PHILIPIQVES,

CONTRE LES BVLLES, ET AVtres pratiques de la faction d'Espagne.

POVR TRES-CHRESTIEN, TRES-puissant, Tres-victorieux & Tres-clement Prince, HENRY LE GRAND tousiours Auguste, Roy de France & de Nauarre.

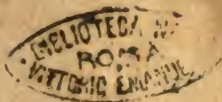


A TOVRS,

1 6 II.



AV ROY.



SIRE,

PVIS que la maladie qui trauaille vne partie de vostre estat s'est principalement coulee dans les ames, i'ay tousiours creu qu'il estoit necessaire d'y apporter auec la force quelques remedes proportionnez, qui ne peuuent estre que spirituels. Cela m'a fait iuger que ceux qui mettent la main à la plume pour chasser hors des fantasies des François tant d'opinions desreiglees qui les agitent si diuersement, pouuoiēt apporter quelque chose au bien de vostre seruice, en preparant les esprits esgarez à la legitime subiection qu'ils vous doiuent, rompant les empeschemens qui les en reculent, & fortifiant ceux qui sont fidellement demeurez en leur deuoir. A quoy SIRE, bien que ie ne puisse pas donner beaucoup d'auancement, pour estre fort inesgal à ces desseings, toutesfois voyant les dernieres Bulles que l'Espagnol a faict forger contre vostre Estat comme vn de ses derniers efforts estre aussi le plus dangereux: i'ay entreprins cest ouurage pour essayer de coupper & arrester le cours de ces abus, pour arracher ceste iniure du front de la France, & faire voir aux plus desuoyez de la foy Françoise que ce ne sont qu'artifices de l'ambition Espagnole pour estaindre la fidelité de vos peuples. Ie ne doute point que mes labeurs ne

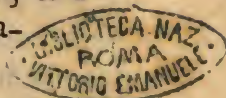
trouuent de fascheuses rencontres, & des gousts si gastez & corrompus de la fieure qu'ils ne le pourront souffrir ny au nez ny à la langue. Mais ce n'est pas pour les desesperez: ny pour les presomptueux que i'escri. Ie veux seulement qu'ils croyent que ie ne cerche rien moins que la gloire, & ne butte qu'au seruice de vostre Maiesté. Le Soleil de vostre nom, SIRE, que i'ose porter au front de mon liure dissipera & dissoudra tous ces nuages, pour donner heureusement le iour a ce trauail qui va sortir sous son aspect. Le bon-heur de vostre veu surmontera tous ces ombrages si vous me daignez faire tant d'honneur de rasseurer ce foible effort d'esprit d'vn traict de vostre œil fauorable. Et sa douce lumiere fera incontinent esclorre la derniere partie de ceste ouurage, que i'ay prins la hardiesse de consacrer tres-humblement à vostre Maiesté auec mon seruice & ma vie; de mesme affection que ie prie Dieu,

SIRE, vous donner auec accroissement de victoire & d'honneur santé & longue vie, de Tours ce dixiesme d'Auril 1592.

Vostre tres-humble, tres-fidelle, & tres-obeissant seruiteur & subiect
F. D. C.



PHILIPIQVES CONTRE LES BVLLES, ET autres pratiques de la faction d'Espagne.



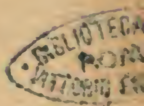
PHILIPIQVE PREMIER.



LE premier estat de la puissance Romaine se rendit insupportable par vn seul effet, en attantãt de main armee sur la chaste couche d'autruy. A ceste violence se picquerent les Romains, & ietterent à terre le iuste ioug de leur seruice, & subiection legitime. Voicy contre les alliez de la mesme entreprinse Romaine que les subiects n'ont peu porter. Gregoire XIIII. creature d'Espagne, promeu & esleué au siege Romain par toutes les corruptions de l'ambition Espagnolle, a voulu en faueur du Tyrau des Espagnes par l'horreur de mille impreca-

tions, par l'effroy de ses anathemes, par toutes les impressions d'vne mort spirituelle, & par les forces d'vne armee qu'il a iettee en France surmonter la constance de l'Eglise Gallicane tant de fois vainement tantee par ses predecesseurs : pour destourner par là les François de leur deuoir, & fidelité ancienne. il a osé à la veuë de nos graues Euesques qu'il pensoit esblouïr des esclairs redoublez de ses foudres, assaillir par mille diuerses tempestes, la chasteté de l'Eglise Gallicane leur espouse ; & le barbare Espagnol, & les autres ennemis de la France deffendent encore auiourd'huy ceste audace. Mais l'Eglise Gallicane plus sage & plus courageuse que les Romains veut preuenir le mal de ceste iniure ; & pense resister iustement à ceste arrogante alliance sur le mesme subiect qui deslia les Romains d'obeyssance. Hé à qui se retirera-elle, pour auoir raison de celuy qui mesprisant toute autre puissance pensoit presque aller du pair auec

Dieu? Sire c'eſt à vous le plus grand Prince du mõde, & à l'Egliſe vniuerſelle qu'elle addreſſe la iuſtice de ſes plaintes. A vous, Sire, pour eſtre voſtre fille aiſnee, la premiere des eſtats de voſtre Royaume: & pour receuoir ceſte enuie pour vous honorer, & ſeruir fidellement par obligation de ſa conſciẽce, par ce qu'elle eſt tres-chreſtienne, & tres-catholique. Vous, Sire, la mettant ſous les aiſles de voſtre vertu, touſiours en armes pour ſa deffence, deſpoüillant la maieſté de iuge vous eſtes genereuſemẽt abſtenu d'vne cauſe qui vous touche pour en remettre la cognoiſſance aux ſouuerains Magiſtrats de voſtre Royaume. Mais l'Egliſe vniuerſelle pour eſtre éhallemẽt mere de l'Egliſe Gallicane, & de la Romaine, ſe donne ceſte iuſtice naturelle: l'vne & l'autre eſt ſubiecte à ſa correction maternelle, le iugement depend de ſes ſacrees loix, & de la ſainctecé de ſa diſcipline domeſtique. A ces deux puiſſantes & ſoueraines iuſtices du Magiſtrat de Frã-



ce,& de l'Eglise, l'Eglise Gallicane au nom de tous les vrais & fidelles François releue deux appellations des iniustes bulles, & temeraires cẽsures de Gregoire: s'en arme, & s'en couure comme de deux grands rempars, & forteresses impenetrables contre toutes les plus acerees poinctes de ses foudres. Ce sont les deux ports de salut, où tous ceux qui se trouuent agitez, & pressez des orages Romains essayent d'aborder, & surgir: de là nous attendons secours comme des deux plus hauts sieges du monde, bastis & consacrez de la main de Dieu, admirables de grandeur, reluisans de gloire, reuestus d'honneur, redoutables de iustice, où Dieu mesme preside. Mais Gregoire qui ne prisoit que soy, & mescognoissoit toute chose comme soy-mesme, pensoit en se flattant n'estre non plus subiect à autre iugement, quelque grand qu'il peust estre, qu'aux loix, à la iustice, & à la raison qu'il mesprisoit, violloit & forçoit si insolamment. Voicy donc nostre plus

viue priſe, le plus grand effort de ceſte cauſe, & noſtre plus haute contentiõ. Il eſt queſtion d'auoir des iuges, nous ſommes contraints en demander : & l'arrogant Eſpagnol, & tous les autres ennemis cõiurez de cet eſtat, qui prenent en main la cauſe de Gregoire, qui ſouſtiennent obſtinément l'iniuſtice ou leur ambition, l'auoit precipité n'en veulent pas ouyr parler. Si nous pouuons atteindre à ce bonheur qu'on preſte l'oreille à noſtre cauſe, ſa iuſtice eſt grande, & claire, nous l'eſtallerons en plein midy, á la veuë de tous les peuples, qui nous faict trouuer toute iuriſdiction indiferante. Et ces iniuſtes vſurpateurs dont l'auarice trouble noſtre Royaume, ne redoutent rien tãt que cela ; la honte de leurs conſpirations, & de tãt de crimes infideles leur faict refuyr toute ſorte de iuges, & ne leur preſentẽ rien d'agreable que le ſilence, & les tenebres. Ce ſeroit bien trop d'iniuſtice de ſouffrir tant de viues poinctes de mal ſans que la douleur euſt la

plainćte libre, ſans trouuer à qui ſe vouër pour en tirer raiſon, ſans nous laiſſer pour toute vengeance que des longues larmes ; des bas & foibles ſouſpirs, ſans auoir preſque la franchiſe de l'air pour deſcharger par des cris pitoyables les hoquets reſerrez qui nous creuent le cœur: contrainćts de cacher d'vn mortel ſilence le ſentiment de tant de peines. Gregoire n'auoit il point de plus certaines marques de Lieutenant de Dieu que l'entrepriſe de ce pouuoir abſolu qu'il vouloit vſurper en l'Egliſe pour le tourner apres en vne licẽce effrenee, en vne impunité de mal faire, en vn ſuperbe empire des eſprits, en la violante tyrannie de toutes choſes ? l'audace eſtoit donc montee à ce degré, elle auoit eſclatté à ce poinćt de licẽce qu'on penſoit d'vn coup de tonnerre Romain briſer vn million de conſciences, precipiter cent mil ames dans l'enfer, & abyſmer vne Egliſe toute entiere ſans qu'on euſt oſé demãder la cauſe de ceſte ruine ſi grãde.

Mais on ne lairra pas faire si bõ marché des merites de Iesus Christ, on ne foulera pas ainsi la grandeur de son Eglise, on ne respãdra pas d'vn trait d'esclair le thresor de son sang, on ne perdra pas tant d'esprits pour lesquels le fils de Dieu est mort sans estre cõptable de ceste perte enuers l'Eglise, & le Magistrat qui la garde. Surquoy appuyeroit-on ceste abolitiõ? de quelle main viendroit-elle? qu'on nous mõstre les fondemens de ceste franchise? qu'on mette au iour les tiltres de ceste grandeur? Ils sont si foibles qu'ils ne peuuent supporter le Soleil, & la lumiere; ils sont si suspects, & si subiects à contredict que ce n'est rien qu'usurpation, ou preuue domestique. La base de ceste grandeur bastie de la ruine de tant de Royaumes, & de peuples surpasse de beaucoup la stutuë. Ie ne reuoqueray iamais en doute que l'Eglise Romaine n'ayt leué la teste par dessus les autres pour tenir le premier rang d'ordre, & de dignité. Soit que les merites de sainct Pierre, & de

Cap. si Papa 60. dist.

ſainct Paul qui en ietterent les premiers fondemens deſtrempez de leur ſang, cimentez du martyre d'vne infinité de ſaincts, la droicture de la doctrine & la conſtãce de la foy, luy euſſent gaignee ceste prerogatiue d'honneur; ſur leſquelles conſiderations S. Ignace, S. Hirenee, S. Cyprian & autres la mettent à la teſte de toutes les Egliſes: ou pour mieux dire ſans flatterie auec tant de peres aſſemblez aux Concilles de Conſtantinople & de Calcedonne, parce que la ville où elle eſtoit eſtablie ſe faiſoit redouter pour chef d'Empire, capitale de la Monarchie Romaine. Car ſi les premieres marquds eſtoient vrayes, ou recognuës de quelque pris, l'Egliſe de Ieruſalem conſacree par la mort de Ieſus-Chriſt meſme, arrouſee de ſon ſãg, la premiere allaictee, nourrie, & eſleuee par tous les Apoſtres enſemble, eſclattant du pourpre du ſang de beaucoup de Martyrs, ſe dõneroit iuſtement ceſte gloire. Celle d'Antioche l'oſeroit bien debattre par droict

d'aineſſe, & par l'honneur meſme de S. Pierre; à quoy S. Iean Chryſoſtome l'a autrefois aſſez viuement animee: & Alexãdrie ne la quitteroit pas ſans contention. Donnons donc au Pape, quand il ſera legitime, toute precedence, en faueur de ceſte Princeſſe des villes, honorons le pour Archeueſque du premier ſiege, fermons les yeux ſur ſes tiltres, accordons luy que nous l'en trouuõs en poſſeſſion. Si ne faut-il pas que de là il s'eſlance ſur toutes les Egliſes; que pour eſtre le premier il croye que tous les autres ſoient ſes ſubiects; que quand on preferera ſon Egliſe à chacune des autres, il concluë qu'il eſt plus que toutes les Egliſes enſemble, plus que le corps de l'Egliſe vniuerſelle, dont il ne faict qu'vne partie quelque place d'honneur qu'il y vueille choſir, ny plus encores que l'Empire dont toute l'Egliſe n'eſt qu'vn membre. Pourquoy donc quãd il entreprẽdra quelque choſe mal à propos s'exemptera-il du iugemẽt des Princes, & des Ma-

giſtrats que Dieu a ordonnez au mõde? Pourquoy ne reſpondra-il point de ſes actions deuant l'Egliſe Vniuerſelle? pourquoy ne ſera-il pas ſubiect à la correction du Magiſtrat, & la reformation de l'Egliſe? Les raiſons de ces franchiſes ſouueraines ſont bien froides, & bien languiſſantes: la preuue n'en ſort que de la bouche des Papes meſmes. Par les Epiſtres decretales des premiers Eueſques de Rome on leur faict dire ſans qu'ils y ayẽt iamais ſongé, qu'ils ſont Vniuerſels, ſeuls Apoſtoliques, & que de tout iugement on doit appeller à eux, ſans qu'on oſe penſer de toucher aux leurs comme il ſe voit par les lettres de Cletus, Euariſte, Alexãdre, I. Sixte, Higĩ, Anicete, & autres, toutes fauſſes & ſuppoſees, iuſques apres le temps de Siritius: au reſte maigres, eſlancees, empoulles, & ballons pleins de vent, vuides de toute autre choſe que de vanité & de grãdeur, bien contraires à la ſimplicité des premiers peres, mal à propos en la naiſſance & foibleſſe

de l'Eglise, impossibles parmy les flots violants des persecutions dont elle estoit combatuë. Quelques autres, comme Calixte, vont contant que le Pape ne peut iamais errer ny par là estre repris de personne : & il eschappa à Symmachus de dire qu'auec les clefs du ciel, il auoit receu la licence de mal faire : qui fut vn des chefs des accusations contre luy proposees deuant le Roy Theodoric. Sur tous Gelase I. en vne Epistre à Fauste, soustient opiniastrement qu'on doit prouocquer à luy de tous iugemens, de quelque part qu'ils viennent, que les siens reputez oracles veritables, & infallibles ne peuuent estre cõtrerollez ny retractez. Au dire d'vn de ces peres tout ce qui sort d'eux doit estre prins comme de la bouche de S. Pierre, ou de Iesus-Christ mesme: & pour toute raison ne nous payent que d'vn foible bocard, que l'Apostolique iuge tout & ne peut estre iugé de personne, cõme si les autres Euesques n'auoient nulle part en l'hõneur du nõ Aposto-

lique. Enquoy lors que le temps a esté plus corrompu, & la discipline de l'Eglise du tout relaschee, apres le Primat adiugé à Boniface 3. c'est horreur de voir les auctoritez absoluës que ces Archeuesques se donnent sur l'Eglise, & sur les Royaumes, comme ils s'affranchissent de toute autre puissãce, comme ils secouent le ioug de l'Eglise, & des Princes, cõme ils payent les successeurs de Phocas de son iniuste iugement, s'appellans Vicaires de Iesus-Christ en la terre & au ciel, qui est le tiltre dont Benoist II. s'enfla le premier: auquel nom, comme esgaux à Iesus-Christ, mais plus que Iesus-Christ mesme, il veulent estre Princes des Eglises, & du monde. Ces grandes fumees esbloüirent tellemẽt Nicolas I. qu'il luy arriua de dire que le Pape ne peut estre iugé de personne; par ce qu'il est appellé Dieu. Et pour marque de ceste pleine puissance, va desployãt en guise d'espouuentail, vne grande banniere de ce linge que Iesus-Christ fist voir à S. Pierre,

Platim. in Benedict. 2.

pourtraict, & couuert de figures de tous les animaux du monde : dont il conclud dans la lettre qu'il escrit aux Milanois, & à Michel Empereur de Constantinople, contre le sens & l'interpretation de S. Pierre mesme, que l'Eglise Romaine est souueraine en tout. Assez mal à propos certes pour vn sçauant personnage : car il feroit par là l'Eglise de S. Pierre vne assemblee d'animaux irraisõnables de toute espece telle qu'ils estoiẽt figurez en ce tableau. Et toutefois Innocent 3. hõme d'esprit, & grand discoureur l'a secondé en cela, qui ne seme ses escripts d'autres belles fleurs que de ces vanteries: ce que tous les autres võt apres renuiant, parce, comme ils disent, que le Pape n'est ny Dieu, ny homme, mais quelque chose entredeux, qui ne l'oblige qu'au iugement de Dieu seul. En fin sans tant marchander sans rechercher tãt de destours, & de subtilitez exquises, ils frãchissent le saut cõme Boniface 8. & s'appellans Roys de tout le monde, essayent d'entasser

Planin. cap. vnã sãctã, de maior. & obed.

pesle-mesle les Royaumes & les Eglises, pour en paistrir & former comme la masse du nouuel Empire vniuersel de leur siege. Puis comme celuy qui nourrissant vne grande voliere d'oyseaux, leur apprenoit à chanter que Psaphon estoit Dieu: & leur donnant apres les champs faisoit degoiser ces ramages par tous les bois, & les forests qui ne retentissoient d'autre son: ainsi les Papes respandirent sur la terre vn vol de toutes sortes de Moynes, à qui ils firent le bec pour prescher les vanitez de leur Empire és prones de toutes les Eglises. Tous ces argumens sont si foibles bastis sur des fondemés si ruineux, & ces auctoritez si peu cósiderables pour establir aux Papes vne exemption du iugement des Princes, des Magistrats & de l'Eglise, & pour en appuyer leur grandeur, qu'à regret ie me vay employer à les destruire, & pense perdre autant de téps que d'allumer des flambeaux en plein iour. Les discours de Iesus Christ estans si plains de promesses de regner, & sa

descente en terre, n'aspirant qu'à l'establissement d'vn Royaume eternel, il estoit croyable que le son de ceste voix pourroit donner des alarmes aux Princes: si jaloux de leurs Estats, que les seules paroles d'vne nouuelle Royauté comme crimes de maiesté en vne republique bien policee, les offencent: & qui pour si iustement qu'ils commandent, redoutent tousiours le caprice, & l'audace des esprits remuants, & se deffient que le desir de libertè ne face trouuer mal-aisee leur façon de regner la plus legitime & la mieux reglee. Mais d'entree Iesus Christ leua ceste crainte aux Roysrdeclarant tout haut que le Royaume qu'il desseignoit ne tenoit rien de mortel, qu'il estoit plus pur, plus esleué, qu'il n'auroit nuls finages à debattre auec eux: & reietta bien loing tout ce qui pouuoit porter au front quelque marque, & enseigne d'Empire terrestre. Toutefois ceste premiere impression, la peur de desobeyssance, l'opinion que

les Empereurs auoient conceuë que le Christianisme estoit vne subuersiõ d'Estat, la crainte que la libertè Chrestienne ne se tournast en vn affranchissement de subiection, que par là les droicts Royaux ne raualassent, & decheussent en quelque chose, tenoit tousiours les Princes en deffiance, & en fieure, quelque contraire asseurance qu'on leur peust donner. Ce mot de Royaume, bien que spirituel, leur pesoit tousiours sur le cœur, ils ne le pouuoient digerer qu'à regret. De là nasquirent les grandes persecutions des Chrestiens, comme dit Iustin martyr. Les violantes flames de la cholere des Roys, les embrasemens de la fureur des Magistrats cõtre eux n'auoient autre matiere de feu, que ces mots de Royauté. On s'enqueste de l'origine de Iesus-Christ & de sa naissance, on trouue qu'il est de la maison de Dauid. On recherche curieusement tous ceux qui parmy les Iuifs estoient recognus de ceste famille : & leur basse condition, leur pauure-

Euseb. l. 3. ca. 11.

pauureté extreme, leur estat ne resentant rien de Royal, ne pouuoit encores r'asseurer les Roys, ny leur oster de la fantaisie ceste rebellion. Ils redoutoiét tousiours que les Chrestiens ne voulussent remuer quelque chose, & s'exempter de leur deuoir. Si est-ce que Iesus Christ les auoit plainement resolus: car il n'y auoit espece de subiectiõ ny de recognoissance qu'il n'eust fidelemẽt rendue. Il s'inscriuit cõme suiect aux registres de l'Empire, paya tribut, cõmanda de le rendre, prescha constãment l'obeïssance, & la fidelité des subiets, & mourut librement sous l'autorité du Magistrat Romain. Pour cela S. Augustin interpretãt ces mots de S. Ieã, Mõ Royaume n'est point de ce monde, se mocque de ces humeurs deffiãtes des Princes ne voyãt pas l'abus qui en sortiroit vn iour: les appelle hardiment à la foy, mõstre que ces paroles sont suffisantes pour appriuoiser les Roys les plus farrouches, les prie de ne prendre point l'espouuante cõme Herode au bruit de ce Royau-

me, parce qu'il n'est que spirituel; dict que Iesus Christ n'etẽd point de violer, affoiblir, ou blesser l'auctorité de leurs sceptres, qu'au contraire il les semond, & les prouocque à venir prẽdre part à son Empire eternel, & celeste. Les discours du Pape Leon premier sur l'Octaue de l'Epiphanie, sont plains d'vne pareille verité. Iesus Christ, dit S. Chrisostome sur S. Matthieu, fit clairement voir par la paureté de son equipage aux trois Sages d'Orient que son Royaume n'estoit pas de la terre. Ils se fussent trop faict de tort eux mesmes de venir de si loing adorer vn Prince mortel, d'vn estat perissable comme le leur, esgal à leur condition quoy que Royalle. Ie demande maintenant aux Papes qui les a faicts plus grãds que Iesus Christ mesme, qui a recognu si honorablement les trosnes des Princes qu'il auoit esleuez en ce monde, qui a refusé l'honneur des Royaumes de la terre, qui s'est allé faire enrooller soubs les edicts d'Auguste entre les plus petits

ſubiects de l'Empire, qui s'eſt tellement abaiſſé deuant le Magiſtrat Romain, qu'il a reſpondu en ſon conſiſtoire ſans ſe couurir d'aucun priuilege, ſans ſe deffendre de la Royauté, & a receu de la bouche du Preſident de Iudee la cruelle ſentence de ſa mort ſans debattre ſon pouuoir d'incompetance? Luy fils de Dieu tout-puiſſant, ſainct, innocent & iuſte s'humilie ſi franchement ſous l'auctorité des iugemens ciuils, pour inſtruire ſes Apoſtres & ſon Egliſe en ceſte iuſte obeïſſance; & les Papes s'en voudront déliurer de force pour ſe mettre audacieuſemēt par deſſus? Ceſte doctrine fut ſi ſainctement recueillie & receuë par les Apoſtres qu'ils l'eſpādirēt auſſi toſt par toute la terre, preſcherēt conſtamment le deuoir enuers les Roys, ne permirent iamais qu'il receuſt alteration, ny refroidiſſement, le commanderent ſous l'auctorité & les plus fortes peines de l'Egliſe: & à l'exemple de leur maiſtre ſe preſenterent volontairement pour eſtre condamnez

par les Officiers des Princes, & prouoquerent à leur tribunal comme S. Paul. Leur ſang & leur mort marquerent, & confirmerent la purité de ceſte diſcipline, en laquelle ils nourrirent ſoigneuſement tous les premiers Chreſtiens, & furent courageuſemēt ſuiuis en ce religieux labeur par tous les premiers Papes, & par les Eueſques de toutes les Egliſes. Qu'on voye donc leurs vies, qu'on liſe leurs paſſions, qu'on produiſe les anciens Martyrologes, que toutes les Egliſes facēt icy foy de leurs regiſtres, qu'on iette l'œil ſur toutes les premieres, & plus ſanglantes perſecutions, on trouuera que tous les anciẽs peres ſe ſont libremēt inclinez à la iuſtice ſeculiere, qu'ils ont baiſſé la teſte au iugement de l'Empire, qu'ils ont tendu le col, & preſenté la gorge aux executeurs des arreſts des Magiſtrats. Leurs Apologies, cōme de Quadratus Eueſque d'Athenes, de ce Chreſtien Philoſophe Ariſtide, de Iuſtin Martyr, de Meliton Eueſque de Sardis, d'Apoli-

naris Euesque de Hieropolis, de Tertulien, de Lucian Prestre d'Antioche &autres, n'estoiẽt pleines que de ceste humble submissiõ. Qu'on pese les paroles de Cornelius, & des premiers Papes & leurs douces & respectueuses responces deuãt les Iuges laiz: Qu'on regarde la reuerence que rend S. Cypriã à Paternus, & Gallerius lors qu'ils luy font sont procez tel que son Diacre le represente : Qu'on contemple ce grand Polycarpe miroir des Euesque d'Asie, Prince des Eglises d'Orient dans le parquet du proconsul Romain, on trouuera qu'ils n'entreront en aucune recusation de Iuge, qu'ils ne se tirerõt point hors de Cour, qu'ils ne parleront que de l'obeïssance deuë aux Magistrats, qu'ils diront qu'ils sont prests à souffrir leur sentence. Tels se font admirer tous les premiers Chrestiens, tels comparent-ils en iustice, tels se laissent ils iuger, tels se font-ils immoler à Dieu. Et afin qu'il ne semble que la force & la terreur des armes de l'Em-

pire extorquaſt de leurs ames ce legitime deuoir : Saint Paul dit que c'eſt pluſtoſt pour la cõſcience que pour la crainte : Iuſtin en ſa ſeconde Apologie aſſeure l'Empereur que les Chreſtiens le ſeruent auec contantement, ſans regret; & Tertulien tranche hardimẽt que ce mot ſi les Chreſtiẽs vouloiẽt faire reſiſtãce, & ſe tirer hors des ceps de l'Empire ils ſeroiẽt aſſez forts, & en aſſez grand nombre. Les exemples de ceſte ſubiection Chreſtienne, & de l'honneur rendu à la iuſtice du Magiſtrat, ont eſclairé plus viuement en l'ar ſerain de l'Egliſe, lors qu'elle a eu ſes Alcions, & rencontré vn Empire plus doux & plus calme, en affaires libres, & ſans contrainte. Car pourquoy eſt-ce donc que les peres du Concile d'Antioche recoururent, & s'adreſſerent à Aurelian contre Paul Samoſatence ſinon pour la ſaincte iuriſdiction que le Magiſtrat a naturellement ſur l'Egliſe? Allons plus auant, donnons iuſques au plus profond repos de l'Egliſe, trouuons l'a d'vne me-

Euſeb. l. 7. hiſt. eccl. cap. 24.

re doléte, larmoyãte, esploree, souspirant sans cesse la mort cruelle de ses enfans, changee en vne Eglise riante, asseuree, toute ioyeuse de voir à ses mamelles les Empereurs qu'elle redoutoit tant auparauant: nous la verrons viure de telle sorte auec Constantin son aisné, qu'il veut disposer de toutes les affaires Ecclesiastiques, en iuger quand il luy plaist, ordonner, & deleguer des iuges aux Euesques, cognoistre des appellations des Papes, & des Conciles mesmes. Toutes ces particularitez se descouurent en vn seul exemple de Cecilianus, & Donatus. Pour vuider leur procez Constãtin donne pour iuges le Pape Miltiades, Reticius, Maternus, & Marinus Euesques des Gaules, qui prononcent pour Cecilianus. De la sentẽce du Pape & de nos Euesques, Donatus prouocque à l'Empereur, qui subdelegue des iuges, & commande vn Concille à Arles. Apres l'arrest de ce Concille on recourt encores à luy, il se faict rendre compte par le Pape,

& les autres Euesques, de l'ordre, merite, & succez de l'affaire, en iuge apres le Concile, donne arrest conforme à celuy des peres en la ville de Milan, & par lettres patentes adressées à Romalius Vicaire d'Aphrique condamne la faction des Donatistes. Ce sont de grands traicts du pouuoir des Magistrats: & toutes-fois l'Eglise ne s'en plaint point, au contraire elle honore, & esleué iusques au ciel la memoire, & la pieté de ce Prince. On s'abuse de penser parer ce coup par le refus de Constantin sur les requestes des Euesques du Concile de Nice, cest exemple bien mis à son ioug confirme encores mieux nostre propos. Car ce Prince importuné d'vne infinité de querelles esmeuës entre les peres, se deschargeant de leurs cõtentions, les rẽuoya pour les finir & decider eux-mesmes selon les sainctes Escritures. En quoi il monstra beaucoup de plus viues, & plus claires marques de son auctorité, que s'il en eust cognu luy-mesmes: donnant des Iuges aux

August. in Breui. collat. cũ Donat. Optatus lib. 1. ad. parm.

Eueſques, & preſcriuant la forme de iuger. Ou autrement il faudroit dire contre la cognoiſſance du barreau Romain, & la verité de l'hiſtoire, que le preteur qui choiſiſſoit, & tiroit les cheualiers des decuries Romaines, & qui leur enuoioit la formulle du iugement, ne pouuoit rien en l'ordre de la iuſtice Romaine. Le reſte des actions de Conſtantin eſclarciſſent entierement ce doute: car il ne ſe preſenta iamais grand affaire en l'Egliſe dont il ne print la cognoiſſance, & le maniement. On le vid bien en la cauſe d'Athanaſe, ou il reprint les Eueſques qui auoiẽt mal iugé cõtre lui au Concile de Thyr, reforma leur abus, caſſa par lettres patentes adreſſãtes au Preſidẽt de la Thebaïde toutes leurs procedures, fit reuoir pour la ſecõde fois le procés, manda qu'il vouloit eſtre preſent au iugement, & y fiſt preſider en ſon nom Denis & Aurelius, deux des plus grands officiers de l'Empire. Mais que n'a-il point fait en l'Egliſe? s'eſt il eſmeu quelque contentiõ pour

Socr. lib. 1. cap. 22 & 23.

Ruffin. l. 1. c. 16.

la foy, il s'est aduancé pour en accorder le different, enuoyant Ozius vers Alexandre, & Arrius. La difficulté ne s'est elle peu resoudre, & terminer par accord: Il a assemblé le Concile de Nice, & y presidé. Si sans l'ordre de ces grandes & fameuse assemblees les discords de la Religion ont peu estre assoupis, il a essayé d'en venir à bout: en quoy il fut si heureux que sa seule prudence fist esuanouyr le secõd schisme des Nouatiens. Quelque poinct mis en controuerse a-il esté resolu, & arresté par les peres, il a authorisé leurs decrets, & confessions par Edicts publics, & a faict des ordonnances de la Foy. A-on voulu esueiller, & r'allumer quelque vieille heresie abolie & esteincte: dés la naissance il en a estouffé les flammes par des seueres cõstitutions. A-il fallu approuuer les loix establies par l'Eglise, apres les auoir murement examinees, & iustement balancees, il les a confirmees. Enfin si les Eglises ont demandé des pasteurs, il a pourueu à l'institution de

leurs Eueſques, comme nous voyons dans la lettre qu'il eſcriuit au peuple d'Antioche: s'il les en a fallu chaſſer, il les a ſainctement arrachez de leurs ſieges, & entrepris la coercition, & reformation des mauuais Prelats de l'Egliſe, pourquoy il eſcriuit aux Eueſques du Concile de Tyr, & aux Nicomediens, que Dieu l'auoit creé & ordonné ſon Miniſtre. De ce ſoing religieux venoient tous ces beaux noms d'honneur qu'il ſe donnoit, & dont l'Egliſe meſme l'eſleuoit glorieuſement, d'Eueſque exterieur, & de commun Eueſque de l'Egliſe. En tous leſquels droicts il a eſté ſuiuy de ſes enfãs, & des autres Empereurs qui les ont encores montez, & pouſſez plus auant, & ne s'eſt iamais offert affaire importante en l'Egliſe qu'ils n'ayent embraſſee, & traictee comme dit Socrate. Mais pourquoy le Chriſtianiſme euſt-il raualé le Magiſtrat, & affoibly l'Empire? Pourquoy pour s'eſtre faicts Chreſtiens, les Roys euſſent-ils perdu quelque choſe de leur

Socrat. l. 1. c. 23. & 24.

Euſeb. l. 1. & 4. de vità Conſtant.

Lib. 5. in præm.

ancienne ſplendeur, & laiſſé ſi mollemét deſchoir leur auctorité premiere ? Puis que l'obeiſſance, la iuſtice, & toute la maieſté des Magiſtrats Ethniques eſtoit auparauant ſi entiere, & ſi ſacrée, puis que l'Egliſe recouroit à eux, & les reclamoit ſi deuotieuſemét en ſes plus dangereuſes affaires, pourquoy lors qu'ils ont eſté du corps de l'Egliſe meſme n'euſſent-ils pas eſté capables de ce meſme deuoir ? pourquoy euſſent-ils eſté moins dignes de l'honneur de ſes myſteres qu'il profanoyét moins eſtans Chreſtiens par la ſimilitude, & ſocieté de Religion? Eſt il croyable que ce Soleil de la diuine Iuſtice euſt à ſon orient, & à ſa venue en terre fleſtrie, & ſechee la vigueur de la iuſtice du Magiſtrat, eſtaint les beaux rayons de ſon feu meſme, & les clairs eſtincelles de ſa flame ? Au contraire, ceſte brillante, & celeſte lampe a rechauffé, & ralumé l'honneur, & la grandeur des Princes du monde, comme vn petit flambeau ſe reprend, & ſe ſouſtient par le voi-

ſinage, & l'aproche d'vn plus grãd. Ceſte eternelle iuſtice a rauiué la iuſtice du Magiſtrat eſclair & pure flameſche de la ſiẽne deſia à demi morte, & demy eſtaincte, la trouuant panchante, eſcoulee, abatue: la cõfortee, & rehauſſee plus que deuant, Les loix de Ieſus Chriſt ont raſſeuré, & affermy celles de l'Empire, & a on moins veu de Tyrans, moins d'vſurpateurs lors que les Princes ont eſté dans l'Egliſe. Auparauant le plus fort, le plus hardy, qui pouuoit attirer les gens de guerre, corrompre la garde du corps, qui auoit le plus gaigné de creance, les Lieutenans, les Gouuerneurs des Pronînces, chaſſoient, & ſuplantoient les Empereurs, & le Chriſtianiſme ſuruenãt comme vn emplaſtre à ceſte maladie ſi ordinaire, & ſi deſreglee, deffendant, & chaſſant la tyrannie, commandant conſtamment l'obeiſſance du Magiſtrat, contenant chacun dans les termes de ſon deuoir, fit eſuanouir ces violences, eſtaignit ces reuoltes, arreſta court toute rebelliõ,

& fit seruir fidellement les Princes legitimes. C'eust esté bien tost couper les aisles à la Religion, & l'estouffer dans le berceau mesme, que de luy permettre la desobeissance, & luy souffrir l'affoiblissemēt du pouuoir du Magistrat : l'Eglise n'eust iamais faict vne si haute volee, & ne se fut iamais paree de l'honneur, & Maiesté de la personne des Roys. Pense-on qu'ils y fussent entrez par la bresche, & la ruine de leurs estats ? plustost ils eussent seuerement aboly l'exercice de ses sacrez mysteres, eussent empesché, & renuersé le cours de la Foy ; la predication de la reuerēce du Magistrat, & l'appuy de son authorité ont esté la propagatiō du Christianisme. C'estoit coup d'estat en la Religion, rien ne la pouuoit tant accroistre que l'obeissance. Autrement, on se fut tousiours deffié que sous l'humilité du beau nō de Chrestiē, sous l'aparāte couleur d'vne celeste doctrine, on eust voulu introduire la desobeissance, & la tyrannie, saper peu à peu l'Empire, se coule-

ſourdemẽt dans le gouuernemẽt, & le Magiſtrat aduiſé ſe fut bãdé à l'encontre, & euſt coupé iuſques dans la racine l'accroiſſement de l'Euangile. Encores ne deſcouurant rien d'infidelité parmy les Chreſtiens ne laiſſoit-on pas de trauerſer la courſe de la Religion, & d'oppoſer de cruels, & eſpouuentables ſuplices à ſon aduancemẽt. Ce ne fut auſſi iamais l'intention de Ieſus Chriſt, d'esbranler tant ſoit peu en faueur de ſon Egliſe, la diſpoſition des puiſſances qu'il auoit ordonnees en la terre. Puis que dés la naiſſance du monde il auoit formé l'ordre du Magiſtrat, pour le moins esbauché, & donné les traicts plus groſſiers, & plus rudes du gouuernement qui ſemble eſclos auec le monde meſme : puis qu'il auoit pourtraict, & emprainct au front du Magiſtrat les vrayes marques de ſa grandeur, puis que c'eſtoit ſon image viuante , puis qu'il l'auoit faict rouller entiere par tãt de ſiecles, par tant de diuerſes Monarchies , de differentes prouinces, & de nouuel-

les sortes de nations , pour desployer en tous les coins du monde les enseignes de son pouuoir, & y grauer les caracteres eternels de son nom: pense-on qu'il eust voulu sauuer l'authorité du Magistrat, partie de la sienne, de tant de heurts, & de coups de fortune, de tāt de diuerses secousses, & de violentes trauerses pour la casser apres en vn moment, & en perdre d'vn coup la force, & la memoire? Eust-il bien voulu rōpre le cours de ce beau fleuue d'empire, ialissant de sa source eternelle , pour arrouser la terre de son obeissance? & briser les riches & magnifiques canaux par ou decouloit sa grandeur iusques à nous ? Estoit-il croyable que lui mesme venāt au mōde eust voulu noircir, & rayer si bas le plus beau , & plus naïf pourtraict de sa diuinité , par ou il estoit recogneu Dieu commandant à toutes choses? qu'il eust voulu passer l'esponge , sur ce tant ancien tableau de sa Maiesté, & effacer tant de traicts eternels de sa gloire? N'eust-ce pas esté corrompre

l'ordre

l'ordre de la cognoissance de sa Monarchie, qui par les degrez des causes superieures & inferieures par les relations des cōmandemens & des subiections monstre que par dessus tout ce qui est de plus grand au monde, il est encores plus grand; & que tout ce qui y est de plus haut, de plus esleué, & de plus de respect ne l'est que sur son exemple, par sa volōté, pour preuue & marque visible de sa grandeur incomprehensible, ou les esprits humains ne peuuent aucunemēt attein, dre sans se perdre en la profondeur & en l'abysme de ces hautes conceptions ? N'eust-il donc plus voulu estre adoré pour Dieu puis qu'il reuoquoit ses Lieutenans qui cōseruoient le sacré de post de sa puissance ? eust-il voulu cōfondre le monde en renuersant, & brisant les puissans ars-boutans, & superbes colomnes de l'edifice de sa grandeur? Eust-il voulu se faire mescognoistre en cassant insi les clairs miroirs, les belles & luisantes glaçes dans lesquelles il faisoit con-

templer auparauant ſon pouuoir à la foible veuë des entendemens mortelz ? Il auoit auparauãt logé les deux puiſſances du Magiſtrat, & de l'Egliſe en la ſeule main du Magiſtrat; venoit-il pour les luy arracher toutes deux d'vne ſuitte forcee, & contraincte? qui euſt commandé apres cela ? chacun euſt donc eſté maiſtre ? Quel deſordre, qu'elle confuſion en l'eſtabliſſement d'vne ſi ſaincte doctrine. Car ce n'eſtoit pas pour parer l'Egliſe de ce gouuernemẽt, qu'il l'euſt oſté au Magiſtrat, c'eſt à elle qu'il commande eſtroictement l'obeiſſance, à qui d'vn eternel oracle, il defend exactement, l'Empire: Les Roys, dit-il, dominent, & regnent ſur leurs ſubiects, vous n'en ferez pas de meſme. Il ne faut pas, dit Gregoire de Nazianze, que les Eccleſiaſtiques contrefacẽt icy les Princes, qu'ils leuent le ſourcil, qu'ils deuiennent imperieux, on ne leur a laiſſé que l'honneur de ſubiection, & la gloire d'obeïſſance. Et ſi Ieſus Chriſt a repouſſé ſi loing la grãdeur des dia-

demes, couronnes Royales, euſt-il faict ſes ſeruiteurs plus grands que luy? euſt il logee, & colloquee l'authorité du Magiſtrat en leur main, puis qu'il l'auoit ſecouëe, & fait choir de la ſienne meſme. Au compte de ces nouuelles ambitions, le glaiue de l'Empire euſt eſté esbreſché d'vn coſté, il n'euſt eu qu'vn trenchant? le pouuoir du Magiſtrat ſe fut eſuanouï dans l'Egliſe, & ceſte vieille marque de la grãdeur de Dieu ſe fut perduë là où elle deuoit auoir plus de force? puis qu'on vouloit rauir ceſt honneur aux Roys, & aux Magiſtrat ſans le pouuoir dõner au Clergé, qui euſt tenu le gouuernail du monde en l'Egliſe? y euſt-on veſcu ſans Loy, ſãs crainčte, d'vne liberté desbordee, & brutal, ſans l'authorité d'vn ſouuerain moderateur? euſt-ce eſté vn brigãdage, la religion des bachanalles? Qu'euſt donc faict l'Egliſe en l'Empire, car elle en eſt vne partie encloſe, & enfermee dans ſes bornes? Eſtoit elle vn membre mort, & pourry, ou le Royaume

n'euſt peu eſtendre ſa force &chaleur naturelle? eſtoit elle vne apoſtume ou ſuperfluité de chair eſcruë, & ſuruenuë de corruption & mauuaiſe humeurs au corps de l'Empire, qui ne tint rien de ſa qualité ordinaire, touſiours fieureuſe, & deſreglee, ou les eſprits vitaux de la Republique euſſẽt leur ſunctiõ & oiſiue, endormie? Car la puiſſance du Magiſtrat rampãt par toutes les partiee du Royaume, reſſemble à l'ame qui ſe reſpant, & ſe gliſſe par tout ce qui tire vie d'vn meſme corps, qui eſt toute en chaſque partie, qui les viuifie & faict mouuoir toutes; plus fort & plus aparemment encores les plus nobles ou elle choiſit cõme ſon principal ſiege. De ſorte que comme le cœur, la teſte & autres mẽbres qui ſe donnent le plus haut rang d'honneur en la conſtitution de l'hõme ont quelque plus grand reſſentiment des facultez de l'ame; l'Egliſe qui pretand eſtre la premiere partie de l'Empire doit eſtre plus viuement animee, & auoir des mouuemẽts plus

particuliers de la puissance du Magistrat; autrement elle occupe iniustement ceste place dans les Royaumes. Car toutes les pieces d'vnestat qui ne r'aportent l'effigie & la marque du coin du Magistrat doiuent estre reputees comme adulterines, illegïtimes, & supposees; reiettees comme fausse monnoye. Il falloit dōnc qu'entre les autres puissances & de l'Eglise mesme, le Magistrat fut comme le cœur, & le foye qui departent le sang, & les esprits aux veines & aux arteres, qu'il fut recogneu comme l'estomach ou chasque membre du corps va prēdre ce qu'il luy faut de nourriture, qu'il fust comme le Soleil au milieu des planettes, qu'il communiquast à l'autre flābeau inferieur ce peu mesme qu'il luy permettoit de sa clarté, & que la petite lumiere aduouast tenir ses rayons de la plus grande. Il falloit qu'il fust comme le premier mobile, pour dōner le bransle & le mouuemēt aux autres cercles, qu'il m'oderast leur course trop violente ou trop tar-

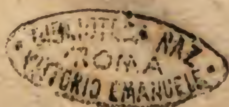
diue, & la reiglast par la sienne. Qu'il fut le moteur vniuersel de tous les cieux, comme l'esprit de l'vniuers infus esgallement par tout le monde, espandu iusques aux plus petites & plus secrettes veines de la terre, penetrant iusques aux fillets plus desliez des racines des herbes. Que ce fut comme vn pole, ou la poincte de toutes les actions humaines fust tousiours tournée, que ce fust l'œil du monde, comme flamesche luisante de la diuine lumiere. En fin qu'il tint la place d'vn ouurier souuerain qui fit mouuoir par cõpas les instrumens de ce grand ouurage inferieur, & seruir de cõtrepoix & de mesure au cours de toutes autres puissances, comme escoulées, demẽbrées, & esclipsées de la siẽne, principalemẽt l'Ecclesiastique. Car les premiers Roys estoyent eux-mesmes les Pontiffes, & la grandeur Sacerdotale faisoit partie de l'estat Royal. On le veid en l'estat Romain, ou les Roys auoyent attaché, & enchaisné la Prestrise à la Royauté, si necessaire en la

main des Princes, que la Monarchie estant abolie à Rome il fallut laisser comme vn vmbrage, & vain nom de Roy, pour l'honneur des sacrifices. Aussi dés que les Empereurs remirent sus le Royaume, ils se saisirent du souuerain Pontificat, & s'en parerent magnifiquement comme du plus beau fleuron de l'ancienne couronne. Qui sembleroit peut estre estrange, si les Roys d'Israel mesmes en la race des Assamonæens, n'auoyẽt accouplée & collee la prestrise à leur estat. qui doit estre trouué d'autãt plus raisonnable qu'en la Monarchie, & gouuernemẽt du peuple esleu de Dieu ceste forme d'Empire estoit gardée, & l'estat des Iuifs appuyé sur ces deux puissantes colomnes, comme deux iambes d'vn mesme corps, seruant à vne mesme teste. Si en la Religion Chrestienne on les a voulu separer, c'estoit assez de tirer doucement de l'aisle de l'Empire ceste plume du Pontificat, qui n'en a iamais esté arrachee si entiere, qu'elle n'y ait tousiours tenu par le bout.

Mach. 1. *Ioseph. ant. l.* 13.

qu'elle n'ait recogneu iouyr de son pouuoir par souffrance : & quelques degrez d'honneur qu'il y ait eu en ceste Hierarchie Chrestiéne, les Princes ont esté tousiours sur-intẽdans de toutes les charges Ecclesiastiques. Autremẽt s'eust esté resister à l'ordre de la prudence de Dieu, à l'ancien departement de son Empire, & à l'establissement des Royaumes. Qui faict que sainct Ambroise asseure confidãment que Iesus Christ a laissé ceste particuliere doctrine de la puissance du Magistrat, & qu'il l'a voulu imprimer en l'entendement des hommes par tant de commandemens repetez, afin que la couleur de la Religion, & de l'honneur Ecclesiastique ne donnast subiect à personne de peruertir, & dissoudre la cõstitution des puissances du monde. Quand ces droicts si entiers, & si iustes n'eussent esté si viuement, & si profondement grauez dans les diademes de l'ancien Empire, il estoit necessaire de l'ambellir de cest hõneur, de l'accroistre & surhaus-

ſer de ce poinct. Il falloit prier les Princes de prendre en main le reglement, la moderation & la diſcipline, pour y tenir toutes choſes en la purité & perfection de leur ordre, pour abatre vertueuſement tant de monſtres qui aſſaillirent l'Egliſe, cõpoſer & reprimer tant de débordemens, fermer la porte à vne infinité d'inconueniens & de deſordres, aſſoupir tant de contentions meuës entre les Eueſques, renger à la raiſon ceux qui s'eſleuoiẽt trop ſur les autres, qui foulloiẽt & opprimoient trop ſuperbement leurs freres. A quoy iamais l'Egliſe ſeulle ne les euſt peu ramener : ils s'eſtoient trop agrandis, & auoient trop gaigné ſur elle. Les Princes meſmes ont eſté à la fin trop foibles & ineſgaux à ceſte entrepriſe. Car apres que l'Egliſe hors de guerre, bien r'aſſeuree par le Chriſtianiſme des Empereurs, ſembla s'endomir en vne paix profonde comme combatuë & laſſee de tãt de perſecutions precedentes, elle trouua auſſi toſt dans elle meſme les affli-



ctions qui luy faisoient la guerre par dehors : desquelles ayant glorieusement triomphé, elle pensa miserablement succomber aux alarmes interieures. Ce fut chose espouuentable de voir tant d'heresies, tãt de picques entre les Euesques que les richesses, l'aise & l'oysiueté auoient engẽdrees, tant de prises pour les prerogatiues des sieges, tant de schismes, & tant de violentes querelles, de quoy on ne fust iamais venu à bout sans le secours de la grandeur des Roys. Qu'eust-on peu faire à tant de Papes, qui apres s'estre trop accreus ont voulu plainement commander aux Eglises, & aux Royaumes? A qui se fust on retiré lors que le siege de Rome a esté assailly de tant de contentions, qu'on a veu tant de Papes se bander, & acharner les vn, contre les autres, s'excommunier, & se faire la guerre : quelquefois trois d'entr'eux s'accorder pour ruiner tout le monde, auoir trois maisons Episcopales à Rome en mesme temps, faire vn triumuirat en l'Eglise, allumer la

discorde, & sa sedition par toute la Chrestienté,&tenir toutes les Eglises muëtes, & estonnees d'horreur, ou de crainte? Qui eust peu separer les Euesques d'Occident,& d'Orient cã-pez cõme en deux puissantes armees ennemies pour s'enuoyer mille deffis, s'anathematizer,tous prests à s'entre-couper la gorge? Qui les eust peu rallier,& reioindre en la cruelle diuision de leurs schismes,&recueillir en l'vnité de la foy,l'Eglise toute escartee, & despecee? Qui eust peu en l'asseurance de tous assembler vn Concile general pour estancher ces mal'heurs, que les Princes? D'où en eust-on attendu le remede, que de leurs mains? A quel autre eussent obey les Eglises qui se battoient pour estre les premieres? Il faloit que Dieu mist ce pouuoir dans l'Empire: ç'a esté vn coup de la prouidence de Dieu, & vn traict de sa iustice. Aussi l'Eglise non passionnee à tousiours recogneu & honoré religieusement ceste authorité des Roys, n'y a iamais contredit, l'a confessee le-

gitime & necessaire, & l'a confirmee par les sacrez decrets des peres, qui ont humblement demandé ceste aide & faueur de l'Empire en toutes leurs plus grandes affaires. S. Augustin escriuant à Macedonius, accorde ingenuement que l'Eglise ne peut subsister seurement sans la main des Princes, & le Pape Pelagius l'aduoüa aussi franchement à Narses. Quelque grande tempeste a-elle donc assailly l'Eglise, elle s'est retiree aux Roys, cõme à vn Haure salutaire contre toutes sortes de vagues & d'orages. A il fallu couper & arracher les racines de quelque fascheuse heresie, exciter sainctement, & faire reuiure l'ancienne doctrine des peres endormie dans le bõ temps & le loisir, enseuelie dans l'ignorance: les Empereurs se sont presentez, s'en sont trouuez capables, & ont faict des graues ordonnances de la foy. Valentinian, Gratian, Theodose, Martian & Iustinian nous ont laissé des enseignes eternelles de ceste pieté dans nos deux Codes. En quoy

Cap. Maximian. cap. ab imperatoribus, 23. Quæst. 3. epist. 54. cap. de ligurib. 23. Quæst. 5

l'ardeur de la Religion les a emportez si auant qu'ils ont quelquefois entrepris d'ordonner eux mesmes sãs les peres des difficultez de la foy : Chose que S. Ambroise blasme en l'Empereur Valentiniã. Mais encores que ce bon pere soustienne que le iugement de l'ordre de nostre creãce, & des mysteres sacrez de la Religion touche & appartient puremẽt aux Euesques, & aux Prestres ; si est-ce que les Princes se contenans dans les bornes de ceste modestie de n'y rien establir de nouueau, n'y d'eux-mesmes, ont voulu estre presens aux disputes. colloques, conferẽces & autres assemblees propres pour esclaircir les poincts plus difficiles, plus espineux, & plus noüeux de la foy : ont voulu voir resoudre tout ce qu'on en mettoit en controuerse, ont r'assemblé les peres & les plus scauans personnages de tous les coings de l'Empire pour en traicter en plein Concile, ont prescrit l'ordre & la forme de l'assemblee, & ont apporté leur voix deliberatiue en

conclusions des eternels decrets de l'Eglise. Car Constantin se trouua au Concile de Nice, Constãtius à celuy de Milan, Valentinian, & Theodose assisterent aux Cõciles Romains, Martiã à Calcedõne, Cõstantin le Barbu, & Iustiniã au nez coupé au sixiesme sinode general tenu à Constantinople, & l'Empereur Basile au huictiesme. A la lumiere desquels se sont aduancez pour estre presens aux Estats de l'Eglise, Charlemaigne, Loys Debonnaire. Loys deuxiesme, Arnolphe, Otton premier, Hẽry troisiesme, & quatriesme les deux Federics, & Sigismond Empereurs d'Occident. Que si pour les grandes affaires du puissant estat Romaĩ, distraits & amployez en d'autres ocupatiõs quelquefois plus pressantes, les Princes n'ont peu honorer les Cõciles de la maiesté de leurs personnes, ils y ont fait tenir leur place par leurs Magistrats: afin d'y cõseruer leurs droits, faire passer toutes choses sans trouble sous leur obeïssãce, auec la modestie, l'ordre & integrité de la

discipline. C'est pour cela que Denys fut enuoyé par Constantin au Concile de Tyr, Léonas par Constantius à Seleucie, les Comtes Musonianus, & Hesichius à Sardique, & ainsi des Conciles de Constãtinople, d'Ephese, & de Calcedonne, où Martian ne se pouuant trouuer à toutes les actiõs laissa Anatolius Maistre de la Gendarmerie, & les Prefects Palladius, & Tatianus, auec treize autres des plus grãds Magistrats Romains. Ceste façon de police fut suiuie par Constantin le Barbu, qui se fist accompagner au sixiesme Concile vniuersel par Nicete, Theodore, Sergius, Paul, Iulien & autres officiers de sa court, & en l'vnziesme cession du Concile cõmanda à Constantius & Anastaze Patricices, à Polieucus, & Pierre hõmes cõsulaires d'y presider pour luy. Ainsi au second de Nice septiesme Concile general, Theophilactus, Petronius, Ioannes, Nicephorus President pour l'Empereur & sa mere. Cest ordre comme conuenable à la dignité & à

Ruffi. l. 1. c. 16.
Theod. l. 2. c. 27.

la prudẽce des Princes a esté embrassé & prattiqué presque par tous les Royaumes. Car nos Roys qui en pieté comme en toutes sortes de vertus ont surpassé les autres Princes, ont vsé de ceste auctorité en Frãce comme Goutran, Chilperic, Charlemagne, & Philippe le Bel: entre lesquels Charlemagne se fist accõpagner en l'assemblee du Cõcile de Dreux par les Comtes, & les plus grãds Magistrats du Royaume. Theodoric Roy des Gots se fist ainsi voir és Conciles tenus cõtre Symachus: Les Roys d'Eespagne de sa nation comme Ricarede, & Eringius assisterent au troisiesme & douziesme Conciles de Tollede, où Eringius se fit suiure par treize des plus illustres d'entre les Gots, & Sizebutus amena Sualanes son procureur general au Concile d'Hispale, comme auoit faict Ricarde au troisiesme de Tollede. La mesme forme fut obseruee en Angleterre és Conciles tenus soubs Offa Ozuuius, & Egfredus. Chose certes que ie trouuerois auiourd'huy tres-necessaire,

cessaire, & quãd la sagesse & l'vsage de tãt de Princes bië auisez ne nous l'auroit pas aprins, il sëble que les dangereux affaires de ce siecle en deuroient faire l'ouuerture. Car les volõtez sont quelquefois si incertaines, si ondoyãtes, & si diuisées, que sous couleur de traiter de la Religiõ on pourroit bien remuër d'autres desseings contre les Princes. Nous auons laissé les peres dans les Conciles auec les Roys, & les Magistrats, les voicy qui en sortent, portans la resolution des poincts contentieux en la Religion, ou en la police. Mais ce n'estoit encores rien faict, leurs decrets demeuroyent sans force & sans creance, s'ils n'auoient receu la marque de la Maiesté de l'Empire, s'ils n'auoyent esté confirmez & approuez des Empereurs, qui commandoyent aux Euesques de leur donner compte des resolutions qu'ils auoient prises, & de leur en exposer les motifs, & les raisons. Ce deuoir fut rëdu bien entier à Constantin, comme on void par la lettre qu'il escriuit sur l'affai-

E

Sosom.li. 4.cap.17 re d'Athanase, à son fils Constantius par dix Euesques Orientaux & autant d'Occidentaux, à Constans son frere de l'aduis du Pape Iules premier, Sosom.li. 3.cap.10 à Theodose le Grãd, comme on void par l'Epistre Synodale du premier Concile de Constantinople, à Con- Action. 18.sino.6 Tom.2. Concil. stãtin le Barbu par les peres du sixiesme synode general, à Basile, & autres. Enquoy les Empereurs se reseruans le plus haut poinct d'honneur, & comme la derniere main mesuroyent par Sosom.4. c. 16.& 17. les Escritures sainctes les constitutiõs des Peres comme par la droicte regle de Policlete, qui est ce que i'admire le plus de la grandeur des Princes és affaires de l'Eglise. Ou s'ils n'en vouloyent prendre la peine, ils s'en deschargeoient sur la consciẽce, & capacité de quelques personnages d'honneur, & de sçauoir; dequoy le Pape Epist.60. Leon premier se glorifie, & se vante en vne epistre escrite à Pulcheria, là où les Papes d'auiourd'huy pensent auoir cest honneur comme de leur chef, & de leur droict propre. Ceste

grande pieté des Princes confirmée par tant de signalees actions de deuotion, & de sagesse, leur acquist en fin tant de creance enuers les Peres, que S. Gregoire ayant vne grande prinse sur la Religion contre Eutichius, s'en reposa & s'en fia du tout à la prudence de l'Empereur Tybere : qui en iugeant droitement, & seuerement fist brusler les liures d'Eutichius comme heretiques. Voila les deliberatiõs des affaires de la foy toutes conclues, cõfirmees, passees en arrest irreuocable: Mais l'Eglise redoute encore qu'õ les altere, qu'on augmẽte ou diminue les iustes mesures de ses confessiõs. C'est en ceste occasion de crainte que les Euesques Catholiques qui se trouuerent au second Concile d'Ephese appellé Brigandage, supplierent les Empereurs de ne permettre point qu'il fust rien adiousté au Concile de Nice : C'est la gloire dont le Pape Leon premier caresse la memoire de l'Empereur Theodose le Grand, & en cest endroit l'authorité des Roys a esté re-

Iohan. diacon. in vi. Greg. Mag.

Epist. 33

cogneuë si forte, & de si grand poix
In breui. contre les Papes mesmes, que Liberatus parlant de la contention, & oppositions des Legats Romains formées au Concile de Calcedonne sur l'egalité de l'Eglise de Constantinople, dit franchement que ce qui est vne fois arresté par les Conciles, quelque resistance qu'y puisse faire le Siege Romain, demeure tousiours ferme & immuable sous la protection, & faueur des Empereurs. Encores que les Princes ayent iugé que tous ces droicts estoyent comme leut partage naturel & hereditaire és charges, & prerogatiues de l'Eglise, ç'a esté toutesfois l'Eglise mesme qui leur a voué, & consacré l'honneur de sa discipline, aux 3.
Cap. 38. & 5. Conciles de Cartage, & presque
cap. 9. en toutes ses sainctes congregations, qui les a importunés d'estre les gardes & les conseruateurs des loix de sa police. Son grand calme apres les persecutions des Empereurs Ethniques luy predisoit vn grand orage, & la menaçoit de ses propres entrailles,

elle cōmençoit à sētir qu'elle couuoit des mauuaises humeurs dās le corps, & nourrissoit du sang alteré, & corrompu dans ses veines que le loisir, le repos, l'intermission trop grand de ses premiers salutaires exercices, & la treue de ses afflictions passées produisoyent en elle-mesme. Qui lui faisoit iuger sainctement que pour se conduire en sa longue, fascheuse, & perilleuse nauigation, elle auroit affaire de la prudence, & de l'authorité d'vn Pilote absolu qui tint le timon droit, & le gouuernail mesuré, ordōnast à chacun ce qu'il auroit affaire, tint la bride & les resnes fermes, contint en deuoir tous les ordres, & donnast cōme le ton à l'armonie de tous les corps Ecclesiastiques: à quoy nul autre que les Princes ne pouuoit estre egal. Ceste opinion a bien esté si viue, & si profondement empreinte dans les esprits des peres que S. Augustin asseure en vn traicté sur S. Ieā, & en vne lettre escrite à Demetrius, que les Princes desdaignants, ou negligents la disci-

pline & Reformation de l'Eglise pechent contre leur deuoir, souillent l'hõneur de leur charge, & les menasse que leur nonchalance les rendra comptables au ciel, parce qu'ils sont principalement establis de Dieu à ceste fin. Trouue-on estrange, dit-il, de voir les puissances Chrestiennes se resentir, & se picquer contre les dissipateurs de l'Eglise, & qu'elle raison donneroiẽt-ils autremẽt de leur Empire? Il n'est pas iusques à Nabuchodonosór qui ne se rande cruel contre les blasphemateurs du Dieu de Sidrach; & on s'esmerueillera dequoy les Roys Chrestiẽs se passionnẽt pour Iesus Christ. Pour cela escriuant à Boniface il louë hautement la prudence de l'Euesque Maximianus qui s'estoit
Epist. 50 addressé á l'Empereur pour la correction des perturbateurs de son Eglise, & Isidore sur ceste authorité eternelle
Cap. principes secu li 23. q. 5 enferme toute la vigueur de la vertu de l'Eglise, & la force de sa discipline dans le sein des Roys. Certes il s'en faut tant que les anciens Papes ayent

debattu, ou querellé le droit de ceste police aux Princes, qu'au cõtraire Calixte I. en vne lettre à Benoist conseille les Ecclesiastiques d'implorer au besoin l'assistance des puissances du monde; Leon I. confessa ingenuëmẽt Epist.75
à Pulcheria que l'Eglise ne pouuoit cõsister seuremẽt sans l'appuy de l'authorité des Roys, & par vne lettre suplia l'Empereur de purger seueremẽt l'Eglise Alexandrine, & de chasser les Epist.29
heretiques du clergé de Constãtinople. Encores au grãd declin de l'Eglise, lors que les Papes ont voulu abatre rez terre la Maiesté Imperiale, ils n'ont iamais tant sceu troubler l'air serain du Christianisme des nuages de leurs fumées, que la lumiere de ceste verité n'ait esté recogneuë bien nette, par Alexandre troisiesme, & Innocent troisiesme fort ambitieux, qui aux Cõciles Romains vniuersels, cõ- Cap.27.
fessent que l'integrité & pureté de cap.3.
l'Eglise est entretenuë par la main, & l'authorité des Roys. Des Roys certainement qui ont autresfois bien fait

ſentir aux Papes qu'ils en auoyent de bõnes lettres, & de beaux titres. Ceſte puiſſance comme naturelle & fort legitime a eſté ſi fermement attachée à l'eſtat des Princes , qu'on n'a poinct faict difference de la qualité de leur Religion. Car ſi on regarde toute l'hiſtoire de l'Egliſe, on m'accordera que non ſeulement les Empereurs Ortodoxes ſe ſont preualus de ce droict, mais que l'Egliſe meſme a honoré ce pouuoir en la main des Princes Heretiques, comme Conſtantius, Valens, Valentinian 2. Theodoric, Iuſtinian, Leon, Copronime, Cõſtans, & autres deſquels elle a fidellement receu les commandemẽs, & la correction pour les mœurs, bien qu'elle en ait reiecté loing la foy & la creance. Pour l'honneur premierement du haut & ſacré rang des Princes pourtraicts viuans de Dieu, & pour auoir touſiours iugé tres-neceſſaire leur ſurintendance & moderation ſur toutes ſes affaires. L'Egliſe euſt eſté biẽ miſerable ſi aux grãdes affaires qui lui ſont ſuruenuës,

& tombees ſur lns bras, elle n'euſt eſté ſouſtenuë & appuyee du ſecours des Princes & des Magiſtrats, n'euſt vſé de ces extreſmes fortunes de ſes ancres ſacrees, & n'euſt ietté ſes yeux ſur les Roys comme à ſon nord & ſon eſtoille. Car tout ainſi que les corps exercez au trauail, accouſtumez au Soleil & au haſle, battus du froid, & expoſez d'ordinaire à la chaleur, ſe rendent plus forts & plus robuſtes, & leur peau reſerree & endurcie, repouſſant plus viuement les maux exterieurs faict que l'iniure de l'air, & de la ſaiſon les offence plus difficillement: auſſi les Medecins ſe rencontrent & s'accordent à ce poinct, que les maladies interieures les combattent plus violantement que les autres corps, dont le cuir plus delicat, & plus deſlié, euapore plus facilement les mauuaiſes humeurs qui ſont retenuës ſous vne peau plus ferme & plus dure. De meſme l'Egliſe qui par la lõgue agitation des perſecutions exterieures s'eſtoit tant affermie contre

les aſſauts qu'on luy liuroit par dehors, qu'elle ne les redoutoit plus, en meſpriſoit les alarmes & les attaques, & leur alloit gayement au deuant, pẽſa bien toſt eſtre eſtouffee des corruptions qu'elle auoit acueillies & aſſemblees, & qui naſquirent dans elle meſme. Car la tempeſte ayant ceddé la place au Soleil, les vagues ne battant plus les flancs du vaiſſeau de l'Egliſe, elle trouua ceſte maree en ſon ſein? l'agitation de ceſte humeur dans ſon eſtomach, & le mal de cœur dans ſoy-meſme. Le feu s'alluma dans la nauire eſchappee des ondes, mille ambitiõs, mille cõtentions s'eſueillerent & s'eſmurent en elle, mille ſchiſmes la deſchirerent, mille hereſies luy firẽt vne mortelle guerre. Elle euſt eſté bien empeſchee a pouruoir à ſes inflammations de ſang, à ces fortes & ſi diuerſes cõtentions d'humeurs, à tant de grandes concluſions, & à ſouſtenir les violantes ſecouſſes de tant de maladies redoublees qui la cõbatirent: car elle auoit oublié l'vſage de ſes pre-

miers remedes. La charité estoit e-staintе,l'humilité bãnie,la societé des Eglises rõpuë,& les Pasteurs escartez par toutes les prouinces de la terre ne pouuoient venir qu'au commande-mẽt des Roys, n'y supporter cet Empire que de l'Empire mesme. C'est aussi aux douleurs de ses blessures, aux premiers accez de ceste fieure ardente, qu'elle tourne la veuë vers Constantin,& luy demande vn Concile contre le schisme des Donatistes qui l'auoit entamee iusques au vif. Pẽ-se elle auoir bandé ceste playe : Voyla vne tumeur enflãmee & noire qui cõ-mẽce d'abottir& paroistre sur la peau, puis d'vn coup se creue & se resout dãs le corps,& repand les vapeurs de son poison iusques au cœur. L'heresie Arriẽne l'assaut aux parties nobles, la va esbranler iusques aux fondemens, & s'en prẽd à Iesus Christ mesme eternel fondement de l'Eglise. C'est icy qu'elle est estonnee,troublee,presque hors de soy, qu'elle semble se deffier de ses forces, qu'elle appelle encores

Constantin, qui prenãt le soin de ceste maladie despesche des courriers par toute l'estẽduë de l'Empire chercher les appareils, & les remedes propres, qui enuoye passe-ports, equipages, & moyens à tous les Euesques du mõde pour venir à Nice. Ce mal est-il passé, mille sortes d'heresie queüe à queüe, que quelques esprits melãcoliques, & ambitieux sommeillant au fort du repos de l'Eglise forgẽt en leurs ceruelles, la viennent attaquer à la fille : où quelquefois d'vn effort meslé, cõcerté, & coniuré desgorgent sur elle leur orage, & flot sur flot la haussent, la virent, l'estourdissent, l'esbranlent iusques à la renuerser. En tout cela il s'en faut toujours adresser aux Empereurs. Voila les Conciles de Constantinople, d'Ephese, & de Calcedone, & vn grand nombre de particuliers Synodes conuocquez par les Princes pour la depestrer des incõmoditez de tous ces maux. Mais quand les maladies sẽblent du tout gueries, & ceste horrible guerre estainte, que les confessiõs

de la foy ſont bien concluës, & bien grauees ſur l'airain, ne ſe peut on point paſſer des Roys? Il faut encore armer les decrets, & decerner des peines ſur les contrauentions: l'Egliſe eſt trop foible & trop debile pour les biẽ faire garder, les anathemes ne brident pas l'audace des heretiques qui en franchiſſent, & en briſent les ſacrez liens. Il faut que Theodoſe, Valentiniã, Iuſtinian premier & ſecond, & les autres y adiouſtẽt la force, & facent icy publier des rigoureuſes ordonnãces. Auquel effect on dreſſoit d'ordinaire deux Edicts, dont l'vn contenant la ſeule confeſſion des peres s'adreſſoit aux Eueſques de Rome ou de Conſtantinople; l'autre conceu ſur la peine des refractaires eſtoit enuoyé au Magiſtrat ciuil pour l'entretenemẽt, & l'obſeruation de tous les deux, comme nous voyons par les nouuelles de Leon le Philoſophe. De qui les loix portant amẽde ou ſupplice ont adreſſé à Stylianus ſouuerain Magiſtrat de l'Empire, les autres qui ne touchent

qu'à la foy & police de l'Eglise sont vouees à Estiēne Patriarche de Constantinople. Quelquefois les Empereurs enflez de tant d'heureuses issuës & de salutaires effects de leur conduite presumoient aussi tant de leur bon heur que sans assembler l'Eglise ils hazardoient de iuger les heretiques, & Theodose, & Honorius condamnerent Celestius & Pelagius, dont la doctrine fut apres reprouuee par les Conciles de Cartage. Où bādant plus roidement les loix, ils essayoient par la mort du premier qui mettoit en auant quelque doctrine nouuelle, corrōpuë, & de mauuaise odeur de couper les veines au mal croissant, & arrester ceste humeur fascheuse par le feu & les cauteres ardens, sur lequel subiect Theodoric fit mourir vn Diacre. Mais Michel l'Empereur d'Orient pēsant par la rigueur apporter le mes-
Prul. dia me repos à l'Eglise fut si peu heureux
con. l. 24 en ce dessein qu'il alluma vne forte se-
rer. Rō. dition dans Constātinople. Tāt de diuers cōbats d'heresies, tāt d'afflictiōs,

& de playes que l'Eglise en a receuës, ont monstrè par l'euenement qu'il lui estoit malaisé de s'ẽ demesler sans l'assistance de l'Empire: Toutefois ce ne fôt pas encore là ses plus grandes trauerses, ny ses pl⁹ violẽs assauts. Car voicy des schismes qui la diuisent dãs elle mesme & la tirent çà & là, qui la dissipẽt & l'entamẽt cruellemẽt. Vn autel se dresse contre l'autre, l'Eglise se bãde cõtre l'Eglise, les Orientaux se departent & separent des Occidentaux, l'vn siege s'esleue plus que l'autre, les Patriarches sortẽt hors de leurs termes, Ierusalem en veut à Alexandrie, Cõstantinople s'esgalle à Rome, Rome l'a veut fouler, l'autre dit apres qu'elle est plus grãde. De toutes ces grãdes & mortelles agitations c'est encore aux Empereurs d'en auoir la teste rõpuë, d'en porter le soin & la peine, d'interposer des Euesques mediateurs, d'y employer la main de leurs Officiers, & de rassembler encore des Cõciles. Quelquefois couurant doucemẽt les hontes de leur mere, ils essayent d'as-

paiser, & moderer auec peu de bruit ces humeurs chaudes si esmeuës: Iouinian en traicte à part auec Athanase, & Theodose le Grand en confere longuement, & d'affection auec Nectarius. Car sainct Augustin asseure que Dieu a principalement rangé l'Eglise sous l'ombre & la garde de l'æsle des Magistrats pour la dissipation de ces troubles & de ces diuisions, pour la correction de ces hommes insolens qui la bandent contre elle mesme, & pour la peine de ce- libertins dont la bouche trop forte emporte la bride de ces sainctes contrainctes. Aussi en ces mauuaises rencontres de Scisme, l'Eglise recognoissant l'heureuse main des Roys, ne se retire qu'à Constãtin, à Constantius, Constans, Theodose, Honorius & Martian: Sainct Gregoire s'addresse à Maurice pour tirer raison de l'Archeuesque de Constantinople, Boniface troisiesme en croit Phocas pour la precedente & l'vniuersalité, & quand les Euesques de Rauenne & de Milan, refusent de

. Augu*st* l... cõtra liter. pe-til.

ployer

ployer de bõ gré ſo⁹ ce nouueau ioug de ſeruice les Papes importunent les Empereurs de les y cõtraindre de force ouuerte. Mais quel autre euſt peu eſtre capable pour aracher les ſchiſmes du milieu de Rome meſme, quãd à la creation des Papes il y euſt autrefois tant de ſang reſpandu, quand on ſ'entre-coupa furieuſement la gorge pour l'ambition de Damaſus & Vrſiſinus, quand on vidtãt de carnage à Rome qu'il sẽbloit preſque que les monceaux des corps morts entaſſez peſle-meſle fuſſent les degrez pour monter au Papat? Ne fut-ce point Maximin prefect de Rome qui eſtouffa prudãment ceſte violante ſedition, & reprima ces dangereux exemples? A qui ſe fuſt-õ adreſſé qu'à Honorius lors que Boniface, & Eulalius ſe cãperẽt quaſi l'vn contre l'autre, quand ils tindrẽt tous deux ſeptmois le ſiege, qu'on vid Rome diuiſee & coniuree contre Rome meſme? Mais encore lors que Symochus, & Laurentius ſe batoient furieuſement pour leur dignitè, qui euſt

Socra. 4. cap. 24. Amina.

Platin. Contin Damas.

peu estaindre les inflãmations de ces humeurs ambitieuses que Teodoric, qui tint la dicipline de l'Eglise haute & ferme, & en rembarra ces hommes contẽtieux? Quel autre print à cœur l'iniure de l'Eglise habandonnee, & desceperee que Henry troisiesme, qui comme vn Hercule nouueau abatit d'vn seul coup vne effroyable Hydre à trois testes, & deposa trois Antipapes Benoist 9. Syluestre 3. & Gregoire 6. qui troubloiẽt Rome de leurs factiõs, remplissoient toute la Chrestienté de scandale, & s'estoient accordez pour diuiser, dissiper, & perdre l'Eglise? Il eut bien le courage, & les autres Empereurs successeurs de son Estat d'en faire autant à Gregoire 7. Vrbain 2. Paschal 2. Adrian 4, Alexendre 3. & outres de mesme estoffe, mais ils furent tous trop foibles, & ces Papes trop grãds & trop forts; qui s'apuyans sur les bras de quelques Princes plus puissants encores qu'ils gaignoient finement gauchirent ces coups vigoureux, & euiterent les attaintes de la

reformatiõ:puis comme taureaux eschauffez qui eschappẽt blessez & sanglants de la boucherie, coururent furieusement l'Europe, abatirent tout ce qui leur vint en chemin, & renuerserent la plus part des Estats, & des Eglises. Toutefois quand les Princes Chrestiens se sont voulus donner la main, & conspirer ensemble à ceste iustice, on est bien venu à bout de ces Archeuesques les plus mal-aisez à tenir, & a on faict souffrir la touche de la discipline Ecclesiastique a quatre de cest ordre disposez sous la conduite de la pendence de Sigismond à Pise, & Constãce. Que si le mesme bonheur n'accompagna les Roys à Basle contre Eugene 4. ce fut faute de mesme volonté, de mesme deuoir, & de pareille intelligence. Toutes & quantes fois donc que l'ambition des Euesques a faict naistre des schismes, ç'a esté aux Princes s'ils ont esté assez forts, de rassembler & reünir l'Eglise diuisee & despecee, & reduire chacun aux termes de sa iurisdiction, fer-

mant seurement ceste porte d'Ambition source des maux de l'Eglise, qui estoit le poinct le plus necessaire de la discipline. Car comme dit S. Gregoire, c'est troubler tout le monde ensẽble que de confondre l'ordre estably entre les Euesques. Hé à qui pouuoit estre mieux deuë ceste iurisdiction qu'aux Roys puis que c'estoit de leurs mains que la plus part des Eglises tenoiẽt leurs titres d'honneurs Episcopaux. Metropolitains, ou Patriarchiques? Car ce furẽt eux qui au Concile de Constãtinople auãcerent & monterent ceste ville au Patriarchat, & ployant l'ordre des peres de Nice l'auantagerent par dessus Antioche, Alexandrie, & Ierusalem. C'est de Martian que Calcedonne receut la marque Metropolitaine; & Iustinian rassembla en faueur de Cartage l'honneur de toutes les Eglises, & l'espãdit apres sur la premiere & seconde Iustinianee. Pour cela les Princes se reseruoient tousiours le iugement du rang & seance des Patriarches, & des pri-

Epist.32. lib.9.

L. decernim.us. C. de sac. eccl.

Ex act. Con. Calced. tom. 2. con.

Nouuel. 37. Nouuel. 9.

uileges Metropolitains ſemence de la plus part des diuiſions de l'Egliſe. Que ſi ces poincts d'honneur ont eſté quelquefois agitez és Conciles comme de Conſtantinople, d'Epheſe, & de Calcedonne, ſi le Concile de Calcedonne a cogneu des differends des Archeueſques de Ieruſalem & d'Antioche, ſi les autres moindres contentiōs entre les Metropolitains ont eſté traictees à Epheſe pour les Egliſes de Cipre, ç'a eſté touſiours ſoubs l'autorité & moderation des Empereurs, en la preſence, à la veuë, & ſoubs les ſuffrages des Magiſtrats ciuils: qui en la troiſieſme action du Concille de Calcedonne iugerent les droicts Metropolitains de Nice & de Nicomedie: & Eunomius Eueſque de Nicomedie ne s'ē adreſſa qu'à lEmpereur. Ce ne ſōt point entrepriſes: car le troiſieſme Cōcile de Cartage laiſſe plainemēt ceſte iuſte cognoiſſāce aux iuges ſeculiers. Auſſi le pouuoir de la creatiō des Eueſques bien entier en la main des Princes cōfirmoit fort ce iu-

gemẽt de leurs Magiſtrat ſur les honneurs des Sieges. Car c'eſtoit de la ſeule authorité de l'Empire que les peres eſtoient promeus aux dignitez Ecclesiaſtiques, cõme diſt Conſtantius à Liberius. L'hiſtoire ſaincte monſtre clairemẽt les droits que ſe donnerẽt Valẽtinian premier, Theodoſe, & Arcadius és inſtitutions de S. Ambroiſe, Gregoire de Nazianze, & S. Chriſoſtome: Et les Conciles tenus ſoubs Adrian premier, & Leõ huictieſme le teſmoignẽt aſſez auec le lõg vſage en la creatiõ des Papes meſmes. Ie pourſuiuroy plus auãt ceſte pointe ſi ie n'auoy voüé vn particulier diſcours à ce ſubiect; ie diray ſeulemẽt ce mot, que ſi les Princes ont laiſſé quelquefois les eſlections librés, & s'en ſont repoſez ſur l'integrité du Clergé de leur Empire, ils en ont au moins baſty l'ordre & la forme. Auſſi pour ne perdre pas de veuë l'honneur de ce droit, anciẽne gloire des Roiaumes, pour faire voir que les promotions de ces charges ne laiſſoiẽt pas de demeurer bien

Theod. l. 2. ca. 16. & lib. 4. cap. 6. Soſom. li. 7. c. 8. & l. 8. ca. 2. Theod. li. 5. cap. 7. tom. 3. con.

Nouuel. 6.

entieres en leur main, que d'où qu'on en print les titres ce n'estoit que soubs leur bonne volonté & leur souffrance, ils n'ont iamais lasché l'aurhorité & lapuissancede destituer les pasteurs indignes, infidelles à lestat, ou trop scandaleux, quand leur mauuaise vie & leurs desportemens ont demandé ceste iustice. Là où cest insolent Espagnol qui remüe toutes les pierres des fondemens de nostre Estat, a presumptueusement faict menasser nos Prelats fideles de la priuation de leurs dignitez, comme si la fidelité estoit vn crime, comme si ceste destitution n'estoit pas vn droict puremēt Royal attaché eternellement au sceptre de France, & que nos Roys ont autrefois bien faict sentir aux Papes mesmes, *Amnon. l. 4. cap. 88. & 110.* comme Leon III. & IIII. pour l'euesché de Rome. Cepropos nous a conduicts au poinct de la dicipline que quelques Ecclesiastiques desbauchez de leur deuoir refuyent plus farouchement. C'est de laisser iuger leurs personnes aux Magistrats; parce con-

me ils disent, qu'ils sont les oingts de Dieu, par ainsi sacrez, inuiolables, demis-Dieux. Aquoy ils firent vn grãd effort au Concile Romain sous Innocẽt 3. pẽsant de ceste secousse mettre du tout à bas la puissance seculiere : & Gratian tout courbé des Decretales de quelques Papes qu'il raporte sur ce subiect, en veut escarter si loin le Magistrat qu'il luy en pence faire perdre pour iamais le souuenir & l'enuie. En quoy ie m'estonne qu'ils neprenẽt pas garde que S. Iean Chrisostome & les autres peres les resoluent clairement que l'Apostolat ou autre dignité quelque haute qu'elle soit en l'Eglise n'affrãchit pas de la main du Magistrat ciuil; & que S. Bernad represente à Eugene que les Apostres se sont tenus debout & nus-teste attendãt leur sentence de la bouche des Iuges laiz C'est icy certainement que le Magistrat se doit monstrer plus vigoureux & plus grand ; recuillir ses forces, redoubler sa vertu ,se faire voir a face ouuerte, & se deploier tout entier;

parce que la iustice est la principale cause de sa creatiõ, l'intẽtion premiere de la constitution de son ordre, & l'vn des nerfs de la puissance de Dieu sur les hommes. Car c'est pour estre iugez que les enfans d'Israël demanderent des Roys à Samuël à l'exemple des autres peuples. Si les Princes sont donc formez de Dieu pour la iustice, envoyez icy comme Vice-Roys de son diuin Empire, pourquoy les Ecclesiastiques retarderont-ils les effects de leur sainct establissemẽt, s'opposeront à la fin, & à la droite visée de ceste volonté de Dieu, & à la force de ses plus puissans desseins ? Il ne leur faudroit point des Rois en tout si ceste plus noble, plus naturelle, & plus viue partie de leur dignité estoit superfluë & oisiue, ou demeuroit si mãque & si courte qu'elle ne se peut estandre & arriuer iusques à eux. Pourquoi le Magistrat est-il en l'Eglise ? que luy sert il d'ordonner de la police, & de se mesler ainsi de tout ? à quoy bon tout ce soin & toute ceste peine ? cela ne

tend il point à quelque fin? car il faut butter à quelque chose de certain en toutes nos actions. Estce pour ordonner de belles loix en l'Eglise, faire vigoureusemént florir la doctrine, & les decrets des Conciles, & des peres? Et comment peut estre bien gardee l'integrité de la discipline sans qu'il y ait des peines decernees contre les refractaires? Et que pro fite-il n'atacher des peines aux sanctions des Edicts, d'armer les loix, de donner aux Decrets vne trampe de rigueur si on n'en peut exercer & mettre en œuure la iustice? Que sert-il de porter tant de beaux traicts dorez dans vn carquois sans la force, l'adresse & la main d'vn archer pour les decocher? Que vaut vne belle espée attachee & cousuë à son fourreau? C'est vouloir faire vn fantosme du Magistrat en l'Eglise, vne seconde intẽtion, vne vaine chimere en l'air, vne fantasie imaginaire, vne statuë inanimee, vn masque qui serue à donner des terreurs en songe, ou à faire peur aux en-

sans, & qui au besoin s'esuanouisse & disparoisse sans effect, sans vertu, sans ce pourquoy il a esté estably au monde. Puis que l'ordre Ecclesiastique est vn des plus puissans membres de l'Estat, des plus hardis, quelquefois des pl⁹ mal-aisés à manier, qui possede les consciences, qui fait trēbler les ames, vne espece d'Empire dans le cœur de l'Empire, qui en fin peut beaucoup faire de mal quand il veut, & nous l'esprouuons en beaucoup d'endroits en Frāce: il faut que la iustice soit pour le moins aussi tenduë & bandee vers luy que vers les autres parties de ce corps: qu'il soit retenu sous la seuerité des mesmes loix, & lié d'attaches aussi fermes. Il faut cerner ceste puissance des droicts limités de sa raison, & si elle est trop forte en bouche y apporter le caueßon auec la bride. Autrement il seroit permis aux gens d'Eglise, s'ils se vouloyent tant oublier, de viure aussi dissoluëment qu'il leur plairoit, de pecher publiquemēt, semer des scandales, se souiller dans le sang, faire des

entreprises sur l'estat, verser le poison sur la table des Princes, se revolter à chasque bout de chãp quand la mouche les picqueroit, deschirer vn Empire, gaster & cõuaser tout, puis qu'ils porteroiẽt auec eux leur franchise, & leur asile, & des abolitions en blanc, puis que le Magistrat n'oseroit alõger la main sur eux. Quels desseins dangereux, quelles inuẽtions de mal-faire, quels moyẽs de pecher auec liberté. A ce cõpte on pourroit faire en fin par l'abus que le Clergé seroit vne impunité de mal, & vne absolution de tout crime, que la Prestrise pourroit deuenir vne couuerture à to⁹ vices, vn appareil à toutes playes, & vn emplastre à toutes sortes de maux. Qui auroit encouru la rigueur des loix qu'il auroit forcées, qui auroit violé le Magistrat mesme, se rangeroit à l'Eglise comme à vne asseurance impenetrable, & perpetuelle. Les meschans se sauueroiẽt dedans pour la crainte des fautes passées, pour le desir & l'enuie des nouuelles, les criminels plus de-

ſeſperez s'y reduiroient en plus grand nombre que les gens de bien, on rendroit l'Egliſe remplie de voleurs on en feroit vn college de toutes ſortes d'hõmes corrõpus & abandõnez, l'eſgout & la ſétine ou s'eſcouleroiẽt toutes les ordures du mõde. Ou en tũberoit-on en fin? qu'elle confuſion, quel deſordre. Autant de Cures, autant de chapelles ſeroyent donc autant de ſouuerainetez, & de principautez? autãt de Couronnes de Preſtres ſeroient autant de petits Royaumes, autant d'eſchantillons d'Empire qui ne releueroient que de leur fantaſie? il y auroit en fin autant de Roys que de ſuiects? Qu'on eſpluche d'auſſi pres qu'on voudra l'hiſtoire de l'Egliſe, on n'y pourra iamais fonder ce priuilege de clericature. Car pour ne nous arreſter point à la correction que les Roys de Iuda auoyent ſur leurs Preſtres, Conſtãtin de qui on appuye ces nouuelles exemptions cogneut de la cauſe de Cæcilianus, & par lettres caſſa toute la procedure des Eueſ- 1. Reg.

Theod. li. 2. cap. 16 ques contre Athanaſe. Le Pape Liberius meſme importuna Conſtantius *Soſom. 3. cap. 9.* de faire vuider la cauſe d'Athanaſe, & de luy donner des iuges; Iules Len *Theod. 2. crp. 27.* pria ardamment Conſtans ſon frere, & Conſtãtius delegua le prefect Ho- *Soſom. 4. cap. 21. & 22.* noratus pour inſtruire l'accuſation d'Ætius. Sur ces conſiderations & ſes exemples, S. Hilaire bien inſtruict & edifié des authoritez des Magiſtrats Royaux, ſupplie tant ſeulement Con- *In lib. ad Conſtant.* ſtãtius de prendre garde, & auoir ſoigneuſement l'œil que ſes officiers aillent doucement & ſobrement és iugemans des perſonnes Religieuſes: & *Epiſ, 159* S. Auguſtin eſcriuit au Comte Marcelin, qu'il trouuoit fort bon & neceſſaire qu'il euſt informé contre certains Preſtres Donatiſtes, & leur euſt fait le procés. Ie ſçay bien que les Princes ont ſouuent remis les cauſes des Eueſques, & autres Eccleſiaſtiques à l'aſſemblée des Conciles; mais ç'a eſté pour les finir auec l'aſſiſtance de lenrs Magiſtrats, auſquels les peres ont laiſſé le iugement des perſon-

nes, apres auoir auec eux examiné, & esprouué la doctrine. Que s'il n'estoit question que de la mauuaise vie, des vices, des desbordemens, ou des entreprises par eux faites, c'estoit la pure iurisdiction des Magistrats ciuils. Car Sapores delegué par Gratian pour iuger les Euesques Paulinus, Meletius, Flauian⁹, & Apollinaris, osta la dignité episcopale à Apollinaris, pour l'adiuger à Meletius, & Flauianus accusé par les Papes Damasus, & Anastase plaida humblement sa cause deuãt l'Empereur Gratiã, & protesta s'il auoit fait faute de remettre l'Archeuesché d'Antioche entre les mains de qui il ordonneroit. Il est vrai que la premiere fois qu'on iugea de l'affaire d'Eutiches ce fut en vn particulier Concile tenu à Constantinople sous Theodose le ieune, mais le Patrice Florẽtinus cogneut de ses accusations auec les Peres, & depuis en vne autre assemblée ou on renforcea de iuges, Martialis & Carterius deux des plus grands officiers accompagnerẽt

Theodor. lib. 5. c. 3 4. & 23.

Florentinus. Pour l'honneur de la iurisdictiõ de l'Empire on voulut qu'au second Concile d'Ephese conuoqué pour mesme suiect, Elpidius & Eulogius Magistrats ciuils assistassent au discours entier de ce procez, comme on void par la lettre qu'en escriuirent Theodose, & Valentinian à Proculus procõsul d'Asie: & au Cõcile de Calcedone ou cest Abbé fut du tout condamné quinze officiers de l'Empire se trouuerent à son arrest. Surquoy Euagrius remarque que la formule du decret fut dressee & pres-cripte par les Empereurs, dont l'authorité eternelle auoit par lettres patentes conçeu & basti auparauant l'ordre des iugemẽts du premier Concile d'Ephese. Ainsi les mesmes iuges de Calcedone apres auoir expedié Eutiches, traicterent d'vne haleine la cause de l'Archeuesque de Hierusalem, de Flauianus, & d'Eusebe deposez au second Concile d'Ephese, En la 14. session de ce Synode l'Euesque Sauinianus demanda par requeste d'auoir des Iuges Laiz, qui

qui vuiderent aussi tost son procez & d'vn Euesque nõmé Anastase, & Dioscorus supplia humblement les Princes & le Senat d'honorer son iugement de la maiesté de leur presence. En fin personne n'ignore que S. Gregoire n'ait renuoyé à l'Empereur les Euesques de Milan & d'Aquilée pour estre seuerement corrigés par les Magistrats, que par vne de ses lettres il n'ayt ardemment supplié l'Exarche d'Italie de iuger la cause de l'Euesque Blandus; & qu'au sixiesme Concile General les Patrirces & autres Iuges seculiers que Cõstantin y auoit amenez, n'ayẽt procedé auec les peres à la destitution de Machaire d'Antioche, & d'Estiẽne son disciple. Ie ne nie pas que les Princes n'ayent accordé quelquefois ceste iurisdiction à des Euesques. Car Constantius s'en fia à Valens, & le ieune Theodose en honora Eustachieus Euesque de Berith au 2. Concile d'Ephese; Mais ie dis aussi que les Euesques n'osoient pas d'euxmesmes estandre la main sur ceste co-

Cap. Istu. 11. q. 1.

lib. 1. epi. 37. ind. 9

gnoissance: S'ils en auoyent affaire ils
Cap. 19. en requeroiẽt les Princes: C'est pour-
2. Tom. quoy au Concile Mileuitain les peres
concil. delibererẽt de demãder à l'Empereur
le iugement episcopal, qui a esté si de-
bile & si foible en la force & la fleur
de l'Empire, qu'ils n'en ont iouy que
par souffrance, & nos liures ne l'appel-
lent qu'audience episcopale. Les Pa-
pes sont ceux qui ont plus fait icy les
mauuais, qui ont le plus voulu esbran
ler ceste anciẽne & vigoureuse iustice
du Magistrat ciuil, & qui ont plus tra-
uaillé à renuerser ce ioug legitime des
Princes; forgeãs des nouueaux priui-
leges & franchises sans sçauoir ou les
appuyer que sur les nuës, pour apres
espandre, & faire plouuoir ceste dou-
ce grace de leurs sieges sur les autres
Ecclesiastiques, & seruir comme d'a-
bry, d'asile, & de retraite à tous ceux
qui seroyent tirez en iugement ciuil.
Qui est en effect violer les loix, forcer
l'ordõnance de Dieu mesme, semer la
rebellion contre les Roys, & distraire
les subiects de leur obeissance Chre-

ſtiẽne. Et toutesfois ce ſont les beaux decrets qu'on attribue à Felix, à Marcellin en la ſeconde epiſtre aux Eueſques d'Orient, à Silueſtre, à Gelais en ſes lettres au Comte Ezechie, & aux Eueſques Creſpin & Sabin. Encore Palea perdant icy toute honte rameine vn lieu des reſponces d'vn Martyr Boniface, pour euoquer par deuãt les Eccleſiaſtiques tous les procez meuz entre les Chreſtiens, qui eſt vne audacieuſe & inſupportable fourbe pour ruiner de fonds en comble l'authorité des Roys, dont les principaux nerfs conſiſtent en l'ordre de la iuſtice. Auquel deſſein ſous couleur des ſermens, de contracts, tonſures, & autres ſubtilitez Romaines on auoit introduit en France ces nouuelles & démeſurees libertez, ſi nos ſages Roys aduertis par les Magiſtrats n'euſſent vigoureuſement repouſſé ceſte nouuelle iuriſprudence. Voicy d'eſtranges artifices, pour appuyer ceſte licẽce deſreglee quelques Canoniſtes, & eſcoliers de la Rouë font icy monſtre

d'vne authorité du Concile Mileuitain, à laquelle ils tordent difformement le nez. Car là où les peres priuent d'honneur Ecclesiastique ceux qui demanderont à l'Empereur la charge & l'exercice des iugemẽs publics, Gratian gehennant, & corrõpãt ce Decret le ploye contre ceux qui poursuiurõt d'estre iugés eux mesmes par les Magistrats : Qui est vne malice euidẽte & vne fausseté pourpensée contre l'intention du Cõcile, &les arrests incorruptibles du S. Esprit. Qui ne s'esmerueilleroit de ceste presumption Romaine d'oser secourir autruy des armes qui sont trop foibles, & trop moles pour soy mesmes? Car y eut il iamais Euesques sur qui les Rois ayent tant de fois deschargé la grauité des iugemẽs seculiers, ni qui ayent tant ressenty les traicts poignants de la iustice des Princes que les Papes? Ils en ont esté comme les buttes, le blanc, & la visée: & l'ordinaire exercice du bras du magistrat. Tesmoins Liberius, Sixte III. Boniface, Symachus

Vigilius, Pelagi⁹, S. Gregoire mesme, Leon III. Paschal I. Leon IIII. Iean XII. Benoist IX. Siluestre III. Gregoire VI. Gregoire VII. Paschal II. Alexandre III. & autres, à qui Constantius, Valentinian, Honorius, Theodoric, Theodora, Maurice, Charlemagne, Lottaire I. Loys II. Oton I. Henri III. & IIII. Federic I. & les autres Empereurs ou leurs souuerains Magistrats, ont fait instruire les procés criminels. Et les meilleurs & plus saincts de tous ces Papes comme sainct Gregoire, Leon III. & IIII. leur ont demandé humblement des iuges entiers & gẽs de bien, & se sont purgez deuant eux, sans apporter de declinatoire: les autres plus fascheux, & plus difficiles ont esté rangés sous ceste saincte auctorité par l'ordre, & les formes de iustice. De penser qu'on eust plus respecté leurs iniurieux decrets, redouté la terreur de leurs foudres, ou plus espargné leurs outrageuses bulles que leurs personnes mesmes, seroit auoir peu de discours & de raison,

Theodor. Contin. Dam. Platina. Iohā. Mai. cranctz. Annon. Regin. Sigeb. Auent.

nous ferons voir en leur lieu; comme elles ont esté traictees. Mais encore que les Princes attirant toute la discipline de l'Eglise, l'ayent tousiours fait recognoistre bien vigoureux aux Papes & à tous les autres grands Euesques, qu'ils en ayent faict baisser le sourcil aux plus orgueilleux, qu'ils la leur ayent fait admirer bien puissante, & bien entiere iusques en ses plus petites parties; Ie ne trouue rien ou ils l'ayent desployee plus ouuerte, n'y ou ils l'ayent plus tenduë qu'és excõmunications. Ce glaiue de l'Eglise leur a esté tousiours suspect & comme a charge, ils ont cognu qu'en fin ils en receuroyent quelque attainte & quelque playe: mais ils ont mal preueu que ce seroit la perte mortelle, & la ruine de l'Empire. Qui n'eust pensé de prime face que c'estoit la propre & pure iurisdiction de l'Eglise, qu'il n'appartenoit qu'aux Euesques & aux Prestres de manier, & traiter ces liens, d'vser de censures, & qu'on n'y deuoit rien regarder apres eux?

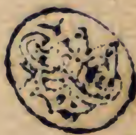
Et toutesfois les Princes comme Euesques en l'Eglise, y tenans les premiers rangs d'hõneur, & les plus hautes places, desireux de fermer la porte aux desordres qui pouuoyent sortir de ce pouuoir si chatouilleux ont faict des meures ordonnances pour y regler & policer les Ecclesiastiques, ont prescrit l'ordre, la forme, & le tẽps des excommunications, cassé celles qui leur ont semblé iniustes ou rigoureuses, & excommunié en fin eux mesmes les Euesques des premiers & plus grands sieges de l'Empire. Nous voyons dans le Code des loix de Theodose, Martian, & Valentinian sur ce subiect. Mais Iustinian qui faisoit ordinairement gloire du soin continuel qui attachoit de si pres son esprit à la conduite des Eglises, surpassant aussi les autres Princes en ceste vigilence necessaire, garde de leurs estats, apres auoir sainement & prudamment ordonné toutes les particularitez qui pouuoyent regarder les affaires si importantes, à fait reluire

L. decere C. de sac. Eccles.

ses religieuses constitutiõs d'vn double & admirable pouuoir. C'est d'excommunier & d'anathematiser tous ceux qui luy sembloient suiets à ceste peine, & d'ordonner & limiter aux deux plus hautes Eglises du monde la façon des excommunications. En deux de ses constitutions il foudroye toutes sortes d'heresies, mesmement celles dont son siecle estoit le plus infecté, comme de Nestorius, Eutiches, Apollinaris, & coupe & retranche viuement ces Heresiarches de l'Eglise: en deux autres il commande premierement à l'Archeuesque de Constantinople, puis à Iean Pape de Rome d'excõmunier les heretiques de l'Empire qu'il auoit desia separez & mis hors de la societé Chrestienne. Et le Pape recueillant les formes de ces excommunications auec vne infinité de paroles d'honneur & de respect, auec mille humbles remerciemens & submissions sainctes, lasche ses excommunications selon la teneur, l'ordre & commandemẽt des Edits du Prin-

L. cognoscere l. cũ recta l. nos reddẽtes l. sancimus C. de sum. Trinit.

ce, n'ayant osé auparauãt s'auenturer de soy mesme à r espandre ces censures si necessaires sur l'Empire. Apres lesquelles il supplie encores Iustinian d'auoir agreable qu'il restablisse & remette au seing de l'Eglise ceux qui reuiendront à vn meilleur entendement, reuocquez par la crainte, & la publicatiõ des anathemes. Ce Prince fort soigneux & fort ardẽt à redresser la discipline de l'Eglise toute faucee & ployee de tẽt de coups redoublez, & des diuerses & furieuses tempestes de tant de schismes & d'heresies, sçauoit tres-bien comme il falloit manier & retenir les Euesques en l'vsage de ce pouuoir, ne leur permettoit pas d'employer ces peines mortelles à leur discretion : & lors qu'il leur en accordoit l'exercice c'estoit pour s'y comporter auec iugement & prudence, auec vne grande cognoissance de cause, & pour traiter ces admirables misteres d'vn esprit reposé, pur de toute corruption, franc & net de hayne & d'enuie. Que si on outrepas-



ſoit en rien les iuſtes regles qu'il en auoit donnees, ſi le motif & la cauſe des cẽſures n'eſtoit prouuee iuſte, apparante, & deſcendre de l'ordre des
Nouuel. 123. ſainćts Decrets : il mandoit aux Iuges de l'Empire de caſſer ces excommunications comme iniques, deſraiſonnables & violantes, & enioignoit aux Archeueſques d'excõmunier les Metropolitains, & aux Metropolitains les Eueſques qui auoient mal verſé en ceſt endroit, & abuſé de ceſte ſainćte & redoutable authorité Eccleſiaſtique. Ceſte prudence fut cheremẽt recueillie, diligemment & longuement entretenuë par ſes ſucceſſeurs, comme nous voyons és fragmens & reſtes des Baſiliques que l'iniure & la longueur du temps, & les barbares ennemis de la gloire Romaine nous ont laiſſé eſchaper de leur enuié. Car par des conſtitutions pareilles à l'ordre baſty par Iuſtinian, les autres Empereurs reuoquerent ſeuerement les excommunicatiõs iniuſtes, deffendirent de les ietter mal à propos, reprime-

rent la licence des Prelats par la seuerité des mesmes peines: & les nouuelles de quelques derniers Empereurs sont faictes pour mesmes reglemens. Les Roys n'en sont pas encore demeurez sur ces pas. Car voyant bien que pour la grande & ample iurisdiction des cinq premiers Archeuesques il n'y auroit presque que l'Eglise entiere qui les osast entamer de ce glaiue misterieux tant leur puissance s'estoit accreuë: eux comme gardes de ces precieuses armes Ecclesiastiques, chefs & directeurs de la police en ont quelquefois frappé les plus hauts sieges, & Valentinian II. Theodoric, & Arcadius censurerent & mirent hors de la communion de l'Eglise Sixte III. Symachus & S. Chrisostome Euesques des deux principales Eglises. Puis que les Princes se sont meslez si auant des plus grandes, plus secretes, & plus sacrees affaires de l'Eglise, il est aisé à iuger sur ces proportions si certaines, comme sur les pas d'Hercule, quelle a esté leur authori-

Nouuel. 1. Const. Porphir.

Socrat. l. 6. c. 16.

té en tout le reste. Ie diray constãmẽt ce mot qu'il n'y a eu riẽ en l'Eglise ou les Empereurs ne se soient employez, ny petite partie de la discipline qui ne rapporte quelque trait de leur soin, & de leur diligence. Car s'il faut parler du deuoir des Prelats, de la residence des fruits & reuenus Ecclesiastiques, de la pluralité des beneficés, de la symonie, de la vie du clergé & de ses mœurs, des bastimens des Eglises & de la cõsecration des Ecclesiastiques, des Diacres, des Moynes, des Religieuses, de leurs façons, de leur aage, de leur ordre, des formes & temps des sainctes assemblees ils en ont fait des ordonnances. En fin de toute la pieté & la police dont les saincts decrets des peres nous ont laissé quelque lumiere, on en verra des viues marques dans nos loix ès Codes de Theodose & de Iustinian, ès Nouuelles de Iustinian, de Leon & de tous les autres, & de bien claires & frequentes preuues dans toutes les histoires saintes. Ce que l'Eglise a tant loué en

eux, prenant ce labeur en bonne part, qu'en recompense elle les a esleuez des titres de tres-Chrestiens, tres-catholiques, & autres pareils dont la plus part de ces Princes ont fait plus d'estime que des triomphes les plus magnifiques, & plus superbes noms de gloire que leurs armees leur eussent peu acquerir. Nous auons veu la discipline de l'Eglise bien entiere en l'Empire, & l'Empire bien entier en elle, respandu iusques à ses plus petites branches, coulë iusques aux fueilles plus menuës & plus tandres. Elle estoit entee si auant dans l'Empire, & auoit ietté de si fortes & si profondes racines dans son sein, que cõme nourrie de son humeur & de sa substance, comme puissante & noble partie de l'Estat Romain elle sembloit deuoir faillir & mourir auec luy, souffrir alteration par la sienne, decliner & deschoir d'vn pas esgal de ruine. Car tant qu'il luy est resté quelque sentiment de vie, elle l'a respiree communément auec luy resenty les mesmes attaintes

In l. liquet. C. de sum. Trinit.

de douleur, languy pitoyablemēt d'vne maladie pareille, perdāt sa vigueur & sa force à mesure qu'on la desroboit à l'autre, que d'vne alliance fidele elle a accompagné iusques au tombeau, pour passer apres en l'estat que le deuil de ceste perte luy pouuoit permettre iusques dans la main de ses heritiers. Mais c'est chose estrange qu'en vne si grande dissolution de la grandeur Romaine la discipline Ecclesiastique bien que confuse dans vn mesme corps, comme esprise & animee de quelque force celeste, comme tenant quelque chose de plus diuin, n'a point senty l'extreme rigueur de ceste mauuaise fortune, & s'est sauuee seule de ce mortel naufrage. Car lors que l'intemperāce, & la viellesse maladies des Royaumes comme des hōmes eurēt acueilly & presque estainct l'Empire, on vid bien en sa plus grande foiblesse, au bord de sa fin, lors qu'il rendoit presque les derniers souspirs, quand il sembloit appeller à sa succession, & à partage tous les Prin-

ces, lors qu'il fut exposé au sac & au pillage à toutes nations, lors qu'il fut deschiré & demembré en tant de pieces, qu'il fut cassé & brisé en tant d'esclats que ceste discipline ployoit & se laissoit mollemẽt aller cõme blessee, languissante & malade par simpatie & contagion : qu'elle estoit toute esbranlee, chancelante, preste à donner en terre, & à se roidir comme luy d'vne mesme froideur : Mais lors qu'il eut les yeux fermez d'vn sommeil de mort, qu'il vint du tout à fondre d'vne cheute effroyable, elle demeura ferme à ce choc violent, se trouua entiere sous sa ruine derniere, & se raluma comme dans ses cendres. On vid soudain que les Empereurs d'Orient en ce qu'ils peurent retenir de la premiere splendeur de ceste maiesté Romaine conseruerẽt inuiolees leurs prerogatiues en l'Eglise, ne retenant que ce courage de leur ancienne fortune, & le droict Oriental tout semé des constitutions de ceste grandeur, la faict voir claire cõme le iour. C'est

la dernïere chose que ces Princes perdirẽt, qui ne s'estaignit qu'auec la forme & les dernieres marques de l'Empire mesme. Et pour les autres, compagnons de ce partage : les Roys d'Italie, de France, les Empereurs d'Occident & tous les Roys de la Chrestienté succedãs par le droict de leurs espees à ceste riche despouille, firent aussi tost reluire les enseignes hereditaires de ceste authorité religieuse dans les bornes de leurs conquestes: qui veritablement en ceste grande diuision, & dissipation de l'estat Romain resta viue & saine en toutes les plꝰ petites portions de ce demembrement, cõme le mouuement & la vie des Insectes reside en chasque piece separee, & suit esgalement chasque partie coupee. Voila dõc les Roys d'Italie, Gots & Lombards qui se parerent aussi tost de ceste discipline comme du plus riche & plus precieux ornement de la Monarchie. Dequoy les preuues sembleroient necessaires, si quelques vns des Papes encores tous couuerts &

tous

tous marquez des cicatrices que leur ont laissé les attaintes de ceste discipline Royalle ne le monstroit assez apparamment : par ce que ces Roys les ont promeus, destituez, excommuniez, & leur ont faict souffrir tout l'ordre entier de la police de l'Eglise. Pour les Princes des autres Royaumes ; Nos Roys comme les premiers fils de l'Empire, succedans au nom de tres-Chrestiẽ, recognus pour les enfans aisnez de l'Eglise ont pl⁹ soigneusement aussi retenu tous ces droits, & remõté plus haut l'hõneur de ceste discipline, que l'Eglise Gallicane a tousjours auoüé depẽdre heureusemẽt de leur prudence. Car les paroles de respect du premier Cõcile d'Orleans, & les actiõs de graces rendues à Clouis du bon heur de l'assemblee des peres, la priere bien humble qu'on luy fit de confirmer les decrets & resolutions admirables de ce Synode monstrent assez que nos Roys estoient maistres, directeurs & tuteurs de tout l'ordre & police de l'Eglise. Mais les marques

2. Tom. Concil.

de ceste authorité Royalle esclairent encores plus viues & plus nettes au premier Cốcile de Lyon, & au Cốcile tenu à Poictiers sous Gốtrã pour le iugement d'vne Abbesse, ou les peres confessent dans la letttre sinodale que la reformation de l'Eglise n'apartient qu'au Roy; Et au secốd de Lyon qu'à luy seul est deu l'honneur de conuoquer l'Eglise Gallicane. Charlemagne fist voir au clergé ceste dignité toute ouuerte, & toute desployee en ce grand sinode appellé le Cốcile de France, ou il ordonna que deux fois l'an la Religion Chrestienne seroit nettoyee & repurgee en sa presence; ses loix capitulaires sont toutes plaines de ceste pieté, & le Pape Adrian I. n'e s'addressa qu'à luy pour la correction des Euesques, & la purité des Eglises. Pour ceste occasion les Conciles d'Aix tenus sous son fils Debonnaire logent tout le soin de la police Ecclesiastique dans l'ame du Prince, & les peres y forment & façonnent le Roy és vertus qui le doiuent

Tom. 2. conc. c. 8. Gre. Tu. l. 9. c. 41. 42. & l. 10. c. 16.

3. Tom. Concil.

accompagner au gouuernement des Eglises. Charge certes que nos Roys tenoient si chere, si precieuse, & si estroitemẽt reserree en leur main que Cap.27.
par les decrets du Concile de Meaux les Euesques proposent de prier humblement Loys le Ieune de vouloir lascher vn peu d'auãtage les resnes de la discipline, & de dõner plus de liberté & d'haleine aux pasteurs pour la conduite & le ministere des Eglises. Mais ceste authorité ne doit pas aussi estre restrainte & arrestee à la seule personnes des Roys. Car ocupez és autres affaires ils s'en deschargẽt sur l'hõneur & la conscience des Magistrats de leur Royaume, cõme sur l'vne des colomnes d'estat, purs rayons du soleil de leur maiesté, qui ont le soucy de faire entretenir les decrets des peres, tenir droicte la pointe de la discipline, la faire rouler d'vn cours vigoureux & esgal, & n'en importunẽt les Roys qu'aux occasions plus pressantes & plus grandes. Nous en recognoissons encores des traces ap-

2. Tom. Concil. parantes & infaillibles dans le troisiesme Concile d'Orleans, où les peres menaçent d'anatheme les iuges du Roy qui contraindront les subiects à suiure sa Religion ores qu'elle soit Catholique: Qui monstre que la Religion ne doit iamais estre forcee. Et au Concile de Dreux Charlemaigne amena auec luy les Cõtes qui estoiẽt les Magistrats pour proceder à la reformatiõ de l'Eglise. En quoy s'il reste encores quelque obscurité ou quelque ombrage, il est aisé de l'esclairer par la lumiere de ce mesme troisiesme Concile d'Orleans, & du premier de Lyon. En l'vn desquels la cognoissance des fautes de la Religion est toute Cap. 7. Tom. 2. Concil. liee au bras des Magistrats: en l'autre ils sont declarez iuges naturels des causes Ecclesiastiques: Et la France en cet endroict a beaucoup receu de preuues de leur vertu, & de leur integrité sous l'authorité & la deuotieuse prudence de nos Roys, qui se sont tousiours delectez en l'occupation religieuse des choses sainctes. C'est aussi

pour leur pieté, & l'honneur du maniement des affaires de l'Egise que S. Gregoire les louë si hautement, qu'il les esleue & range par dessus tous les autres ; & trouue si iuste le soin qu'ils apportoient à la conduitte des Eglises, qui par cinq ou six lettres plaines d'affection il les prie de ne se lasser point en ceste honorable & religieux exercice. Aussi les peres du Siege Romain qui se rencontrerent sous l'Empire de Charlemaigne, comme ils virent l'Eglise fort desreglee, & fort descheuë ne s'adresserent iamais qu'à luy pour y replâter l'honneur de la discipline. Et Boniface Archeuesque de Mayance Legat Romain confessa en la lettre qu'il escriuit à Daniel qui ne pouuoit rien remuër en l'Eglise, non pas coriger vn simple prestre, ou amander vne petite Religieuse sans l'authorité & la main des Princes François. A sa priere, ou plustost importunité violẽte Charlemagne & Carloman son frere commanderent par Edict public a toutes

Epist. 53. 54. 55. 56. 57. 64. l. 9. Indic. 4. & Epist. 113. 114 lib. 7. Indict. 2.

Ep. Adrian. ad Carol. Tom. 3. Concil.

Auenti. 3. Anna 1101. les Eglises de se reduire en ordre, & d'embrasser la reformation soubs les regles de la police Romaine, & la direction du Commissaire du S. Siege. De la seule deuotion de nos Roys au gouuernement des Eglises. Innocent III. prend subiect de loüer leurs merites & d'honorer leurs belles actions: & tranche ce mot auec beaucoup d'asseurance que rien ne les rẽd plus grands, plus glorieux, ny plus admirables que les puissans droicts & hautes prerogatiues qu'ils obtiennent si iustement en l'Eglise. L'vsage a faict voir en tout temps à la France la verité de ceste grandeur, que les Papes ne pouuoiẽt ombrager, ny obscurcir tant soit peu sans effacer beaucoup de la leur. Car les histoires estrãgeres, comme les nostres, rendent vn perpetuel tesmoignage de la pieté de nos Roys, & de leur continuelle vigilance à l'entretenement de l'Eglise Gallicane. Que si ces preuues semblent trop foibles: les superbes & magnifiques bastimens de tant de tem-

ples, les riches dotations de tant d'Eueſchez, les opulantes fondations de tant de riches Abbayes, l'ordre ſacré des Conciles qu'ils ont aſſemblez, la iuſte monſtre de tant de iugemés celebres qu'ils ont faict rendre pour la correction des Prelats, la reformation de tout le Clergé, la repugnation de toutes les Egliſes, la iuſtice & la Religion de leurs ſainctes ordonnances, & le teſmoignage que tant de peres ont laiſſé de leurs vertus & de leur ſoing pieux & deuotieux, ſont autant d'eternels monumens de leur gloire, que ceſte enuie eſtrangere & gothique ne pourra iamais effacer, ny tenir. Sur tout nos Roys ont toujours mis peine à tenir la diſcipline haute, droite, non ployee, & à la faire reſſentir en ſa naturelle vertu tant aux ſubiects qu'aux Papes meſmes s'ils ſe ſont auancez mal à propos ſur les droicts du Royaume, & les libertez de leur Egliſe. Cela garda les Papes d'entamer que bien peu la France durant la vigueur de la premiere race. Toutes-

fois Charlemagne bien qu'occupé d'ordinaire, & employé tout entier à la reformatiõ des Eglises, ne print pas garde qu'en fauorisant trop l'Eglise Romaine il affoiblissoit la nostre, & donnoit de mauuaises entrees sur son Estat. Et son fils Debonnaire n'estant pas assez ferme sur l'obeyssance, ne bandant pas assez les loix ciuiles & le Magistrat, comme il laisse couler & pendre trop mollement ce costé de bride pour vacquer à vne fort exacte correction du clergé & du Pape mesme, se trouue ingrattement recognu du deuoir de ses Chrestiennes intentions. Mais Charles le Chauue deuenu fort prudent par le dommage de son pere, recognoissant la dure teste de son Clergé apporta tous les remeces necessaires pour le ployer à son deuoir, pour rompre les pratiques qu'il auoit faictes auec les Romains contre la dignité du Royaume, & la grandeur des Eglises mesmes: & en vint heureusement à bout. Il remit sur les pieds les anciens decrets abbatus,

les appuya de la force de ses ordonnances, les fit exactement garder en tout son estat, redressa viuement tous les ordres de l'Eglise que la richesse & les guerres auoient desbauchés, fit retracter seuerement les iniustes iugemens des Euesques, casser les abus des Papes, enuoya des rudes lettres à Adrian II. quand il se plaignit que son Magistrat poliçast l'Eglise, & contint si estroitemẽt tous les Euesques dans les bornes de son obeissance, que de crainte que les Papes ne cõtinuassent à les gagner pour les poincter apres contre les droicts de France, il ne leur permist iamais l'issue du Royaume libre pour aller à Rome sans son congé. I'en pourroy dire autant du soing de nos autres Roys; entre lesquels S. Loys se monstra si amateur de la pureté de l'Eglise qu'il novs a laissé des ordonnãces bien sainctes & bien hardies pour la regler. Il ne flatta pas les Papes qui oserẽt toucher à son Estat; car par trois Edicts publiez en l'année 1268. il defendit courageuse-

Epi. Hincmar. Remens. ad Adrian. 2.

ment, & en ces termes, Les rapines & oppressions de la Cour Romaine; Et ne voulut iamais permettre que les Papes establissent, ou changeassent quelque chose en l'Eglise de France sans sa volonté. Ainsi Philippes le Bel, & Charles VI. les combatirẽt de la vigueur de leurs Magistrats, qui traitterent leurs abus selon la dignité des François, & la peine deuë aux temeritez Romaines, Les cours souueraines de France furent saisies & armees de ceste eternelle authorité par ordonnance expresse de Charles V. & de Charles VII. & les Articles presentez à Philippes de Valois par sa Cour de Parlement n'estoient chargez que de la reformation des licẽces, desbordemens, & entreprinses que Rome auoit desgorgé sur cest Estat, pour en inonder & noyer pour iamais la grandeur & les franchises. En fin ç'a esté tousiours l'honneur de nos Roys, & la fidelité de leurs Officiers qui embrassants constamment toute la discipline de l'Eglise, se sont principalement

roidis contre ces violences si dange-
reuses, dequoy nos Ordonnances, &
les Registres de toutes les iustices de
Frãce font pleine & suffisante preuue.
Mais pour le plus haut poinct de la
discipline, qui semble consister és iu-
gemẽs des personnes Ecclesiastiques,
il a esté tousiours estimé si iuste & si
naturel en la main de nos Roys, & des
Officiers qui sous leurs noms sacrez
exercent la iustice que S. Gregoire
recognoissant bien que c'estoit vn
droict de la Maiesté du Royaume, pria
nos Roys par vne de ses lettres de fai-
re vuider le procés de l'Euesque Vrci-
nius. Les Papes Leon III. & Paschal *Annon.*
I. confessant publiquement ceste an- 4.*cap.* 90
cienne iurisdiction, l'aduouant aussi & III.
saincte & entiere, que legitime & ne-
cessaire la demanderent humblemẽt,
l'esprouuerent d'vne constance inno-
cente pour le iugement de leurs per-
sonnes mesmes, & Gratian faict lui-
re son Decret des rais de ceste Chre-
stienne obeissance rendue par Leon
IIII. à nostre magistrat. Pouuoir sacré

qui ne descend pas seulement de l'ordre, & de la force des loix ciuiles du Royaume. Car le premier Concile de
Cap.7. Lyon tenu sous Gontran confirma de la sainćteté de ses Decrets ceste vertu essentielle des Iuges Royaux sur les personnes Ecclesiastiques, & au Cōcile de Reims assemblé par le Roy Hue Capet apres beaucoup de discours les Peres furent longuement à se resoudre s'ils mettroient l'Archeuesque Arnolphe en la main des Iuges laiz, ou s'ils deuoiēt premierement instruire le procez eux mesmes. Qui ne sont que les mesmes droićts que toute l'Eglise a tousiours recogneus sacrez, & inuiolables en la personne des Empereurs Romains, à l'Estat desquels nos Roys & les autres Princes ont succedé par leur valeur. Que si nos Roys ont quelquefois lasché ceste cognoissāce aux Euesques assemblez en plain
Gre.Tur. lib. 9.ca. 41.& li. 10.ca.15 Concile, ils en ont esté tousiours les promoteurs & les direćteurs, on n'y a procedé que sur leurs delegatiōs, bien souuent auec l'assistance du Magistrat,

ſous les lettres & l'authorité de leurs Maieſtez, qui en peuuent departir & attribuer le iugement comme il ſemble à leur prudence. Par ce ſoing religieux Childebert fit depoſer beaucoup d'Eueſques: Les procés de Saphoracus & d'Ægide Archeueſque de Reims ne furẽt faits que ſur ſes lettres patentes, Gontran fit proceder contre Salonius & Sagitaire, Chilperic cõtre Pretextatus Archeueſque de Rouen & contre Gregoire de Tours, Theodoric fit reformer l'Eueſque Leodegarius, Et Charlemagne nettoyant tous les ordres de l'Egliſe les releua rudemẽt quand ils choperent, & n'epargna pas Anaſtaſe Legat du Pape Adrian I. qu'il fit eſtroittement emprisonner. A l'exemple de laquelle vertu paternelle Loys Debonnaire fit ſeueremẽt chaſtier tous les Eueſques de la conſpiration de Bernard Roy d'Italie, Le Roy Hue Capet pour crime de trahiſon fit condamner Arnolphe Archeueſque de Reims, & Philippes Auguſte deſtitua tous les Eueſ-

Gre. Tur. lib. 10. cap. 19.

Turon. li. 5. ca. 20. c. 18. & 47.

Epiſ. Adrian. 1. ad. carol. tom. 3. concil,

Sigebert. Ann. t. 4 cap. 105. & 106.

ques qui auoient fauorisé le Pape cõtre son seruice. Pourquoy ne l'eussent ils pas faict, puis qu'en l'Empire de toutes ces trois sainctes lignees la plus-part des Euesques ne receuoient leurs dignitez que de la main des
Gre.Tur. Roys? Car Omarus, Theodore, Pro-
li.3.c.17 culus, & tous les autres Archeuesques
lib.6.cap de Tours furẽt instituez par eux. Gal-
39. lus & Sulpice furent creez Euesques d'Auuergne & de Bourges par Gontran, Quintian fut promeu par Theo-
Tur.lib.3 doric, Domnulus fut faict Euesque du
cap.2.& lib.6.c.9 Mans par Clotaire; & ceste religieuse authorité fut consacree au sceptre de
Cap. A- Charlemagne en plain Concile Ro-
drian.63 main sous Adrian I. pour les proui-
dist. sions de toutes les Eueschez de son Estat, & du siege Romain mesme. Sur
Regin.l.2 ces droicts Loys Debonnaire donna l'Eueschè de Mets à Drogon, Charles le Chauue l'Archeueschè de Sens à Vvenilon, & Hue Capet l'Archeueschè de Reims à Gerbert. Prerogatiue saincte que nos Conciles ont tousiours confirmee à nos Princes. Car le

cinquiesme Concile d'Orleans veut que les promotions des Euesques viẽnent de la volonté du Roi, Le Concile de Soissons declare qu'au Roy appartient de pouruoir aux Eueschez, Et en celuy de Paris tenu sous le Debonnaire les peres supplient ce Prince d'apporter tout le soing qu'il pourra és prouisions de ces dignitez sacrees. La promesse qui m'engage ailleurs à ce discours me garde de passer plus auant, & me faict tourner la veuë vers les Princes des autres Royaumes. Car la mauuaise foy de ceux qui portent tant d'enuie à l'honneur du Magistrat, & qui doutẽt des choses les plus claires pour euiter les traicts de la iustice ciuile me contraint de m'eschaper icy, & de courir legerement les Estats estrangers pour y mõstrer la force de la Discipline Ecclesiastique placee dans le sein, & la poitrine des Roys. Qui ne sçait point que Charlemagne replantant l'honneur de l'Empire en Occidẽt, l'establit auec le mesme visage, la mesme vigueur,

Tom. 2. Concil.

Tom. 3. Concil.

les mesmes qualitez & facultez naturelles de l'ancien Empire, & auec la premiere & ancienne authorité de la police de l'Eglise qu'il y fit heureusement florir ? I'appelle à tesmoin ses Conciles, ses loix, l'authorité des peres de son siecle, la conscience des Papes mesmes, & toutes ses religieuses actions qui d'vne eternelle lumiere ont viuement esclairé les ames des autres Princes successeurs de l'Estat Alemand, pour suiure genereusemẽt ses pas d'honneur. Et eux heritiers de sa vertu comme de l'Empire, ont mille fois mieux aimé mettre leurs couronnes en hazard, que d'y laisser effacer le moindre traict de l'honneur de la discipline, & des preeminances de l'Eglise. Tel a esté le courage du Debonnaire, d'Arnolphe, de Loys II. Otton I. Henry III. IIII. V & Federic I. qui ont sainctement nettoyè l'Eglise, & corrigé les Papes de leur aages quand ils en ont donné subiect: & c'estoit la resolution constante qu'en auoit plantee en son ame Federic II

Anentin. l.4.6.& 7. Anna. Boior.

comme

comme dit son Chancelier, s'il n'en eust esté tant destourné par les trauerses, & la violance insuportable de quelque vns de ces Romains, qui craignoient de receuoir les premiers coups de ceste dicipline renouuelee, raguisee, & remoulee. Aussi de tous les Euesques, & de toutes les Eglises il n'y en a que les seuls Papes qui leur ayent fait controuerse. Tous les peres de l'Empire recogneurent librement à Arnulphe dans le Concile de Tribur, que l'Eglise estoit subiette à la reformation du Prince, & attendoit le bon heur de sa conduite de sa vigilance? Et au Concile de Pauie Loys II. se fit rendre vn compte tresexacte des mœurs & de la vie des Ecclesirstiques. C'a esté tousiours la vertu de tous les autres Roys. Car les Princes Vandales qui cômanderent en Affrique bien qu'ils fussent Arriens côme Genseric, tendirêt tous les nerfs de la discipline, s'en firêt recognoistre moderateurs par toutes les Eglises Catholiques, & se donnerent sans côtra-

Petr. de vine. li. 1. cap. 2.

Tom. 3. Concil.

Victor Vticens. de persequ. uãdal.

diction ny resistance tous les mesmes droicts que souloient obtenir les Empereurs Romains en l'Eglise. Pour les Roys d'Espagne, Sizebut corrigea en vn Concil l'erreur des Acephales, repurgea & nettoya l'Eglise au Concile de Sebille: & les autres Princes

To 2. & 3. Concil. de sa nation firent ordõner aux Conciles de Tolede, de Valẽce, & de Bracare d'aussi belles loix que nous en ayons en tout l'estat, & la police de l'Eglise. Qui verra les actes de tous ces Concils ne rendra l'honneur de ces sages, & religieuses constitutions qu'au soing & à la prudence des Roys Gots. Retournons aux Princes d'Alemagne autres que les Empereurs; car ceux là plustost que de quitter les anciens droicts de leurs maisons, & se despartir tant soit peu des iustes prerogatiues qui leur estoient deuës en l'Eglise, les ont soustenuës par tant de longues guerres, & desanglants combats, qu'il y en a tel à qui les Papes ont faict donner soixante six batailles pour les desmordre. Mais

pour les autres ; ceux de Boheme di-
rōt qu'ils ont voulu reformer le Pape
mesme, cōme Alexādre III. & les Ma- *Auent.*
gistrats de Bauiere se vāteront d'auoir *7. Annal.*
fait esprouuer la vertu de leurs digni- *Boior.*
tez au Cardinal Albert qu'ils chasse-
rent honteusemēt, parce qu'il remuoit
quelque chose mal à propos en l'E-
glise. Sur ceste assurance de l'apuy *Ibid.*
du Magistrat, les peres du Concile de
Iuuauie, ou Salts-bourg respondirēt
d'vne liberté genereuse aux Legats
de Nicollas IIII. qu'on ne pouuoit riē
ordonner en l'Eglise sans l'authorité
des Princes. I'en pourroy dire autāt *Crantz*
du Dannemark ou le Roy Henry re- *in Dani.*
forma soigneusemēt les Eglises, chas- *lib. 7. ca.*
sa les abus qui s'y estoient coulez, cha- *25.*
stia seuerement les Euesques qui s'ou
blioient en leur deuoir, & comman-
da de mettre prisonnier l'Euesque de
Londe; Et en Hongrie, le Roy Ladis-
las faisant vigoureusement fleurir la
discipline estouffa des dangereux re-
muëments qui alloient esbranler son
Estat, ordonna de faire le procés à

des Euesques qui en estoient les autheurs, & fit serrer en vne prison bien estroite Philipius Firmianus. Si nous regardons l'Angleterre nous trouuerons que les Roys n'ont iamais laissé flestrir ceste dignité sacree, qu'ils se sont merueilleusement pleu au gouuernement des Eglises, qu'Osuuius & Egfredus assayent d'apointer la contention des Anglois & Escossois pour la Pasque, & contiennent tous les peres en la purité de la Religion, & des mœurs sous le iuste respect de leurs sceptres. Mais pour l'obseruation de la dicipline, tant s'en faut que les Ecclesiastiques du Royaume l'ayent iamais querellee ou debatuë au Magistrat, qu'au contraire l'Eglise Anglicane assenblee au Concile de Clery conclud d'vn eternel arrest que sa saincte police estoit toute attachee à la Majesté Royale, qu'aux Officiers du Prince appartenoit la reformrtion, & que les gens d'Eglise qui pecheroient politiquement seroient punis par le Magistrat ciuil. Philippes d'Ebroyc

Mathæus Paris.

Chanoine de Bethford ressentit bien tost apres la vigueur de ce decret. On passa plus auant au Concile tenu à Londres; car estendãt l'hotorité des Officiers Royaux iusques aux plus petites affaires, on voulut que ceux du clergé qui auroient seulement chassé au cerf dans les forests du Roy fussent punis par la iustice ordinaire; Et l'Ordonnance de Henry I. commãda aux Magistrats d'Ængleterre d'informer indefferamment de toutes choses cõtre les Ecclesiastiques. Bien que ceste isle se soit autrefois beaucoup ployee sous la violance Romaine au temps de Iean sans Terre, si est-ce que les Roys y ont quelquefois bien tanduë la dicipline cõtre les Papes mesmes, & leur ont faict viuement teste de l'authorité du Magistrat. C'est où le Cardinal Otton enuoyé par Honorius rencontra tant de resistance; le Parlement d'Angleterre par araest de l'an 1246. enioignit aux subiects de resister fermement aux entreprinses Romaines, d'en repousser biẽ loin les

Polidor. Virgil. lib. 14.

Matæus. Parisi.

Pantaleo.

Balæus cent. 4. cap. 6. in apendie.

oppressions; & ordonna qu'on en escriroit aigremét au Pape Ie me contenteray pour l'Escosse d'vne authorité seul qui en vaut mille. C'est que tous les Euesques du Royaume assis en plain Concile soustaindrẽt à la barbe du Cardinal Hugues Legat du Pape que les Eccliasiastiques du Royaume estoient subiects à la correction du Roy, & que la reformation de l'Eglise ne dependoit que de sa prudence. Mais le Magistrat si attentif, & si assidu à l'entretenement de la police de l'Eglise, si soigneux de la faire tousiours rouller en sa force, & de la faire ainsi durer en sa beauté, & netteté naturelle s'est-il icy negligé? a-il desdaigné ceste partie de la discipline qui regardoit la conseruation des Empires? ne s'est-il point ressenty pour les excomunications, interdicts, & autres artifices Romains teudus sans cesse contre le repos des peuples & l'asseurance des Royaumes; pointez malicieusement à la subuersion des Estats de tous les Princes Chrestiẽs?

Boet. lib. 13.

s'estil icy tenu les bras croisez ?a-il peu s'endormir à des alarmes si mortelles? Tout le reste de la dissipline ne les touchoit en rien au pris des excommunications. C'est icy qu'il deuoit bander tous les nerfs de son authorité comme contre le plus fort instrument de la ruine des Royaumes. Par là Gregoire nous pensoit asseruir à la tyrannie Espagnolle, attiré des mauuais exemples de quelques vns de ces predecesseurs qui õt assailly & entamé par ceste superstition presque toutes les prouinces du monde, & surmõté les moins courageuses afin d'entrer en partage auec les Rois des despoüilles de l'ancien Empire, & leur arracher en fin par le glaiue de l'Eglise toute la part que leurs braues armes leur pouuoient auoir faicte de ceste riche conqueste. Il faut biẽ que les Roys prennent icy soigneusement garde à leurs estats, qu'ils destournẽt le cours de ces ambitieuses excõmunications, & apportent de forts antidotes à ce venin le plus subtil, le plus

actif, & le plus ennemy de leurs sceptres, fermant viuement la porte à ce vent pestilent austral qui peut si mortellemẽt in fecter les ames des suiects. Certes ceste partie de lauthotité de l'Eglise plus dangereuse comme plus grande & plus puissante, ceste espee rouge du sang de tant de peuples deuoit bien aussi à tirer d'auantage du soin & de l'œil du Magistrat; ou si elle en estoit franche il vaudroit autant estre Prestreque Roy ; Les Papes egaleroient bien tost la grandeur de l'ancien Empire, rendoient en fin à Rome le Royaume de tout le monde; & vn Euesque pouroït deuenir plus puissant que son Roy. Pourquoy le pouuoirde l'vn ne se rendroit-il pas plus fort que de l'autre? l'Empire des esperits s'il ne'stoit bien limìté, & enfermé dans ses termes legitimes, cõme plus noble, plus pressant, plus armé, & plus redoutable deuiendroit en fin si vigoureux qu'il rongeroit, & mineroit peu àpeu le sceptre le plus grand & leplus fort, & apres l'auoir
assez

assez esbranlé l'emporteroit à la premiere secousse. Personne ne peut mieux ny plus certainement respondre de ceste verité si claire que les Papes; Ils ne sont sautez que par la à ce haut feste de grandeur, sont esté les vents de leur ambition, les eschelons, & les degez de leur Empire, & les fortes aisles qui les ont ainsi esleuez à perte de veuë. Quoy? les Ecclesiastiques d'vn Royaume commanderoiẽt donc absolument aux ames, graueroient aux cœurs telles impressions qu'ils voudroient, perscriroient des loix à leur plaisir, violenteroient les consiences des subiects par la force & les estraintes de la parole de Dieu qu'ils ployeroient à leur volonté, enchaisneroient les peuple à leur discretion des plus seueres & plus rudes liens de la Religion, leur tiendroient sans fin le couteau de l'Eglise sur la gorge, les assaudroient de tous les traicts de leur authorité, les forceroient de craintes & terreurs mortelles, les estoufferoient de leurs fumees,

les accableroient dupoix des plus cruelle excomuinications, & le Magistrat ne les secourroit pas icy , ne prendroit pas soigneusement garde à l'vsage dangereux de si redoutables armes, 'nen amenderoit pas les abus, n'en deffendroit pas le Royaume , & n'en destourneroit pas le mal qui en couleroit sur luy mesme ? Ceux qui voudroient peruertir l'exercice sacré des misteres de nostre Religion , qui sous lenon & respect de la puissance de l'Eglise voudroient auancer les desseins de leurambition, tous les pẽsionnaires de Rome & d'Espagne auroient donc tousiours des supplices presents en main pour gehesner les esprits, & les tourner ou ils voudroient; ils porteroient aux yeux des hommes la mort, & l'enfer à chasque bout de champ, & le Magistrat ne veilleroit pas sur ce glaiue si trenchant, si dangereux, & si mortel; ne prendroit pas garde que la pointe n'en tournast cõtre luy, ne renuersast l'Estat, & ne perdist le Royaume ? Il n'est point de plus

fort moien pour dompter les Prouinces plus superbes que l'excomunication. Quand on a gaigné les esperits il est bien aisé de surmonter les corps, la liaison en est trop grande pour euiter ceste societé de fortune. L'un sert d'irrectable preiugé sur l'autre, le lie & l'engage bien auant, comme ne pouuant consister sans luy; la suitte en est trop necessaire. Qui par la force des anathemes aura fondé sa tyrannie dans les entendemens des peuples, qui par ces impressions horibles aura vaincu leurs esperits, triompherabiẽ tost des hommes tous entiers, les menera d'vne mesme cordelle, sous l'effort d'vn mesme neud, & d'vne mesme estrainte; le corps suiura la condition comme le iugemẽt de l'ame. Car si la peine des corps, la terreur de la mort temporelle contient les subiects dãs les regles de leur deuoir, si c'est la pure force du Magistrat en vn Royaume: si l'effroi des armes, l'espouuentable bruit d'vn canon, les autres violences de la guerre, la douleur d'vne

playe, la peur de la perte de la vie gaignent les villes & assubiectissent les peuples aux nouueaux cōquerās, aux plus insolens & plus superbes tyrans: La mort eternelle des ames, & l'estōnement d'vn horrible & perpetuel supplice où les esprits doiuent vn iour enueloper les corps dās leur ruine ne serōt-ils point de quelque effect? n'asseruiront-ils pas bien tost les plus libres Prouinces ? ne perdront-ils pas les plus florissans Royaumes ? ne surmonteront-ils pas les plus puissans estats par la crainte d'vn plus grand mal, & l'apprehension d'vn double dommage ? par là les Ecclesiastiques d'vn Royaumes ne se rendroiēt-ils pas aussi forts & aussi redoutables que les Roys ? L'euenement & le succez ont assez prouué ceste proposition cōcluë à la ruine de tous les Royaumes : sur laquelle les Papes bastissant le plus haut dessein de leur grandeur, n'ont point desployé d'autres armes pour la conqueste des terres qu'ils ont enuahy sur les Princes. C'a esté leur plus

grande force, la batterie qui a tant faict de bresche aux Estats les plus entiers, & les mieux remparez? & le violent orage qui a esbranlé toutes les Couronnes du mõde, sans qu'vne seule se soit peu garentir du feu, du vent, ou du hasle de ces tõnerres Romains. Ces meurtres spirituels, & les abus desreglez de ceste espee Euãgelique ont ainsi enrichi Rome du mal-heur des Roys. Il faloit dõc bien non seulemẽt par l'hõneur des sceptres, & par la pieté Chrestiene qui donnent aux Princes tant d'authorité en l'Eglise, mais encores par les raisons pressantes du sálut de leurs Estats qu'ils eussent icy l'esperit plus ouuert qu'allieurs, qu'ils ne fermassent iamais les yeux sur ceste partie de la dicipline, qu'ils tinssent tousiours icy le Magistrat en action. Tout le reste de la discipline Ecclesiastique estoit de leur volonté, & de leur deuotion? icy la Religion & la necessité s'accouploiẽt, & se ioignoiẽt pour les obliger, & les forcer de s'en mesler. Ils s'en sont aussi vigoureuse-

ment remuez les vn par diſcours, les autres eſueille, par la flame des maiſons voiſines, quelques vns piquez de leur mal propre. Car les Princes Grecs dãs les reſtes de l'Empire pointerent genereuſement le Magiſtrat contre les iniuſtes excomunications? & Nicephore & Michel Paleologue firent caſſer par le Senat les anathemes des Patriarches Polieuctus & Arcennius qu'ils enuoyerent en exil, cõme auoit faict auparauant Anaſtaſe l'Archeſque Euphemius qui auoit ouuert ce pas de ruïne contre luy. Noſtre France ou la police Eccleſiaſtique a eſté touſiours toute entiere en la tutelle des Roys, & des Magiſtrats, n'a pas icy retiré l'œil de deſſus l'Egliſe, & l'a curieuſement obſeruee en l'vſage & l'exercice de l'excõmunicatiõ. Car Charlemagne renouuellant les anciennes loix de la ſageſſe Romaine deffendit d'employer les cẽſures que pour iuſte cauſe, bien claire & bien prouuee? en limita les cas, les temps & les occaſions, fit declarer nul tout

Zonar.
Nicepho.
Gregor.



ce qui y auoit esté entrepris sans l'ordre & les considerations apportees par sa prudence, brida estroictement ceste puissance dangereuse par des mords tres-fermes, & la resetra dans des seueres limites, cõme nous voyõs dans ses Cõciles, dãs le recueil d'Ancegise, & dans les liures de Benoist Diacre de Mayance. Mais le pouuoir du Magistrat en ces affaires est fort exprimé par le Cõcile d'Aix la Chapelle commandé par le Debonnaire, qui porte qu'on se plaindra au Roy des excõmunications iniustes, decernees sans subiect, sans forme & sans raison: *3. Tom.*
A quoy s'accordẽt les edicts de Charles V. & Charles VII. qui enioignent *Concil.*
aux cõpagnies souueraines d'empescher & arrester le cours de ces violentes vexations: Et l'ordonnance de Henry II. leur coupant chemin bien auant en interdit l'vsage qu'en scandale public, & occurrence fort necessaire, Sur ce droict & ce pouuoir tant confirmé les iustices de France ont tousiours cogneu des excommu-

nications de quelque part qu'on les ait attirees sur les subiects du Roy, les ont sainctemēt reprimees & rembarrees, & ont vertueusement fait teste à tous ces traits venimeux que les forges Romaines ont iamais lasché sur le Royaume. Charles le Chauue fit genereusement rabbatre ces audaces estrāgeres, & estācher le croissant desbordement de ces fureurs qui auoyēt commēcé à se desgorger sur son Estat des le temps du Debonnaire. Il contint les Euesques de France mesmes dans les termes des saincts Decrets, releua haut les droicts, & priuileges du Royaume, garda son peuple de ces oppressions, & fit casser les excommunications iettees contre Normanus par Hincmarus Euesque de Laon partisan declaré d'Adrian II. On ma-bien rudement les Papes mesmes en la correction de ces entreprinses au temps de Philippes le Bel & Charles V. & les liures des affaires du temps escripts du regne de Charles V. nous ont laissé la memoire des plaintes qu'on

Epi. Hinc mar. Re mens. ad Adri. 2. & adhinc mar. laudun.

Somn. v id.



qu'on faisoit au Magistrat de tant de folles censures, qui pour les obligatiõs des plus petits cõtracts, d'vn flus perpetuel roulloyent iniustement de Rome sur les subiects du Roy, par vn abus que les Praticiens de cest aage appelloient la clause *Nisi*. En fin ie diray que nos Roys ont icy tant monstré de grãdeur, de pouuoir, & de courage qu'à l'exemple des Empereurs Romains le Roy Charles le Bel retrancha de la communion, & alliance de l'Eglise Gallicane le Pape Iean XXII. apres faict iuger son heresie par la Sorbonne de Paris. Les Princes d'Alemagne tenãs tousiours biẽ droites & en l'ardeur de leur premiere force les ordonnances de Charlemagne, sans laisser iamais violer les termes & les bornes qu'il auoit marqué aux excommunications ont tousiours fait iuger par leurs Magistrats les abus qui se couloyent en ces iugemens Ecclesiastiques. Mais quand les Papes ont osé offenser leurs Estats des iniustices de leurs interdits & censures,

cōme ils ont fait souuent, on a cassé és dietes & iournees Imperiales, ou de l'authorité des Iuges inferieurs ces attentats & entreprises ambitieuses, & a on fait briser en mille esclats, & reduire en poudre & en fumee toutes ces pierres du foudre Romain sous Henri
Vsperge. contin. Sigeb. Naucler. Crantz. Auenti. 6. & 7. Annal.
III. IIII. V. & Otton IIII. Federic I. escriuit à Adrian IIII. qui exerçoit & appliquoit d'ordinaire ces remedes de la puissance de Dieu contre ses Legats; Ce sont les plaintes qu'en fait Innocent IIII. en sa Bulle contre Federic II. Loys de Bauiere fit instruire le procez criminel au Pape Iean XXII. sur ceste querelle; & tous les Princes d'Alemagne s'en estoyent aigrement offencez contre l'Archeuesque de Maiance pour le seruice, & la deffence de l'Empereur Otton IIII. Le Cardinal Guido Legat Romain estoit allé espandre de ceste gresle en
Crantz. in Dania.
DannemarcK, quād le Magistrat prenant à cœur ceste iniure le pressa si rudement qu'il fut cōtraint de se sauuer de vistesse; Mais le Cardinal Al-

bert se voulant mesler de ceste marchandise en Bauiere fut contraint de vuider auant que l'estaller. Ceux de Cologne se monstrerent icy fort genereux. Ingelbert leur Archeuesque auoit obtenu des Bulles outrageuses, ne respirans que censures, feu, & flame cõtre la ville, & en sa presence, & à la veuë de l'Euesque de Ratisponne elles furent par arrest du Senat deschirees & mises en mille pieces. D'vn pareil effort de courage les officiers d'Angleterre sous le regne d'Estiẽne firent publiquement brusler des Bulles apportees de Rome par l'Archeuesque de Cantaberich, se redresserent contre ces temeritez Romaines au regne de Henry II. & chasserent le Legat Viuian hors d'Hirlande ou il pensoit espãdre ce poison. Il arriua à l'Euesque de S. André en Escosse de publier des anathemes contre quelques Princes du sang, quand le Roy Alexandre picqué de ceste audace, & redoutant vne plus dangereuse consequence le fit enuoyer en exil, Roger Legat du

Auentin. 7. Ann.

Cronic. Colon.

Boet. lib. 13.

Pape en donna des apprehensions à Malcolme qui le fit aussi tost chasser du Royaume. Ainsi, lors que les papes se voulurent iouër à Henry Roy de Polongne il fit bien tost esuanoüir ces nuees par l'authorité du Magistrat, qui obolissant la memoire de ces mauuaises ouuertures s'en print à tous les Euesques qui flechissoyent à ces censures, & chassa l'Archeuesque de Gnesné autheur de ceste conspiration couuerte du manteau de l'Eglise. Il n'est pas iusques aux Romains qui n'ayent icy donné des preuues du pouuoir des Magistrats. Car lors que le Pape Iean osa remuer de ces pierres contre Charles le Gros, le Senat cogneut de l'entreprinse, & fit emprisonner le pape. Toute ceste grande & si vniuerselle puissance, ceste tant ancienne dignité des Princes & Magistrats és affaires de l'Eglise, principalement sur les abus qui profanent la saincteté des excommunications, & sur les autres ininstices qui se peuuent glisser és iugemens Ecclesiastiques, comme fon-

Cromer. lib. 10.

dee sur la parole de Dieu, appuyee des loix ciuiles, si souuent confirmee par les decrets des Conciles, approuuee de l'eternelle authorité de tant de peres, bien affermie par l'vsage, & rendue familiere en tous les Estats, a donné aussi occasion à ceux qui ont esté mal traittez des Euesques, opprimez par les papes, ou greuez par les Conciles de receuoir & appeller aux sacrez trosnes des Roys, ou aux sieges souuerains de leurs Empires. Inutillement eussent-ils esté si grands en l'Eglise si au besoin ils n'eussent peu guerir de rien, s'ils n'eussent sceu se venger eux-mesmes, deffendre leurs Estats, & soulager leurs subiets de ces oppressions violentes, de tant d'artifices ambitieux colorez, & fardez du nom de Religion pour en empieter leurs Royaumes, & de tant de traits ennemis authorisez du respect emprunté du ciel pour en ruiner la terre. Aussi des que les princes ont eu mis le pied en l'Eglise ces appellatiõs ont esté cõceuës & formees esclo ses auec

les autres droicts Royaux que l'Eglise a tant honoré en leurs sceptres : & le Magistrat les a aussi tost admises & receuës. Car Donatus ne se vit pas plustost condamné par le Pape Miltiades, & le Concile d'Arles que le salut de ce remede luy tomba en l'esprit. Sur ceste ouuerture S. Athanase condamné iniustement par les Euesques du Concile de Thyr prouoqua à Constantin, & beaucoup de peres sont passez par ce chemin au regne des autres Princes, comme S. Chrysostome. S. Ambroise tesmoigne que l'Euesque Flauianus en l'affaire qu'il eut contre Euagrius se voyant mal traicté par le Concile de Capouë en appella à l'Empereur ; comme il ne print iamais d'autre addresse contre tant d'empeschemens & de troubles dont il fut si long temps agité par les Papes & les Euesques d'Occident. Il est vray que quand Eutiches eust esté conuaincu d'heresie par les iugemens de tant de Conciles, & les decrets de tant de Per[illegible], il essaya de se releuer

Optat. li. 1. aduer. Parm.

Socrat. l. 1. cap. 22 & 23.

Idem lib. 6. ca. 14.

Theodor. li. 5. cap. 23.

par là, & de se sauuer par ceste porte qui luy fut iustement fermee, parce qu'il estoit trop indigne de ce salutaire secours estably pour l'innocence: Mais Dioscorus qui ne valoit pas mieux que luy se porta appellant du Concile mesme de Calcedonne à l'Empereur & au Senat, qui vuida son appellation. Ainsi au Concile tenu à Constantinople contre l'Euesque Seuerus, les Moines qui s'estoiẽt inscrits pour accusateurs demanderẽt que du Concile on en vint pardeuant le prince & le Senat: & en vn autre Sinode basty contre Gregoire Theopolitain, ce pere pour se purger & desuelopper de beaucoup de calomnies dont on le pensoit auoir accablé, releua son appel à l'Empereur Maurice, & à vn plus grand Concile. Sur ce plan l'Empereur Nicephore mesme s'adressa au Senat de Constantinople contre les censures de Polieuctus, L'Euesque de Rauenne prouoqua à l'Empereur des insupportables foules de Rome: Lothaire de Lorraine voulut faire casser

2. Tom. Concil.

Euagr. l. 6. cap. 7.

Zonar.

Regino l. 2.

par les Princes Chrestiens, & par ses Magistrats les censures de Nicolas I. Et l'Empereur Lothaire iugea vn appel des Moines de Montcassin contre les Papes, sans que personne luy osast debattre ceste legitime iurisdicton. Ie serois trop long à fortifier ce naturel remede d'appellation assez iuste & considerable de soy-mesme, de la suitte d'autres exẽples que ie pourroy aisément emprunter de l'histoire estrangere, ou nous auons laissé les Magistrats en possession de corriger les abus des excommunications. Ie me contenteray de dire qu'encores que sous les successeurs d'Hildebrand qui mastinerent, & foulerent si indignement les Empereurs toute honte & modestie eust esté perdue, & que ces Euesques fussent deuenus si outrecuidez & si presumptueux qu'ils ne vouloyent rien aduouër de pareil, ny rien recognoistre que d'eux-mesmes: toutesfois Innocent IIII. apres auoir longuement tourmenté Federic II. presque aussi las de tant d'iniures qu'il

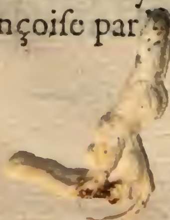
Cronic. Casinen.

luy auoit faictes; comme l'autre de les souffrir protesta par la Bulle de la derniere excommunication qu'il ietta contre luy au Concile de Lyō qu'il s'estoit tousiours voulu remettre au iugement des Princes Chrestiēs pour faire voir la iustice & l'ordre de ses anathemes. Tant de troubles & de longues guerres, tant de tempestes, & d'orages esmeus de l'ambition Romaine n'auoient point si fort troublé l'air de la Chrestienté, ny tant embrouïllé les affaires de ce Prince que ceste viue & eternelle marque de la puissance des Roys ne parust, & ne rayonnast à trauers tous ces nuages. C'est en France qu'on a receu & traité comme il falloit ces Bules honorables, chargees des excommunicatiōs du Prince, ou de l'interdict du Royaume, que soustenant vigoureusement la souueraineté du Roy, les franchises de la grandeur de l'estat, & les libertez de l'Eglise on a monstré aux Papes qu'ils n'y auoient que voir, que la Frāce ne tenoit ny ne releuoit d'eux,

Dat. Lugdun. 16 August. Pontific. Anna. 3.

& qu'ils auoient esté eux-mesmes nos subiects. C'est là qu'à l'arriuee de ces furies, & de toutes ces dires & noires imprecatiõs on a desployé les salutaires remedes du Royaume, opposé la vertu du Magistrat à ces dangereux assauts, cõme le plus fort & plus certain bouclier contre les pointes les plus aiguës & les plus violents esclats de ces tõnerres : en fin qu'on a estaint auec beaucoup de fidelité & de courage la puante flamme de ces foudres Romains. Car lors que les Papes fermant les yeux sur la puissante maiesté de cest Estat, & perdant la memoire de tant de biens qui les doiuẽt eternellement obliger au desir de nostre repos, & de nostre conseruation, se sont auancez pour vomir quelque excommunication contre les Roys, le Royaume ou l'Eglise; on a faict genereusement reuoquer & casser ses abus par les souuerains Magistrats. L'admiration de la vertu de France, la vigueur du pouuoir de sa Iustice, & la iuste crain[te] de ses reuanches ont

arresté autres-fois si court les Archeuesques Romains, les ont contenus si sobremẽt en leur deuoir, & au respect de la dignité de cest Empire qu'encores que vers le temps du Debonnaire ils eussent commencé d'effleurer & entamer vn peu sa grandeur ancienne de quelques traicts legers de leurs censures, & que cela leur peut faire venir l'enuie & le courage d'en donner quelque attainte à Charles le Chauue: ils ne s'oserent iamais declarer pour l'attaquer à descouuert, tant il banda haut le Magistrat és plus petites choses qui pouuoient apporter quelque ouuerture, & quelque prinse sur luy. Adrian II. ne s'y vouloit pas espargner, & en sollicitoit les Euesques du Royaume n'estant pas assez hardy de l'entreprẽdre de soy mesme: toutefois il en fut refusé par Hincmarus Archeuesque de Reims, & par *Epist.*
toute l'Eglise Gallicane retenuë dans *Hincma.*
la reuerence Chrestienne, & les an- *ad A-*
ciennes loix de l'obeyssance & de la *drian. 2.*
fidelité Françoise par l'authorité du



Magiſtrat. Mais lors que les Papes ſortant hors des termes de toute pudeur, paſſant par deſſus les puiſſans droicts du Royaume, & les franchiſes de l'Egliſe Gallicane tant anciennes, eurent laſché leurs excommunicatiõs contre Philippes le Bel, Charles VI. & Loys XII. on ſçait comme ces belles Bulles furent recueillies auec honneur, & les porteurs doucement traitez, comme on reforma ces corruptions, comme on reprima ces temeraires licences. Soubs le Bel on arracha les Bulles des mains des Legats pour les deſchirer en la preſence des Princes, & des plus grands ſeigneurs de France: l'Archeueſque de Narbonne, & l'Archidiacre de Conſtance furẽt eſtroitement empriſonnez pour faire par apres la mõſtre par la ville, & ſeruir de riſee aux enfans & à chacun. Et ſous Charles VI. la Bulle du Pape fut par arreſt du Parlement declaree nulle, abuſiue, damnable: & les Legats venus pour la publier contraints de faire amẽd[e] honorable en la court

du Palais mitrez & pillorisez. Le Parlement de France se monstra de pareille fidelité, & de mesme ardeur de courage pour l'obeyssance de Loys XII. & resista fermement pour sõ seruice aux ingrattes fureurs de Iules II. Aussi tant de tesmoignages d'integrité & de vertu rendus par ceste saincte Cour de Paris l'ont tant fait renommer & admirer par tout le monde, & ont espãdu si loin sa reputation, & son hõneur, que les Roys estrangers y ont souuent recherché leurs remedes, & compromis en la grandeur de ses iugemens: cõme les Roys de Sicile, & d'Angleterre. C'est sur ce graue Senat que Federic II. abatu & renuersé, foulé, perdu presque par Innocẽt IIII tourna incontinent sa veuë, & s'appuyant du nom de ce souuerain Magistrat contre tant de violens efforts Romains, remit à sa prudence le grãd & dangereux different qu'il auoit contre ce Pape, comme ne trouuant point en tout le reste de la terre des Iuges plus sçauans, plus entiers, & Naucler.



capables pour luy rendre ceste iustice, ny plus genereux pour luy faire raison d'vn si puissant ennemy. Que peut donc dire icy l'iniuste Espagnol, contre les images de Dieu, & contre l'authorité de nos Magistrats souuerains, sans affoiblir beaucoup la dignité des siens? sans blesser bien auant son Estat, sans se violer soy-mesme? Que peuuent apporter icy pour rompre & destourner la iurisdiction des Cours souueraines de France sur les miserables Bulles de Gregoire tant des petits tyrans coniurez contre nous en la faction de ce Castillan ruzé qui les trompa tous, sans se faire tort eux-mesmes, sans esbranler l'ordre de leur brigandage? Car encores pour l'asseurance faut-il voir tousiours quelque ombre de iustice parmy des voleurs publics comme eux? De quoy sçauroient parer & rabattre les coups de nostre iustice les courtisans Romains, & tous les patrõs de ces Bulles, Pies mercenaires d'Espagne? De quoy se couuriroit Gregoi-

re mesme contre l'authorité & la vertu des souuerains iugemens de France, si le puissant iugement de Dieu mesme prenant la iustice des hommes n'auoit desia vengé par sa mort ses audaces desreglees, & l'iniure faite à la France? Qui empeschera que toutes les grandes & souueraines compagnies de la iustice de France ne s'employent en ceste affaire si dangereuse, ne reçoiuent l'appellation de l'Eglise Galicane, & n'apportent icy la grauité de leurs iugemens contre les temeraires entreprises de Gregoire, & d'Espagne? Qui reuoquera plus en doute leur sacré pouuoir? Qui se deffiera qu'elles ne puissent casser les abus de ces superstitieux liens? Qu'elles ne puissent deliurer les plus froids & plus foibles subiects du Roy du vain scrupule qui pourroit assaillir leurs consciences? Les Magistrats de l'Empire, & de Frãce, comme de tous les Royaumes ont traitté les plus grãdes & plus importãtes affaires de l'Eglise, & les peres anciens y ont prins

leur addresse en toutes occasions, ils ont esté tousiours les maistres & directeurs de la discipline, & les conseruateurs de l'Eglise : ils ont souuent cognu des iugemens des Papes & les ont retractez : On a mille fois & en mille lieux casse, deschire, & brulé semblables Bulles, en Frãce plus courageusement qu'ailleurs, on a tousiours eu recours aux Magistrats contre les foulles & oppressions des Papes, ils ont autre fois iugé leurs personnes mesmes, les ont destituez & bannis, & on oseroit mettre en doute si les cours souueraines de France, les plus sainctes & plus celebr es iustices du monde pourroient esbranler les iniques censures de Rome, reuoquer & abolir ces iniustes Bulles forgees dans la coniuration d'Espagne? N'est ce pas le mesme Magistrat de France qui a vengé tant de fois le Royaume, & l'Eglise des temeritez Romaines? Est-il descheu d'hõneur, affoibly d'authorité, rabaissé de grandeur, raualé de courage, ou refroidy de fidelité?

Quel

Quel reproche luy feroit donc la memoire eternelle de tant de Roys qui ont logé ce pouuoir sacré en sa main, qui luy en ont faict rendre de si belles & si honorables preuues, s'il le tenoit paresseux & craintif en vn subiect si extreme, ou il y va de l'honneur du Roy, des droicts de tout le Royaume, de sa dignité mesme, de la prostitutiõ de l'Eglise Gallicane, de l'extinction & ruine de la gloire de nostre noblesse, du salut & des fortunes d'vn chacun? où sous le voile des sainctes censures de l'Eglise nostre ennemy declaré, qui nous auoit porté vne armee en France, nous vouloit eternellemẽt asseruir à luy, à l'Espagnol, à qui luy eust donné le plus du Royaume de France qu'il auoit mis à l'enchere? on verroit donc le Royaume en vn danger si pesant de l'Eglise Gallicane mourante lamenter le malheur de son affliction, trauailler pour se redresser de ceste secousse mortelle, se debattre toute suante & harrassee pour se releuer de ce mal, & le Magistrat ne luy tendroit

point la main, & luy denieroit la iustice qu'il doit aux plus petits François? L'Eglise Gallicane n'est elle point de l'Empire de France? est-elle si petite & si foible partie du Royaume? & il y va auec sa perte de la ruine de tout le Royaume, & de la subuersion de tous les ordres? La Frãce ne seroit elle dõc rien à la France? elle accuseroit le Magistrat d'impieté, d'iniustice, de desertion, & de lascheté si hautement que le ciel l'orroit & s'en irriteroit: toutes les nations s'esmouuant de sa plainte se mettroient en peine de la secourir: & le seul Magistrat de France demeureroit estonné, immobile, inanimee? Il n'y auroit que la France qui n'auroit point pitié d'elle mesme? Le Magistrat ne seroit-il plus Magistrat? Quand est-ce donc qu'il vseroit de son pouuoir s'il chomoit icy? A quoy de plus grand se reseruoit-il? Quelle occasion plus necessaire & plus pressante attendroit-il pour desployer sa force, & faire admirer son ancienne vertu? Quelle stupidité? On

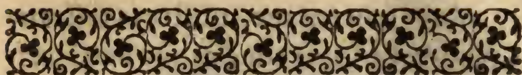
verroit les estrangers se ietter dans les bras du magistrat de France pour la faueur de ce secours contre les Papes, & nos ennemis incésez penseroient qu'il fut icy lasché, inutil, & mort pour la France, & pour soy-mesme? il verroit donc comme ceste Fee Lamie ce qui ce feroit hors de chez luy, & larroit les ieux à l'entree de sa maison pour ne cognoistre rien de ce qui luy toucheroit de plus pres? Il destourneroit à dessein sa veuë pour ne considerer point son dommage, & broncheroit aueugle pour ne vouloir ouurir les yeux à ces dãgereuses rencontres. Ses peres luy ont monstré ce chemin d'honneur, tant d'examples de ses ancestres luy esclairent si viuement, & on voudroit qu'il ny vist goute en ce brouillard si foible à la lueur de si bells lampes de gloire? Qu'il fist le boiteux & le lasche pour ne suiure point la trace de tant de pas de vertu? Que feroit-il s'il luy falloit rompre la glace, s'il lui falloit ouurir ce pas, si ces deuanciers & ses ayeulx

fideles, iustes, & courageux ne l'y auoient conduit comme par la main? Voudroit-on qu'il marchandast d'auantage à resentir son authorité, & à recognoistre sa liberté? Si le Magistrat peu souuent de son honneur, & de son pouuoir negligeoit icy le seruice de son Prince legitime, s'il desspouïlloit le soin de l'Eglise& du Royaume, s'il desdaignoit le mal pitoyable des autres subiets du Roy, le sentiment de son dommage propre ne l'esmouuroit il point? ne se picqueroit-il point à sa perte? ne s'esueilleroit-il point au bruit de sa cheute mesme? ne recognoist-il point que ce rauage escumeux, ce desbordement des fureurs de Gregoire, & la presse de tant de coniurations estrangeres luy viennent tomber sur les bras, fondre droict sur sa teste, & se renuerser sur luy? Quoy! penseroit-il sortir quitte de ce ieu où il y va du reste de cest Estat? demeurer entier en vne si vniuerselle dissolutiõ de ce corps? seul inuiolé au sac horrible de ce Royaume?

Qui luy garantiroit ſa dignité? Quels eſclairs pourroit rendre ſon pourpre, & les enſeignes de ſon authorité en l'eclipſe du ſoleil Royal, qui ſeul les anime & faict eſclatter ſi viuement? comment les pourroit il faire reluire ſoubs la poudre de ce bris violent de la France? Mais à qui en veut-on plus qu'à luy? Qui eſt plus expoſé aux enuies Eſpagnoles que le Magiſtrat, cõme le regiſtre viuant des ſainctes loix, & le fidele conſeruateur des puiſſãs droits de Frãce? N'eſt il pas deſtiné de l'ennemy à la meſme ſeruitude qu'on prepare aux autres ſubiects du Roy, & peut eſtre à vne plus cruelle fortune? Il ne ſe peut icy lier les mains ſans vne tache eternelle de deſloyauté, ſans ſe declarer cõtraire au Roy, ennemy du Royaume, de l'Egliſe, & de ſoy meſme. Auſſi quand par l'eſtrange changement de la face de cet Eſtat toutes ces viues & anciennes marques d'honneur François auront eſté effacees & eſtainctes dans le cœur de quelques Magiſtrats, on ne doit ia-

mais craindre qu'elles perdent leur force & leur lustre, qu'elles se ternissent blesmissent, ou pallissent seulement dans l'ame de tant de graues Iuges demeurez constamment en l'obeyssance du Roy, dont rien du monde ne les a peu d'esmouuoir n'y distraire; qui sont si accoustumez à bien faire, & à vanger les maux, & les iniures de la France. Ils sont la fleur, l'élite, & l'honneur des Magistrats François, seuls vrayement dignes de ce nom & de ceste gloire, qui esprouuez & s'il faut ainsi dire espurez par le feu, de tant de diuerses & mortelles afflictions ciuiles, ont quittè leurs biens, leurs enfans, leur femmes, & tout ce qu'ils auoient au monde de plus precieux & de plus cher, pour seruir fidelement leur prince, & exercer leurs charges en lieux legitimes, & monstrer qu'ils sōt seuls les vrais & naturels Magistrats de France. Leur oster ceste cognoissance si legitime, & leur rompre cest effort de vertu si necessaire, seroit charg[illegible] toutes leurs naturelles

constitutiõs, peruertir l'ordre de leur essence, assoppir & amortir du tout leurs resentimens les plus vifs, vouloir qu'ils ne retinssent plus rien de ceste premiere diuine semence Françoise, qu'ils ne fussent plus enfans de leurs peres, qu'ils ne fussent plus Frãçois, qu'ils ne fussent plus eux mesmes.



PHILIPIQVE SE-CONDE.

NOVS descouurons desia la coste, la terre commence à paroistre, la mer peu à peu se desrobe, voila les marques d'vn port fameux & celebre. Que de nauires à l'ancre dans le repos de son sein, combien d'autres flottent en seureté à la rade. C'est l'Eglise qui commence à nous ouurir, & nous tendre ses bras le second port salutaire de la route de nostre nauigation; Elle nous appelle de la main & de la voix, & l'eternel fanal de sa foy esclairant viuement en la plus grãd presse de cest orage semble nous tracer le chemin dãs la tourmente mesme pour venir à luy. Il faut saluer de cris d'alegresse ce sainct Haure, il est temps de tirer les ancres, il faut doubler de forces pour y pour-

ſer plus ſeuremant noſtre vaiſſeau eſchappé de la fureur des vagues. Mais ce beau port ſemble aſſiegé par des gens qui font contenance de nous en vouloir deffendre l'abord, qui s'arment pour nous empeſcher de prendre terre. Voila encore ſur noſtre chemin des eſcueils redoublés, des bancs de ſable entaſſez l'vn ſur l'autre, & des furieuſes ondes qui flot ſur flot eſcument iuſques au ciel : voila mille gouffres beants qui nous menaſſent, ou les pirouëttes de l'eau qui enfonce & regorge tout à coup deſcouurent vn danger apparent. On diroit que ce ſont les orages que Gregoire auoit eſmeus contre ce port, & les forces de quelques Papes qu'il auoit affutees pour le ſurprendre, penſant nous garder d'y ſurgir. Si n'eſt-il pas temps de faire naufrage ſi pres du bord, il faut s'eſuertuer à ceſte facheuſe rencontre, franchir d'extrement ce deſtroit, & ſurmonter à coups de rame la difficulté du paſſage. Mais voicy nos aduerſaires qui s'auancent, il les

faut aller recognoistre, & voir luire de plus pres les armes dont on nous menace. Ce sont quelques traits d'arrogance qu'on attribue à Antherus, & à Innocent I. qui ne veulent pas permettre que la saincte Eglise Vniuerselle leur mere iuge du premier siege, qui à leur dire iuge tous les autres, ce sont les orgueils insuportables & les fumees ambitieuses de Gelais, qui veut qu'on croye que les saincts Decrets mesmes l'authorisent, & l'arment de ces droicts; C'est la presumption & la gloire de Symachus qui ne recognoist point d'autre iurisdiction que de Dieu, & du ciel; L'audace de Nicolas I. les fureurs de Roland ou Alexandre III. le changement de Pie II. bon Cardinal & mauuais pape, & autres telles vanitez que Gratian a ietté dans son decret, & dont le collecteur des Decretales bruit aussi hautement qu'vn torrent, qui enflé des neiges & du reste des vigueurs de l'hiuer roulle au mois d'Auril aual des mõtagnes des Alpes. Quelle hardies-

Caus. 9. qu. est. 3.

ſe, quelle deſmeſuree impuiſſance? Eſt-il poſſible que quelquesvns de ces graues Eueſques du premier Siege ayant ainſi paſſé la main ſur le front, ſecoué de leur viſage toute honte, & qu'ayant oſé s'auancer par ces artifices ils ne rougiront point quand on leur en fera reproche? Sont-ils ſeuls l'Egliſe, Sont-ils hors de l'Egliſe, ou dans l'Egliſe? Si leur ſeule perſonne compoſe & parfaict la grandeur de l'Egliſe, dequoi y ſeruent donc les autres Eueſques? qui ont faict autresfois tant de peres princes des autres Egliſes, deſquels ils honorent ſi religieuſemẽt les reliques, & les cendres? Y ont-ils eſté oiſifs, ſuperflus, ſupermuneraires, & vn poix inutile à la iuſte cõpoſitiõ des dignitez de ce corps miſticque? S. Cyprian accordera bien aux Papes d'eſtre les premiers membres de l'vnité de l'Egliſe, mais il portera auſſi toſt des temperaments, des reſtrinctions, de iuſtes limites, entrera incontinent en concurrence auec eux, & leur ſouſtiẽdra au nõ des

Lib.1.ep.3.& tra.3.de ſimplicit. prælat.

pasteurs de ceste saincte bergerie, que tous les Euesques possedẽt solidairement & de mesme eux partie de l'Eglise. De dire que les Papes legitimes soient hors de l'Eglise quād ils se contiendront dans les termes des saincts Decrets, & dans l'enceinte de la police de l'Eglise comme leurs saincts ancestres, nous n'y voudrions pas seulement auoir pensé. Ce sont les Euesques du premier siege, qui ont esté autresfois les arcs-boutans de la constāce de nostre foy, qui ont fait reluire leur vertu comme brillans esclairs au fort des plus grandes tempestes des persecutions des Chrestiens, & parmy tant d'ombrages & d'horreurs de mort; qui ont seruy d'autant de claires lampes contre les plus obscures nuicts des tenebres d'heresies. S'ils aduouent donc d'estre dans l'Eglise, pourquoy seront-ils plus que l'Eglise? Pourquoy le corps sera-il plus grand que le lieu qui l'enferme, & l'enserre? Pourquoy vn seul membre sera-il plus que tout le corps? Mais

ils sont par dessus l'Eglise. Quoy, esgaux à Iesus Christ ? n'y a-il rien de difference? L'Eglise est le partage du fils de Dieu, sont-ils ses freres ? Sont-ils icy seruiteurs, ou maistres? qui leur a donné ceste Eglise- Qui l'a ostee à Iesus Christ? Qui y voudra plus demeurer quand elle ne sera plus à luy? L'Eglise comme dit Beda sur les cō-templations des anciēs peres est l'heredité du Seigneur, comment la partagera-on auec luy ? Le droict n'admect point deux heritiers solidaires. Moins y a-il encores d'apparence de la diuiser, car c'est la robbe sans cousture qui ne peut estre despecee, & le corps de Iesus Christ qu'elle represente n'a esté n'y rompu n'y brisé de l'effort de ses tourmens. Qui l'oseroit despartir auec le Fils de Dieu ? C'est sa vigne par luy plantee, le champ semé de sa main, arrousé de son sang, & nourry de l'humeur de sa parole: pour cela dit sainct Iean Chrysostome en vn sermon sur la Pentecouste tout ce qui croïst dans son pourpris

Cyprian de simpl. prælat.

ne flestrira iamais en faueur de ce laboureur. Les arbrisseaux n'ẽ despouilleröt iamais les fueilles, la verte cheuelure n'en coulera point en hiuer, ils s'en pareront au printemps, la garderont contre le hasle de l'esté, & s'en couuriront contre la rigueur de la plus rude saison. Et si l'Eglise comme dit S. Ambroise est la mere des viuãs, *Lib. 2. coment. In Luc.* les Papes ont-ils produit tous les enfans de ceste Eglise? n'en doit-on rien à Iesus Christ? Les Apostres n'y ont-ils rien apporté du leur? Tãt de saincts Euesques des autres Eglises n'y recognoistront-ils rien de leur peine, & de leur ouurage? Ou est-ce donc que tãt de genereux Martyrs ont prodigué & vuidé tant de sang, si on n'en recognoist plus les traces? Pour le moins l'Eglise de France niera d'auoir receu ses fondemens de S. Pierre, n'y prins aucun aduantage ou accroissement du siege Romain, plustost beaucoup de fascheries & de trauerses en payement du secours qu'elle luy à souuent donné, & de son assistance ordinaire,

beaucoup d'autres en diront autant. Et puis que l'Eglise est l'epouse de Iesus Christ comme disent les peres sur les Cantiques du Sage, sortie & tiree de ses flancs dit Iunilius comme Eue du costé d'Adam, à ce compte elle aura deux maris? Qui sera le legitime, qui sera l'adultere? L'vn des seruiteurs la prendra donc de force, la voudra espouser, & violler si temerairement la couche du Maistre. En fin l'Eglise est le corps sacré de Iesus Christ comme le Pape Leon I. l'accorde à la verité des autres peres: des deux corps de ce verbe diuin dict S. Bernard c'est icy celuy qu'il à le plus aimé, puis que pour luy conquester la vie eternelle il a voüé si franchement à la mort de la croix celuy qu'il fit naistre du ventre de la Vierge, & contre tout respect il se trouuera quelqu'vn qui se haussera, & s'auantagera par dessus le corps de Iesus Christ mesme? Icy pers-ie toute patience, icy ne me puis-ie plus retenir, icy suis-je aussi impuissant que

Iunil In Genes.

ceux

ceux qui tiennent ces langages: icy ne me puis-ie plus commander, n'y demeurer maistre de moy-mesmes. mon cœur s'esmeut tout d'horreur au son de ces paroles si estranges, &mes yeux ne peuuent voir sans se troubler quelqu'vn s'esgaler à Iesus Christ, ou surmonter l'Eglise. C'est contre toute la foy ancienne, contre le tesmoignage des peres, contre les saincts arrests des Conciles; les morts & les viuans s'opposent à cela, le ciel & la terre dementent ces audaces, c'est annoncer vn nouuel Euangile. Car l'Eglise particuliere de Corinthe membre de l'Eglise Vniuerselle n'estoit n'y à Paul n'y à Cephas, ils estoient eux-mesmes à ceste Eglise; S. Pierre reprins par l'Eglise & par ses freres ne les paya pas de si superbe responce, Victor tãcé par Hirenee, Cornelius &Estienne par S. Cyprian, & les autres anciẽs Papes par les Euesques leurs confreres ne se couurirent iamais de ce pouuoir si general & si absolu, contre qui qu'ils se soiẽt redressez, par dessus qui

1. Ad Corinth. ca. 3. & 4.

Ciprian. in epist. ad Pompeiu. & ad Quirinum.

qu'ils se soient esleuez, qui qu'ils ayẽt voulu surmonter ils ont tousiours humblement ployé sous la reuerence de l'Eglise. Ce seroit estre mauuais Geographe de faire vne ville plus grande que tout le monde; quand on s'enqueste & s'informe de la puissance dict S. Hierosme, il faut croire oue tout le mõde ensemble est beaucqup plus fort qu'vne seulle ville, & toute l'Eglise plus grande & plus puissante que le seul siege Romain. Que veullent donc dire tous les coniurez de la faction d'Espagne en ceste contentiõ d'honneur, en ce conflict de iuridictiõ, d'sleuer ainsi Gregoire par dessus l'Eglise pou euiter l'ordre de sa iustice? Qui sera si presomptueux de se vanter contre le tesmoignage des peres du sixiesme Concile de Cartage de posseder le sainct Esperit comme l'Eglise? Qui se peut dire le garde du thresor des merites de Iesus Christ? Qui les dispence & les distribue, qui en a la clef, le maniement & le gouuernement qu'elle? De qu'elle autre

Hier. cõ. Iouinian.

par attend-on ces remedes eternels de salut? Qui pense & medicamente nos playes? Qui aplique à nostre mal les sacrez appareils du sang de Iesus Christ, & les viuifians emplastre de sa mort si ce n'est-elle? Qui attache & deslie en la terre & au ciel que par son authotité? A qui sont donc tant de iustes decrets, tant de diuins ouurages, les labeurs de tant de peres, tant de monuments anciens, tant de sainctes vrnes, & toutes ces religieuses cendres? Qui peut estre si hardy d'vser des graues paroles de ces eternels arrests, il semble ainsi au S. Esprit & à moy? Qui à peu renuerser tant d'heresies esleuees en tous les sieges, escloses dans le Romain mesme que la vertu, & constance de l'Eglise qui à tousiours tenu droict & esclairant l'inuinsible & victorioux flambeau de la foy parmy les furieux assauts des plus violans orages? D'où sont sortis tant de Conciles? Pourquoy les Synodes generaux de Nice de Constantinople & les autres sont-ils receus par nos

loix à la suitte des articles de foy qu'en sa faueur, en son honneur, & comme venant de son seing? Qui en à conçeu les confessions, qui les à enuoyees, & espanduës par tout le monde, qui en a commandé la creance, qu'elle? Qui peut ordõner de la foy & de ceste diuine police qu'en son nom? Qui peut ranger & contenir les esperits dans les termes de la Religion, qui les peut contraindre à l'ordre & l'obseruation de tant de diuins prceptes soubs la crainte & la seuerité des peines eternelles, que l'Eglise? Ie dis l'Eglise toute entiere & toute vnie. Car si les Euesques d'Orient faisant bande à part, & ceux d'Occident se tenant à quartier d'eux auoient conclu separément quelque chose, bien que ce fust la moitié de l'Eglise on a debattu le pouuoir de ces arrests; parce que pour ces eternelles resolutions il faut que toute l'Eglise à face ouuerte, non desmenbree, non diuisee les concluë & les ordonne: & rien ne peut estroitement lier nostre foy que

l'authorié de l'Eglise Vniuerselle. Il s'en faut donc bien qu'vn seul Euesque puisse obtenir ce droict, & ceste haute prerogatiue contre la moitié des autres ou par dessus tous qu'il puisse vsurper le nom d'vniuerselpour fortifier ses ambitieux desseins à la ruïne de ses freres, ce titre est incompatible auec l'Eglise, & qui s'appelle Euesque vniuersel renuerse & cõfond aussi tost, dit S. Gregoire, l'vniuersalité de l'Eglise. Elle ne peut retenir le *Li.6.epi.*
nom d'vniuerselle si quelque autre *24. &*
prend part à cest honneur. Mais ce se- *28.*
roit encores beaucoup plus d'inconuenient, de dommage, & de desordre de monter & hausser vn Euesque par dessus la grandeur de l'Eglise si confirmee, qu'en luy laissant ceste egalité insupportable le faire aller du pair auec elle. Certes ceste nouuelle Theologie de la Monarchie Romaine sur l'Eglise n'a esté esclose que dans le mal'heur du temps, engẽdree & couuee par l'ambition dans le ventre & l'oisiueté, & dans le sein de l'aise & des

richesses. Tous les anciens peres qvelque respect qu'ils rendent au premier siege ne l'auancent iamais pardessus l'Eglise, & ceux d'entre les Papes dõt la memoire est marquee de saincteté ne sont iamais tombez en ceste intemperence. Ceste doctrine auoit-elle esté enterree iusques icy? Le Sainct Esperit l'auoit-il tant celee à la purité de l'Eglise, & desnié les discoures des raisons de ceste grandeur à la simplicité de premiers Papes la plus-part Martyrs, pour l'ouurir & l'espandre apres en faueur des plus factieux & plus insolens Euesques comme Hildebrand ou Boniface VIII. & l'imprimer par tout en langue de feu & de flame dont quelques vns de ces Romains ont embrasé, & mis en combustion tous les Royaumes & toutes les Eglises. Ce ne fut iamais ce soufle diuin & ce doux esprit d'vnion; ç'a esté vn vent furieux & violent, & vn glaiue de diuision qui ont renuersé tous les estats pour y marquer ce nouueau sçauoir d'orage & de ruine, &

en abreuuer la terre de mille fleuues de sang. Quoy? les Apostres premiers disciples de Iesus Christ n'eussent-ils pas esté capables de ce mystere d'ambitiõ? S'ils le sçauoient, s'ils croyoiẽt le siege Romain, & la chaise de sainct Pierre par dessus toute l'Eglise, pourquoy n'en ont-ils faict vn article de foy comme de la vertu de l'Eglise? Si c'estoit chose qui liast tant les ames, si ceste creance engageoit & obligeoit tant les consciences pourpuoy en ce sommaire recueil, en ceste premiere confession des fondemens & chefs substantiaux de nostre Religion ont-ils obmise la puissance des Papes, puis qu'elle estoit plus que l'E glise qu'ils ont recommandee d'vne singuliere marque, & d'vne memoire particuliere? Toutes les Eglises espanduës par tout le monde ont tousiours destruit ceste vanité, & ont condamné ceste proposition ambitieuse des flateurs de la Cour Romaine: l'Eglise Galicane s'est genereusement opposee à ce pouuoir si hautin, a conclu

en ses Conciles & en ses escoles des maximes contraires; ç'a esté la resolution de la Sorbonne de Paris, & la foy de toute la France. Ie demande aux Papes d'où ils tirent leurs marques de puissance, leurs titres de grandeur, & le pouuoir de leurs mission que de l'Eglise? Qui leur a dit qu'il faloit croire vn Iesus Christ, que l'Euangile fust Euangile, que S. Pierre eust esté Apostre, qu'ils fussent successeurs de S. Pierre, si ce n'est l'Eglise? & si elle ne l'auoit enseigné, si ce n'estoit sa creance & sa doctrine, ne diroient ils point auec S. Augustin, qu'ils ne pourroient flechir ny ployer la dureté de leurs esperits à croire les sacrez, hauts & admirables misteres de nostre Religion, qu'ils ne les reçoiuent que de sa main, ny ne les embrassent qu'apres ses estraintes? Sçauroient-ils autremẽt qu'ils sont Papes, & que l'hõneur de paistre les berbis a esté donné à S. Pierre? Quel autre garend ont-ils de ceste sciẽce, ny de ce pouuoir que l'Eglise? C'est par là qu'ils rebutẽt iustement

ment tous ceux qui ne ſe treuuent point eſcrits dans ſes ſacrees tables, faute de la ſource de leur miniſtere, pour ne pouuoir monſtrer leur enuoy & leur charge ſignee de ſon nom, pour n'auoir receu d'elle le S. Eſprit par l'impoſition des mains, pour ne faire foy de ſes characteres, pour n'auoir pris ſes lettres pacifiques chargees de ſon teſmoignage, & de ſa recommãdation. A leur conte ce ſeroit enfin à eux d'enuoier l'Egliſe, & luy donner l'authorité & la puiſſance. Quelle nouueauté? quelle confuſion? Puis que c'eſt d'elle qu'ils reçoinent donc ceſt honneur, puis que leur miſſion legitme n'eſt coulee que de ſon ſein, puis qu'ils ſen authoriſent & ſen couurent, pourquoy ne la recognoiſſent-ils les premiers? pourquoy affoibliſſent-ils eux-meſmes leur origine? pourquoi comblent-ils ainſi la ſource de ce fleuue de leur grandeur? pourquoy apres en auoir tiré les enſeignes de puiſſance, & la force du gouuernement en deſauoüent ils l'autho-

thorité & la iurisdicton? Les peut-elle enuoyer sans estre plus qu'eux? peuuent-ils estre enuoyez de sa main sans estre comptables de la charge qu'elle leur a commise? Ils seront donc administrateurs sans rendre compte, chargez de la conduite de ses Prouinces sans obligation d'en donner raison, seruiteurs sans respect, quittes de la reuerance de leur maistresse, plus grands qu'elle, egaux en fin au maistre mesme? cest ordre ne se peut voir en aucune sorte d'estat. Si ce gouuernement se destruit donc de soy-mesme, s'il n'y a si chetiue nature de commandement, d'Empire, de Republique, de famille priuee qui ne le reiette; pourquoy voudra-on que ceste parfaicte Hierarchie, ceste Prouince du Royaume celeste soit ainsi composee de la corruption & du rebut des autres? difforme, contrefaicte, contre les proportions les mesures & la façon naturelle des autres corps, vn vray mõstre & des plus nouueaux, ou en vn moment le maistre deuiendroit

seruiteur,& le seruiteur deuiendroit maistre? C'est mal raporter le visage & les traits de ceste premiere humilité Chrestienne qui a tant'auancé la Religion,& tant accreu l'Eglise. C'est enfoncer, & enterrer trop auant ceste colonne tant belle sous vn si pesant & si superbe chapiteau, les fondemēs en sont trop humbles pour ne courber ou ne rompre point sous le faiz de ceste audace. Car bien que la puissance Ecclesiastique cōme disent les peres par la lumiere, & la verité de l'Euangile ait esté egalement despartie à tous les Euesques, que chacun en tienne vne portion solidaire, entiere, & apareille, que Iesus Christ leur ait donné l'honneur de lier & de deslier, encores en l'attribution particuliere qui en a esté faicte à S. Pierre tous le autres y viennēt prendre part au non de toute l'Eglise; Et selon Primasius en vn seul pierre il a comprins, & entendu tous les autres. Ce fut luy, dit S. Augustin sur S. Iean, qui receut les clefs du ciel au non de tous les pa- *P. imas. in Apoca.* *Tractat. 118.*

ſteurs de l'Egliſe, non particulierement pour luy, auſſi n'eſt-ce pas luy ſeul qui lie & qui deſnoüe apres, qui oblige ou qui abſout, c'eſt l'Egliſe Vniuerſelle qui attache ainſi fermement, & qui ſi franchement deſlie. C'eſt elle, dit-il, qui a le pardon & la remiſſion des pechez en main, parce que c'eſt principalement a elle que ſ'eſt adreſſee ceſte parole, Ie te donneray les clefs du ciel; & quelque part qu'elle ſe trouue on y verra reluire ceſte puiſſance toute ſemblable & vniforme, eſpanduë depuis Hieruſalem iuſques au bout du monde, de Leuant iuſques en Ponãt. Ainſi Beda d'vne pure intelligence interprete les clefs du ciel en l'Homelie du iour de Sainct Pierre & Sainct Paul. Que feroit l'Egliſe, dit Sainct Cyprian, ſi ceſte dignité n'eſtoit attachee qu'à S. Pierre, ſeroit-elle oiſiue, inutile, & infructueuſe? Ceſte amoureuſe Egliſe dit ſainct Chryſoſtome qui à tant immolé de Martyrs ſur le braſier ardent de l'amour qui la bruſle ſans re-

August. in epi. Iiã. tractat. 10.

In Psal. 115.

pos pour son espoux peut estre esgalement, & indifieramét en tous lieux. Ceste vertu n'est donc arrestee pas, collee, & clouee à vn seul siege, c'est toute l'eglise Vniuerselle qui à lauthorité & le maniement des liens, qui retient la puissance de iuger, & qui en faict part aux Papes comme aux autres. Delle seulle sortent ces graues & redoutables iugemens prononcez du mouuement du S. Esprit à la veuë & en la presence de Iesus Christ selon le tesmoignage de Tertuliã. Aussi n'a elle iamais permis en sa premiere integrité, en sa verdeur, en sa force entiere, & tant qu'elle à peu contenir ses enfans sous les loix de son Empire qu'ils se soient destornez de la foy de ce respect, qu'ils n'ayent humblement adoré ce pouuoir en son sein; & n'a iamais souffert qu'ils ayent prins vn non plus grãd ou plus esleué que de freres, n'y qu'on luy ait donné titre plus bas, moins dominant, n'y moins honnorable que de mere. Iettez les yeux sur les anciẽs Princes de-

toutes les premieres Eglises, vous les verrez s'entre-caresser de ce nom d'egalité & d'amitié, qu'ils escriuent aux Papes auec pareilles inscriptions, que les Papes leur respõdẽt de mesme hõnesteté; & Rome ne s'est iamais paree de quelque traict de gloire que les autres Euesques n'en ayẽt aussi tost marqué leurs sieges. C'estoit les bornes que l'Eglise auoit ordonnees & prescriptes à tous les Prelats, & lors qu'il leur aduiendroit de les passer & de les franchir elle les menaça à Nice, à Sardique, & au Synode Mileuitain que les entreprinses qu'ils feroient les vns sur les droicts & les limites des autres, & les abus qui se couleroient en l'exercices de leurs charges souffriroiẽt sa correction & cẽsure en plin Concile. Ce que longtemps apres se releuant d'vne grãde cheute, & d'vn espouentable precipice ou les Papes l'auoieet poussee elle renouuela & confirma genereusement cõtr'eux aux Conciles de Constance, & de Basle. Pour cela il ne s'est iamais

Can. 5. Con. Nicen. Can. I. & Con. 2. Sadr. 2. Tom. Concil. Con. Mileuit. ca. 13.

Tõ. 3 & 4. concil.

presenté affaire important, ou differẽt cõsiderable en la Religion ou és mœurs pour la resolution duquel on se soit reposé entierement au iugement d'vn seu Euesque, non pas du Pape; on l'a tousiours laissé vuider & conclurre à tont l'Eglise. Tesmoing le different des Asiatiques auec les Romains, les premiers scismes de Phrigie, les diuers opinions d'Estiene I. & de S. Ciprian, & tãt d'heresies qui se sont formees & escloses des excremens, superfluitez, & malicieuses humeurs de ses enfans, ou il ny a qu'elle qui ait arresté prudamment ce mal, ny qui ait esté capable de le biẽ guerir. Aussi c'est de ses oracles que sont sortis les belles, & salutaires ordonnances de tant de saincts Synodes pour le remede de toutes ces diuerses corruptions, pour la reformation de la vie du Clergé, la purgation ou confirmation de la Religion; ausquels on eust inutillement reclamé & recouru, & mal à propos les Papes y eussent enuoyé leurs Le-

gats si leur seule authorité eust esté assez forte & suffisante pour decider, & terminer ces affaires, ou les estouffer & enseuelir en silence. S'ils eussent esté plus grands que l'Eglise, ou l'Eglise mesme, quefutdeuenuë la foy chresteienne&Catholiquequand Liberius fut soupçõné d'Arrianisme, quand Honorius I. fut Monothelite, quand Anastase II. s'embroüilla en l'erreur d'Acatius, & que Iean XXII. fut aussi bigarré de diuerses opinions heretiques qu'on voit les animaux d'Affrique marquetez, &mouchetez de differentes couleurs? en quel estat eust esté l'Eglise? que fust deuenuë la creance & laReligiõ? L'Eglise auoit donc pris fin ce coup là, car la clef de Sainct Pierre auoit erré, le pilote s'estoit endormy, le gouuernail luy estoit sorty des poings, il auoit ietté sa nauire dans des gouffres, l'auoit heurtee à trauers des Syrtes, des bacs dãgereux, d'escueils effroyables, &exposee à l'horreur des mõstres marins. La tempeste l'auoir accablee, les ondes

Æneas Sylui. Balsani. liber Pon. Platin. Naucler.

des estoient entrees dedãs, & auoient enueloppé le pilote? c'estoit donc fait de l'Eglise? Et toutesfois à ceste chaude alarme c'est elle qui la premiere se leue & se redresse en sursaut, qui prend l'effroy de ce naufrage, qui esueille ces beaux conducteurs, essaye de les ramener de leurs fureurs à vn entendement plus reposé, d'apaiser ces troubles d'esprit, de leur rendre la premiere santé, & les desgager de ce peril mortel. Tantost elle les pousse, les tire, les picque iusques au vif comme apoplectiques, ou gens tombés en pasmoison, ou en conuulsion: tantost elle les tance, les menace, & enfin ne pouuant cõuaincre l'vn, faute de preuues bien certaines, elle excommunie la memoire de l'autre, se separe du troisieme, & condamne l'erreur du quatriesme. Puis luy donnant tout à temps d'vn sainct & salutaire ellebore, le remet en son bon sens. Voila la charité de l'Eglise comme mere, voila son pouuoir comme maistresse. Ie ne veux pas pourtant effacer de ce

coup de pinceau l'honneur des Papes de Rome. Car encore que quelques-vns d'entr'eux se soyent fort oubliez, ie recognoistray de bonne foy, & auec l'honneur que ie leur doy rendre que les autres ont autant & plus seruy à estaindre les maux & desordres de la Religion, à abattre & arracher les heresies que peres d'aucun autre Siege, que presque tousiours la doctrine s'est trouuee entiere, saine, & non corrompue en leurs seins, qu'ils ont moins flechy aux assauts & secousses des persecutions, & se sont moins desuoyez du chemin de la vertu & de la foy. Mais ie diray aussi qu'en ceste grande vigueur de leur gloire, en la plus forte vogue de leur reputation s'ils ont eu quelque fantasie, ou tenu vne opinion particuliere les autres n'ont pas quitté leur aduis pour eux auant le iugement de l'Eglise. Que si par fois ils se sont mirez ou formez sur leur exemple, les Papes ont aussi receu le conseil d'Irenee, de sainct Ambroise, & des Euesques des autres

Eglises. Ie me resous & me contente sur ce qu'en asseure S. Augustin d'Estienne I. & de S. Cyprian, desquels il faict comme deux paralelles en ses discours contre Petilianus. Les Euesques, dit-il, des deux grandes Eglises Rome & Cartage (il ne la prise pas moins que Rome) sont distraits & bandez en diuers sens, l'vn veut relauer & retaindre ceux qui sont baptisez par les Heretiques, l'autre se coutente de leur Baptesme, & premiere abblution, sans les mouiller de nouuelle eau; Et en ceste contẽtion quelques-vns des autres Pasteurs fauorisent & cõfirment le iugement de l'vn, les autres conspirent & consentent auec l'autre, sans toutesfois rompre l'vnité de l'Eglise. Voyez comme il les egale, comme il les fait aussi puissans en raisons l'vn que l'autre, cõme il les monstre egalement suiuis; Mais ces mots, Sans rompre l'vnité de l'Eglise, haussent & rangent euidammẽt la dignité de l'Eglise sur la leur. Aussi est elle tousiours fait honorer & redouter,

pour mere aux plus puissans de ses enfans, & les saincts Conciles comme ses estats & ses genereuses armees ont rabaissé l'audace, & abatu la force des plus grands Euesques qui ont mal vsé de leur authorité, ou osé mespriser la sienne. De quelque façon qu'ils se soyent donc mescogneus, s'ils ont mal versé en leur charge, s'ils ont contreuenu à ses loix, s'ils ont choppé en quelque erreur, s'ils ont poussé en auãt quelque heresie, s'ils ont heurté à quelque vice, si leur vie a apporté du scandale, si mal à propos ils ont condamné quelqu'vn de leurs subiets; ou violé l'amitié de leurs freres l'Eglise en a entrepris la correction & la reformation en l'assemblee d'vn Concile prouincial, ou si le differed a esté si grand, & l'affaire si difficile & espineuse que ceste compagnie n'en ait esté capable, elle y a apporté le secours d'vn Concile general, & par là en est tousiours venuë à bout. Ce sont les reglemens des Conciles de Nice, de Sardique, de Cartage, de la Gaule

& de toutes les Eglises. Sur le desseing & l'ordonnance desquels on à fait le procez en plain Concile à Nouatianus, à Basilides & Martialis Euesques d'Espagne, à Paul Samosatente, Vrsacius, Valēs, Auxentius, Eusebius, Theodore, Acatius, Dioscorus, George de Phare, Theodore de Motuestie, Cyrus d'Alexandrie, Pirrhus, Sergius, Paul, Polychronius, Machaire d'Antioche & autres Euesques des plus grandes Eglises du monde, & les plus mal-aisez à marner. C'estoit l'ordre de l'authorité de l'Eglise, cōme dit Socrate, à laquelle les plus gens de bien mesme ont demandé ces hauts & admirables iugemens pour se purger, & faire voir leur innocence comme Athanase, Marcellus, Asclepas, Paul de Constantinople, & S. Ieā Chrisostome. Vrayemēt si l'Eglise est cōme l'Arche de Noé, iustemēt comparee à vne nauire, si hors d'elle il ne faut point esperer de salut ny de vie, si hors de ses flancs on est subiect à la vengeance du Deluge, exposé aux

vagues & furieux assauts d'vne mer irritee, le iouët des flots & des vens, la pasture & la proye des plus cruelles bestes marines, il se faut enfermer dãs l'Eglise, & se loger à couuert dans la seurte de son sein. Et puis que c'est entre ses bras que nous deuons parfaire nostre nauigation & le perilleux voyage du monde, les Papes & les plus grands Euesques ont beau se donner tant de rangs d'honneur, y prendre les plus hautes places, y tenir les premieres charges, y faire les braues & y marcher à leur plaisir, il faut aller auec la nauire, cingler de mesme vent, & fendre les ondes à mesmes sillõs, ou qu'on tourne, ou qu'on regarde, ou qu'õ se pourmene on coule tousiours auec elle, son mouuement & son cours emportent tous les autres qui chancellent a toutes ses secousses, & qui de leur pesanteur mesme fondroyent & enfonceroyent biẽ tost dans l'abysme s'ils n'estoyent supportez d'elle. Les estoiles ont beau briller la nuict, de quelque grandeur qu'elles soient pre-

miere ou ſixieſme, les grandes comme les petites, les plus eſclairantes comme les plus ſombres ſont fichees au firmamẽt, qui les tient, & les poſſede cõme parties de ſes cercles, ce ſont petits nœuds de ſon criſtal formez de ſa matiere la plus luiſante, la plus vnie & la plus preſſee, petits clouz de feu qui attachẽt ſa grandeur, & qui n'ont point d'autre tour naturel que le ſien emportez de ſon mouuement, & de ſon branſle. De meſme toutes les plus hautes Egliſes, & tous les plus ſuperbes ſieges ont beau leuer la teſte, ils ſont dans le ſeing de l'Egliſe Vniuerſelle, petites pieces de ſa grandeur, façonnees de ſa propre main, eſtoiles dont ſa riche robbe eſt ſemee, qui rollent auec elle, & ne peuuent faire autre chemin ſans s'eſgaller ou ſe perdre. Et quand elle ſe redreſſe, & ſe pare ſa clairté offuſque tous ces autres feux, & faict eſuanouir à ſon iour ces plus viues lumieres, qui ſe cachent à ſa veuë comme les plus beaux aſtres au leuer du Soleil. Que toutes ces

premieres & ces plus riches chaises se releuent, se haussent, & se mescognoissent donc tant qu'elles voudrōt, qu'elles esclatent de nouuelle lune, qu'elles se monstrent plus belles les vnes que les autres, ce sont veines d'or, & lingots de la substāce de mesme terre, & de la mesme masse, ce sont pierres precieuses tirees de mesme mine, & d'vne mesme roche, formees de pareille matiere que les pierres communes, differentes d'vne qualité plus subtile & plus precieuse que leur à donné ceste mesme terre qui les à plus recuites & plus espurees d'vn secret influ du soleil, dont la vertu les á ainsi animees de ce lustre, leur a congellé ceste belle eau, y a inspiré & allumé ce doux feu qui les rend admirables, & esblouit doucement nos yeux de ses esclairs. Toutes ces lampes si brillantes qui nous guident en la nuict de ces tenebres de mort sont nourries de l'humeur de ceste belle oliue des champs, qui mesnage & dispence prudemment son huille, en res-

pand & en verſe dans le vaiſſeau de chacune autant qu'elles en peuuent auoir affaire, par ce qu'elles ſe peuuent auſſi toſt noyer & eſtouffer du trop de ſa liqueur, que languir ou s'eſtaindre pour en auoir faute. Ceſt Euphrate bruyant, ce Tygris, ce Gange ont bel eſtonner le monde de leur murmure effroyable, de la violence de leur courſe, de la longueur de leur chemin, & de la largeur de leur canal; ce Nil limonneux a ſept bras qui engraiſſe l'Egypte a beau cacher ſes teſtes & ſes ſources : ils ſont tous fils de l'Ocean, tributaires & vaſſaux de la mer comme la plus petite riuiere, & viennent toſt ou tard de ſi loin qu'ils prennent leur fil & leur traicte luy faire honneur & hõmage, ſe deſgorger & vuider tous dans ſon ſein, les petits par la bouche des plus grands, pour apres en renaiſtre & s'en retourner par autres conduits plus deſliez. L'origine des autres grands fleuues vient de meſme lieu. de la mer ils ont pris naiſſance, & treſſailly à petites veines, à

mille ſources ſouſterraines & ſecrettes. pour s'enfler peu à peu de tout ſe qu'ils artirent en leur chemin, & des deſpoüilles des plus foibles ruiſſeaux dont ils ont ioint les ondeletes à leur courſe, pour s'eſleuer apres de ſi ſuperber ondes. Il faut auſſi que leur cours les plus rapides ſe viēnent enfin deſcharger dans la mer, là s'eſcoule & ſe rompt leur force, & là leur mouuemēt s'eſuanoüit, ceſte cheute ſi hautaine dōt ils grōdoiēt ſi furieuſement ſe rēd ſourde parmy le bruit des flots couroucez, & leur train ſe perd dans ſes grādes vagues, ſans qu'on en puiſſe remarquer ſeulement la trace effacee des premieres ondees de ceſte grāde Amphitrite. Tous ces gros boüillons qui s'eſleuoient ſi haut, qui ronfloiēt au parauant effroyables dans l'eſtroit de leur canal s'aplatiſſent auſſi toſt, & ſe rangent dans l'eſtendue de la large compagnie de l'Ocean, prennent & empruntent ſa couleur, s'enflent de meſme vent, vont à meſmes ſecouſſes & n'ont iamais plus grand honneur

que de resioindre leur cõmencemẽt. Qu'ils ne desaduouent donc pas leur naissance, que d'vn mouuement forcè & contre nature ils ne recourẽt point contre-mont leur source, ils s'y perdront tousiours, & s'efforceront à leur ruine. Et quoy ces arbres verds si superbes de feuillage, qui de la teste menaçẽt les nuës, qui luitent si hardimẽt contre les vents les plus furieux, & estonnent les plus grandes forests de leur bruit? Ne sont-ils pas ainsi rẽgez d'ordre dãs le pourpris d'vn mesme champ, tous douëz de pareilles qualitez, tenãt de mesme nature, plãtez & cultiuez de mesme main pour le seruice d'vn mesme maistre? Tant de belles fleurs parees de ce tainct vermeil, animees de si viues couleurs bigarees de tãt d'esmail diuers, dont le bel œil attire & retient nostre veuë ne sont elles pas sœurs, escloses d'vn mesme soleil, venues de la peine & de l'ouurage d'vn mesme laboureux, germees dans mesme terre, nourries de mesme humeur, & arrousees de mes-

me eau quoy que differentes de proprietez & diuerses de beauté, nõ pour leur gloire mais pour le contentemẽt & l'honneur d'vn sage pere de famille? En fin ces colomnes doriques, ces arcs, ces termes, ces statues, ces riches tables d'attente, ces iaspes, ces marbres de diuerses couleurs sont toutes pieces d'vn mesme edifice. Ainsi, quoi que les particulieres Eglises se contrefacent, quoy qu'elles se parent, se desguissent, & s'enorgueillissent, ce sont lumieres esclairantes d'vn mesme feu, fleuues poussez de mesme source, arbres d'vn mesme verger, fleurs de mesme par-terre, parties de la cõposition d'vn mesme bastimẽt, & toutes filles d'vne mesme mere qui les a allaictees, nourries & esleuees & les plus braues d'entre-elles ne peuuent dementir leur naissance sans se dire illegitimes & bastardes. De là elles prẽnent leur force & leur vigueur, comme leur estre: là vont-elles allumer le flambeau de leur foy, là vont-elles esmouler, & donner la pointe, le

fil, & le tranchant au glaiue de leur doctrine. Et l'Eglise vniuerselle d'vne mesme pierre, d'vne mesme cueux les affille & les esmousse quand elle veut. Ie ne sçay comment les Papes depuis quelques annees ont fait semblant de la mescognistre telle, & de desdaigner la grandeur de ses iugemens, comment ils ont osé faire les rudes, & les reuesches contre les efforts & les aigres pointes de sa correction, pour entreprendre en fin de s'esleuer presumptueusement sur elle. Car de tous les Euesques du monde ce sont eux qui ont plus esprouué la force & la iustice de sa discipline, de qui elle a plus souuent amendé les iugemens, & reformé les actions & la vie. C'est chose trop cognuë que le Concile d'Arles vuida l'appellation interiettee de Miltiades, & que l'Eglise Gallicane print cognoissance des sentences des Papes, là où Gregoire s'est osé ingerer de iuger seul, & souuerainement ceste grande Eglise. Mais apres ce temps, cõme Iules I. eut trait-

tê au Concile de Rome la cauſe d'Athanaſe, l'eut declaré innocent, & digne de l'honneur & reſtabliſſement de ſon Siege? ce pere teſmoigne en ſes Apologies que ce iugement Romain fut reueu au Concile de Sardique. Iules meſme en la lettre qu'il eſcriuit à Narciſſe, & Euſebe repreſentee fidelement dãs les meſmes Apologies, dit que les Eueſques Orientaux ne doiuent trouuer nouuelle, ny mauuaiſe ceſte façon de iuſtice receue & pratiquee en l'Egliſe, puis que tous les peres du Concile de Nice ne s'offencerent point quand on voulut examiner & eſplucher la foy de leurs decrets és autres ſainctes aſſemblees de l'Egliſe. Auſſi tous les Papes n'ont pas eſté frappez ſi auant à ce coing d'ambition, ny oſé leuer le front & le ſourcil ſi haut que quãd ils ſe ſont rencontrez és grands comices de l'Egliſe, eſmeus & comme eſtonnez de la veuë, de la preſence & grauité de tant d'Eueſques leurs freres ils n'ayent rendu l'hõneur entier à l'Egliſe, & ne

Athana. Apol. 2.

se soient plusieurs fois appuyez de son nom. S'ils se sont repus de ceste vanité ç'a esté par escrits particuliers, par lettres, lors qu'ils ont pensé qu'on ne leur pouuoit contredire. Iean IX. auoit bien excommunié Lambert & Holbard qui auoient pris & occupé quelques terres sur le siege Romain, mais se trouuãt au Concile de Troye? en Champagne il supplia modestement l'Eglise de confirmer cest anatheme. Depuis Innocẽt 3. bien qu'infiniment hardy, & grand entrepreneur fit toutesfois conceuoir les decrets du Concile general de Rome qu'il voulut publier & mettre au iour en son nom, sous l'honneur de cetemperament: de l'approbation du sainct Concile. Paroles toutes couuertes de marques bien pures & bien nettes de la reuerence & subiection que les Papes doiuent à l'Eglise, & aux Conciles. Innocent IIII. fut bien aussi presomptueux & aduantageux que luy: mais encores cõme la verité sort sans qu'on y pense, il luy eschappa de dire

Gaguin. lib. 5.

Tom. 3. Concil.

en la Bulle de l'excommunication de Federic II. bastie au Concile de Lyõ, qu'il estoit prest & disposé à faire raison à l'Empereur par le prudent aduis des peres, & soubs la moderation du Concile. La mesme en la presence de tant de saincts Euesques le Roy d'Angleterre fist proposer des plainctes estrãges contre ce Pape, pour les exactions & leuees de deniers dõt il fouloit son Royaume, iugeant bien sainement que les Peres estoient capables & assez forts pour luy en faire iustice. Car c'est aux Conciles & en l'assemblee de l'Eglise qu'on bride ces hommes les plus farouches, qu'on arreste & rameine ceux qui s'eslancent trop auant, qu'on a la raison des plus mal aisez à manier, qu'on compte auec eux, qu'on retranche leurs superfluitez, qu'on racourcit leur volee, qu'on retracte seuerement leurs impudences & iniustices. C'est là que Philippes Auguste, Philippes le Bel, Charles VI. Loys XII. les Empereurs d'Alemagne, les Roys d'Angleterre, de

Pãtaleo.

Sicile,

Sicile, d'Aragon, de Portugal, de Polongne, les Venitiens, les Florentins & tous les Estats du monde ont tousiours acculé les Papes, les faisant trébler à ceste seule menace, comme petits escoliers à la veuë du maistre. Bien souuent on ne leur a pas voulu faire tant d'honneur de mander & assembler toute l'Eglise. Car les Princes conuoquans les Euesques & autres Ecclesiastiques de leurs Estats ont faict iuger par les Synodes du Royaume les abus des sentences Romaines, casser les nullitez des Bulles & condamner les entreprises faictes sur leurs personnes, & leurs Empires: cõme l'on vit aux Conciles de Paris, de Baugécy, de Tours, de Lyon, Erford, de Vvormes, de Basle, Maiance, Mantouë, Pauie, & autres semblables. Mais lors que l'Eglise recueillie en vn par les Princes s'est voulu recognoistre & desployer ses forces entieres, elle a bien plus rudement chastié ces Archeuesques Romains quand ils se sont trop oubliez au rang qu'elle leur

terrer & mettre hors du tombeau; *Platin.*
puis l'ayant reuestu par mocquerie de *Sabellic.*
ses habits pontificaux les plus riches
luy fist couper les doigts, & ietter
apres le corps dans le Tybre. Toute-
fois il fut vengé de ceste demesuree
& desnaturee insolence par Iean IX.
qui au Concile de Rauenne fist brus-
ler de l'ordonnance des peres, en
la presence de l'Empereur, les violans
decrets d'Estienne VI. & condamner
pour iamais ceste rage barbare. Mais *Pantaleo*
l'Eglise ne se fist elle pas bien voir en-
cores plus grande & plus vigoureuse
quand soubs l'Empire d'Otton I. elle *Luitpr.*
deposa Iean XII. dans le temple de *lib.6.ca.*
sainct Pierre? Quand elle fist chasser *10.Blōd.*
& enuoyer en exil perpetuel Benoist
V. qui se disoit Pape comme luy? C'est
ainsi que d'vn seul coup elle fist sentir *Blond.*
son authorité, & la vertu de son cou- *cram..*
rage à trois Papes, Benoist IX. Sylue- *4.cap.4*
stre III. & Gregoire VI. qu'elle destitua *in Saxon*
& chassa au Concile Sutrin soubs la
direction & pieté de Hēry III. Hilde-
brant n'estant que moyne de Cluny

entreprint bien de faire souffrir ceste discipline & la force des Conciles à Benoist X. qu'il eust le credit de faire priuer du Pontificat en vn Concile Romain, pour subroger & substituer en sa place Nicolas II. Mais apres que par ses artifices il fut luy-mesme promeu & aduancé à la chaise de S. Pierre soubs le nom de Gregoire VII. qu'il eust mis le feu aux quatre coings de la Chrestienté, attiré sur soy l'enuie & la haine de touo les Roys, & les dernieres imprecatiõs de toutes les Eglises il voulut mescognoistre & gauchir ceste iurisdiction. Toutes fois l'Eglise faisant reluire bien viue & biẽ esclairãte ceste dignité en sa main, le deposa & excommunia à Bresse à Vvormes, & depuis Mayance & à Pauie. C'est arrest eust esté reellement, & vigoureusement executé si ce Pape eust peu estre representé en personne: mais il recourut à la force, & fit la guerre pour toute requeste ciuile cõtre la grauité de ce souuerain iugement. Paschal II. s'apperceuant par

Platin.

Auẽtin. 5. Ann. Boior.

l'aduertiſſement de ſa mauuaiſe vie, meſme qu'on le vouloit manier de ceſte iuſtice, fila doux tant qu'il fut pres de l'Empereur, & fit apparence de ce ſoubs mettre à la grandeur de l'Egliſe. Mais s'eſtant ſauué en France pour leuer plus à l'aiſe vne puiſſante armeee en Italie, on n'en peut iamais tirer raiſon, tant il deuint bon Capitaine. Honoré II. n'en eu pas ſi bon marché. Eſtant amené en la face de l'Egliſe aſſemblee à Mantouë, Hanno Archeueſque de Cologne luy propoſa ſes accuſations cõme à Alexandre ſon aduerſaire, leur fit les interogatoires, exerça contr'eux tous actes de iuge legitime: & en fin le Concile oſta d'vn arreſt eternel l'Eueſché de Rome à Honoré. On euſt fait autant à Adrian IIII. à Alexandre III. & autres s'ils ne ſe fuſſent retirez en France leur abry, & leur port ordinaires és orages de leurs afflictions. Toutefois les Conciles mãdez pour leur deſtitution ne laiſſerent pas de proceder contr'eux, & de les exautorer

Auẽten.

par coustumace. Si Boniface VIII. ne fust mort de rage Philippes le Bel estoit resolu de le ranger là. Mais encores que sa mort eust preuenu ce iugement qui eust esté exemplaire, & effroyable a tous ses successeurs, on luy fit le procés au Concile de Vienne, ou le Pape Clement V. vouloit faire condamner pour iamais sa memoire pour monument de la grandeur, & de la gloire de France. En quoy parce qu'il estoit desia mort frappé du iugement de Dieu mesme, les peres se contenterent pour couurir & cacher les hontes de l'Eglise Romaine, de casser les iniurieux decrets qu'il auoit semez contre la Maiesté du Roy, & l'honneur de ce Royaume. On alla vn peu plus hardiment contre Iean XXII. En plain Cõcile ou presidoit son Antipape esleu par Loys de Bauiere, en presence d'vne grande trouppe de Cardinaux il fut iugé heretique, & comme tel bruslé en painture. Ce qu'auparauant Estienne III, & les Euesques assemblez à Rome auoient faict

Iean le Maire.

Crantz.

ſentir en effect à Conſtantin bruſlé tout vif cõme dit Marianus Scotus, & mis en cendre par arreſt d'vn Concile, encores qu'il euſt eſté autresfois receu & recogneu pour Pape legitime. Iamais l'Egliſe ne ſe mõſtra plus forte ny plus genereuſe en ces nobles functions, ny ſi hardie en l'exercice de ſa diſcipline qu'ez Conciles de Piſe & de Conſtance, ou elle donna des preuues bien ſenſibles, & d'eternels teſmoignages aux Papes qu'elle eſtoit la mere & la maiſtreſſe, & leur fit voir pour vn bon coup qu'ils eſtoient de beaucoup inferieurs à ſa dignité, & à la grandeur de ſes iugemens. A Piſe Benoiſt XIII. qui tenoit le Siege en Auignon, & Gregoire XII. qui preſidoit à Rome furẽt citez pour reſpondre de leur vie, ne comparans point le procez leur fut faict par deffauts, & tous deux perdirent le Papat par decret des Peres qui creerent en leur place Alexandre V. Apres la mort duquel Iean XXIII. qui s'eſtoit eſleu ſoymeſme, Gregoire XII. & Benoiſt

Naucler
La mer des hiſt.
Sabellic.
Naucler.
Platin.
Monſtrel.

XIII. qui retenoient encores le nom de Papes contre l'authorité du Concile de Pise; & au mespris des iugemens de l'Eglise, furent tous trois sous la conduite de la sage prudence de l'Empereur Sigismond adiournez à Constance, ou par vn sainct arrest les peres les mirent hors de leurs dignitez. Il est vray que Iean XXIII. bien que preuenu de quarãte chefs d'accusation pour s'estre humblement abaissé & soubsmis volontairemẽt à la correction de l'Eglise fut laissé en l'ordre des Cardinaux pour obeir à Martin 5. promeu par sa priuation au siege de Rome de l'authorité de l'Eglise. Là les peres cõclurẽt deux genereux decrets, rafraichis & grauez en lettres d'or sur le front de l'eternité au Concile de Basle. Par lesquels l'Eglise militante & les saincts Conciles furent esleuez par dessus tontes dignitez Ecclusiastiques, voire Papales, & declarez ligitimes & capables de faire le procez aux Papes, & de les destituer quand ils ed apresteroient occasion.

Tom. 3. & 4. Concil.

Eugene IIII. fut passé par la iustice de ces loix , & eust souffert l'execution de sa destitution ordonnee en ce Concile , si nos Roys ne l'eussent garenty. Mais les peres ne peurent poursuiure ceste belle poincte de leur vertu faucee & interrõpuë par Loys XI. lors Dauphin, qui menãt vne forte armee iusqu'aux portes de la ville de Basle, ne voulut iamais permettre qu'vn Pape authorisé & appuyé de la grandeur & Maiesté de France fut ainsi ignominieusemẽt degradé. Bien faict que les Romains ont mis en oubly cõme beaucoup d'autres, & dont Gregoire auoit destourné à dessein sa veuë, pour ne rougir point de honte vaincu de l'infinité des biẽs, & graces de nos Roys, Voilà donc maintenant la force & la constance tant vantee des Bulles des Papes , voilà l'airain eternel & l'immutabilité de leurs Decrets, voylà cõme l'Eglise ne les a osé esbranler, comme elle à respecté & espargné leurs persõnes mesmes quãd ils l'ont offencee, & prouoqué sa iusti-

Sessiõ 34 Tom. 4. Concil.

Pantalco

reuſes traces de ſes anceſtres, quand elle ne voudra point dementir leur grandeur, l'hõneur de ſa naiſſance, & l'ordre de ſa ſucceſſion, elle ſeule ſe trouuera aſſez grande, aſſez capable & aſſez forte pour reuoquer & anuller tous ces abus, & les reduire en fumee. Qui la rendroit plus foible qu'au temps de ſes peres au Concile d'Arles? Eſt-elle moins courageuſe, moins affectionnee, ou moins fidelle que ſous le regne de nos autres Roys, où les Eueſques de France ont braué les Romains, & ſe ſont moquez de leurs vaines cenſures? A elle moins de cœur & de valeur que les Egliſes des autres Royaumes qui ſe ſont vertueuſement reuenchees de ſemblables iniures? Le nom de l'Egliſe Gallicane va bien loing deuant les autres; elles n'ont fait qu'imiter ſes pas, mouller & façonner leur vertu ſur ſes beaux exẽples; & ne viennent qu'apres nous. Encores qu'vne partie de ceſte Egliſe ait oublié ſa premiere grandeur en tremblant ſi poureuſemẽt au bruit de

ces tonnerres, & meſcognoiſſant l'obeiſſance qu'elle doit à ſon Roy, combien que noſtre Egliſe ſemble bãdee, deſchiree, diuiſee en ſoy-meſme, que l'Eſpagnol pour s'aduancer de nos contentions nous ait dreſſé autel contre autel, eſleué temple contre temple, toutesfois celle qui eſt demeuree conſtante dans les termes de ſon deuoir, qui n'a iamais fleſchy n'y ployé à tant de rigoureuſes alarmes qu'on luy a donnees, touſiours ferme, immuable, de meſme viſage, vrayement Gallicane & Françoiſe attirera en fin l'autre partie qui s'eſtoit retiree d'elle, & fera paroiſtre aux perturbateurs de noſtre Eſtat & de ſon repos, qu'elle eſt auſſi grande & vertueuſe que iamais, que les playes qu'elle a receuës de ces diuiſions ne l'affoibliſſent point, ne luy abbatent point le cœur, & ne pourront iamais fleſtrir le luſtre de ſa viue dignité. Elle par des effects genereux montrera bien aux ennemis de ſa fidelité, & aux enuieux de ſa gloire, qu'elle re-

tient tousiours son authorité ancienne, son pouuoir, ses libertez, & honorables prerogatiues. Dieu luy suscitera des Hirenees, des Hilaires, des Saluiãs des Drogons, des Hincmarus, des Arnouls, & des Gerbers qui ne la lairrõt ny diminuer ny deschoir. Peut estre ne sera-il point hors de propos de parer ou pour le moins d'accroistre cest ouurage d'vne medaille de l'Eglise Gallicane, bien qu'encores vn peu rouillee, crasseuse, & mal polie comme fraischement trouuee dans les masures de tant d'ancienes ruïnes, deterree de l'oubly, & de la longueur de tant d'annees. Les tableaux de nos ancestres nous releuent le courage, & nous sont autant d'esperons & d'irritemens de vertu. Les marques & les preuues de la Noblesse Romaine cõsistoyent en la monstre des plus vieilles & plus enfumees images, c'estoit l'escolle d'honneur des Romains, par là ils s'animoyent à la gloire, & la veuë de tant de rangs de statuës de leurs ayeuls, le seul regard des lieux ou el-

les estoiēt plātees les renuoyoiēt tous enflammez d'ambitieux desirs, & d'vne genereuse enuie sur les victoires paternelles. Que ceste image est aggreable comme accomplie de beaucoup de rares parties qui la peuuent faire admirer. Soit qu'on en prēne les perfections ensemble, ou qu'on en diuise les traicts, on trouuera qu'ils marquent, & demonstrent tous vne extraction bien ancienne & bien haute, & donnent de certaines apparences du bon lieu de son origine. Sa premiere rencontre porte quelque chose de fort noble sur le front, son regard donne lumiere d'vne magnificence naturelle, sa graue contenance monstre vne grandeur de cœur, elle descouure par-tout vne beauté nompareille, & ne voit on si petit poinct en elle qui ne comprenne les misteres de quelque grande vertu. Efforçons-nous de la descrire, & d'en faire parler le tableau. On diroit à la façon qu'elle trouue estrange que le Pape Innocent I. ait si hardiment aduancé qu'elle a

esté fondee, bastie, & accreuë par S. Pierre, & ses successeurs au siege Romain. Ce pere s'estoit de beaucoup mesconté, la France ne doit l'obligation & l'honneur de la naissance de son Eglise qu'à S. Paul, s'en est le fondateur & le pere. Il enuoya Creseus l'vn de ses disciples en Gaule, qui plãtant l'Euangile à Vienne donna commencement à nos Eglises, escloses en mesme temps que la Romaine, d'vne mesme portee, sous le bon-heur & l'influence d'vn mesme accendant. Il est vray que Adon de Vienne, & Pierre le venerable Abbé de Cluny accouplent vn compagnon de gloire à Creseus, soustenãt que Trophime sorty de la mesme eschole de S. Pol vint establir l'Eglise d'Arles. Ainsi quelques histoires, & vies des saincts creent en mesme temps Nathanaël Euesque de Bourges, le Lazare de Marseille, Simon du Mans, S. Gatian de Tours, S. Saturnin de Thoulouse, & S. Denis de Paris, que Gregoire de Tours rapporte & reiette tous auec

Euseb. l. 3. cap. 3. Ado Viene. ætat. 6.

Gre. Turon. lib. 1. ca. 30.

Trophime mesme en vn siecle plus reculé sous l'empire de Decius. A ces premiers peres de nos Eglises quelques-vns adioustent Paul Euesque de Narbõne, Stremonius Euesque d'Auuergne, & Martial Euesque de Lymoges, dans les labeurs desquels les yeux les plus clairs, les plus aigus, & les mieux voyans ne sçauroyent remarquer ny traces ny vestiges de ceste fondation Romaine. Le Pape Zozime mesme rabbattant ceste presomption de sõ predecesseur, tesmoigne en vne epistre que les beaux fleuues de la foy qui ont arrousé si fecondement la Gaule ont roullé du sein de Trophime comme d'vne eternelle & plantureuse source. Il auoit bien raison de la nommer ainsi. Car ceste celeste origine fut si fertile, si feconde, & si croissante que voila soudain vn grand nombre d'Eglises espanduës par la Gaule, à Arles, à Vienne, à Lyõ, & autres endroits, comme on void par l'epistre du martyre de nos premiers saincts rapportee par Eusebe. Tertuliẽ faict

Euseb. li. 5. cap. 2.

faict honorable mention de ces Egli- *Tertul.*
ſes Galicane ſi fameuſes ;S. Cyprian *contra*
louë celles de Lion & d'Arles, mon- *Iudæos.*
ſtre qu'il y auoit fort grand nombre *Cyprian.*
d'Eueſques en Gaule, & Gregoire de *lib. 3. ep.*
Tours faict naiſtre ſept de nos plus *13.*
beaux ſieges au temps meſme de ce
grãd Prelat d'Affrique. Les grãds per-
ſonnages que nos Egliſes eurent pour
Eueſques les rendirẽt ainſi renõmees
&celebrees, &leur firent leuer la teſte
pour fleurir en hõneur &ſainćteté en-
tre les premieres Egliſe du monde.
Car Martin diſciple des Apoſtres, & *Ado Vie*
Zacharie ſe faiſoiẽt admirer à Vienne *des.*
dés le temps de Trajan, auſquels Iu- *ætat. 6.*
ſtus ſucceda : Photinus illuſtra l'Eueſ-
ché de Lion, par la mort duquel Ire-
nee l'vn de ſes Preſtres promeu à la *Euſeb.*
dignité de ce Siege rendit tant de vi- *5. cap. 4.*
ues preuues de vertu, de courage, &
de doctrine qu'il fut auſſi toſt reco-
gneu pour le premier Eueſque de ſon
temps, Prince des Egliſes de Gau- *Faſcicu-*
le. De ſon aage preſque Regulus tint *lus tem-*
l'Eueſché d'Arles, Eutian celle de

Vincentius. Beauuais, Caranus prescha à Chartres Taurinus à Mureux, Gãgoricus à Cambray, Victorinus à Poictiers, Benignus disciple de S, Policarpe sema la parole de Dieu par tout la Gaule, & ainsi la plus part des sieges furent remplis, & garnis de graues pasteurs. La saincteté desquels apporta tant de vogue & de reputation à nos Eglises, en espandit le non & la gloire si auant & si loin, que lors des troubles qui entamerent si au vif l'Eglise pour les heresies de montanus, Alcibiades, & Thedorus la Phrigie si esloignee, & si escartee ne s'adressa point pour composer son schïsme à l'Eglise Romaine, qui en fut elle-mesme troublee, elle regarda vers la Gaule, choisit Irenee trouué seul capable pour remedier à ce mal croissant, qu'il aresta & estaignit heureusement. *Euseb. l. 5. c. 3* Hé comment se fust-on plustost retiré & pourueu à l'Eglise Romaine qu'à la nostre? Ses Euesques s'estoit si profondement en dormis, que beaucoup d'erreurs, comme meschantes herbes

nées & pousses de la culture negligente, & du foible labourage luy firent estrangement la guerre, contre lesquelles on n'esprouua ny ne tira secours que de la Gaule. Les epistres d'Irenee à Blastus, & Florinus monstrent assez ceste necessaire assistance. Aussi voit-on bien comme ce grand pasteur Gaulois plain d'authorité & de courage manyoit vertueusement le Pape Victor, comme il releuoit les autres quand ils s'esgaroient de la raison, ou blessoient la societé Ecclesiastique, comme il descouuroit à nud leurs veritez, & reprimoit aigrement leurs entreprises. Depuis ce temps Dieu benit tellement la paine des ouuriers qu'il auoit enuoyez pour remuer ce champ fertile de la Gaule, qu'on vit nostre Eglise croistre semsiblemẽt en sainctetè, s'auancer en honneur, & se rendre admirable & redoutable tout ensemble par tous les effects & les marques qui peuuent exprimer, & designer la grandeur d'vne Eglise. Car si le sçauoir, la constance

Euseb. l. 5. c. 19.

Euseb. lib. 5. cap. 24

de la foy, les belles & frequentes couronnes de martyre, les trophees honorez des despouilles des ennemis de la Religion seruent à l'ornement des Eglises, la Gaule paree de tant de beaux & graues escrits de ces sçauãs Euesques, tousiours moite du sang de ces champions qui vainquent par la patience, moins combatuë des mõstres d'heresie, moins ployee de la droicte doctrine & de l'anciẽne creance, glorieuse d'auoir rompu les assauts de tant de schismes, & d'auoir heureusement triomphé de tant de sectes desreglees qu'elle a surmontees doit tenir les premiers rãgs, & meriter les plus hautes places. Les lettres escrites sur la passion d'Attalus, & autres genereux combatans, les anciens Martyrologes, & les registres de toutes les Eglises sont preuues eternelles de ces honneurs iustement gaignez parmy tant de combats contre le monde. Que si le nõbre des particulieres Eglises, la diuersité des sieges, & la multiplicité des riches Monasteres

Euseb. 5 cap. 1.

peuuent adiouter quelque traict de dignité à ceste grandeur remarquable: la Gaule a esté si populeuse, si fertile, & si nombreuse en Eglises qu'en ses premiers Conciles dont l'enuie du tẽps ne nous a laissé que les traces, on a veu iusques à quarante quatre Euesques de ses seules prouinces, & ses Eglises ont tellement augmenté par sa culture religieuse, & la deuotiõ des Roys qu'on peut au iourduy compter & recognoistre plus d'Eueschez & d'Abbayes en France, qu'en trois autres des plus puissans Royaumes de la terre. Mais si les graues personnages & les Euesques de nom ont mis en credit & en veuë, & esleué hautement toutes les anciennes Eglises, voyci Irenee, Marinus d'Arles, Maurin, Iustus de Lyon, sainct Hilaire de Poictiers, Exupere, Gennadius, Saluian, Cassian, Eucherius, Salonius, Hilaire d'Arles Prosper, de Guyenne, Mamertus, Nicetius, Loup de Trois Sidonius d'Auuergne, Drogon, Hincmarus, Arnoul d'Orleans, Gerbert de

Epist. 51 & 52. Leon 1.

Reims, Iuo de Chartres, Iean de Sarisbery, Pierre de Bloys, S. Bernard, Pierre le venerable, Hildebert du Mans, & vn grand nombre d'autres qui ſe preſentent comme riches & puiſſantes colomnes de l'admirable baſtiment de noſtre Egliſe, & ſolides pilliers de la Religion Chreſtēne. En fin ſi la police, l'ordre, la diſcipline, la conduite, & la façon du gouuernement teſmoignent la ſaine compoſition, & la iuſte & meſurée harmonie de ces corps myſtiques, il n'y a Egliſe qui puiſſe faire monſtre de ſi grande quantité de Conciles, plus anciēs, n'y mieux remplis de Religieux decrets, qui ait tāt fait d'eſſais de ces remedes neceſſaires pour entretenir la vigeur & le cours de la foy, & la purité de la vie Chreſtienne. Car dés que l'Egliſe Romaine commēça d'aſſembler ſes Synodes contre l'hereſie des Montaniſtes, la Gaule eſtala glorieuſement les ſiens. Ce fut à Arles que pour abatre le ſchiſme des Donatiſtes le premier Empereur Chre-

Euſb. 5. cap. 3.

ſtien conſacra les primices de ſa pieté & du ſoin de la Religion, vouant à la grandeur de la Gaule vn des premiers Conciles que vit l'Egliſe apres qu'elle eut cõmécé d'enfâter les Roys Et Adon de Viẽne teſmoigne que ce grand Concile d'arles tenu du temps de l'archeueſque Maurinus, fut compoſé & remply du nombre de ſix cẽs Eueſques, choſes qu'on ne vit preſque iamais qu'au Concile de Calcedonne. Mais la Gaule negligea elle depuis les preceptes de ceſte purgation, & le bel ordre de ceſte police? lors que les Egliſes Affricaines ſe font renommer par la grauité & la frequence de leurs Conciles de Cartage & de Malte, la noſtre produit & met heureuſement au iour les autres Conciles d'Arles, de Valence, de Bazas, Carpentras, de Tours auec vn grand nombre de ſemblables? & a longuement continue ces luſtres & cenſures pour la gueriſon & reformation de tous ſes membres, & la conſeruation de ſa gloire, ſans mouuoir ny depen-

Ado. vienenſ. ætat. 6.

cap. 18. dre en rien des Papes. Au contrai-
Tom. 1. re ce grand Concile d'Arles si nom-
concil. breux enioint à tous les Euesques de
la terre quelque part qu'ils soient de
ne marquer iamais aux Synodes pu-
bliez de l'authorité de l'Archeuesque
d'Arles: & Leon I. se plaint en vne
epistre qu'il adresse aux Prelats de la
Prouince Vienne, depuoy Hilaire
Leo 1. epi. d'Aales tenant fermes les prerogati-
89. ues de son siege sindisoit sans luy les as-
semblees Eclesiastiquee de la Gaule.
Que si l'exil des Papes les a faicts rem
contrer en nos Synodes, les Eusques
de France assistez de S. Benard s'a-
uancét pour conlure & drosser seuls
les couffossions de foy à leur veüe, &
sans qu'ils y mettent la main: d'où sor-
tirent les grandes prises des Cardi-
Oto phpin. naux d'Eugene III. coutre ce S. Abbé
ingens. li. au Concile tenu à Paris pour la ceuse
1. c. 55. ci de Gibet Euesque de Poictiers. Ie
tin. Sigeb. ne nieray pas que les Papes s'estant
Naucler. ainsi iettez dans les bras de nos Roys
pour se desgager, & tirer de la pres-
se de tant de querelles de leurs puis-
sans

ſans ennemis, nayent aſſemblé quelques Conciles en France; mais ça eſté par ſouffrance & permiſſion de leurs Maieſtez, qui eſtant de tout temps en poſſeſſion de ce droit, leur accordoiét ainſi ceſte partie de police, comme pour careſſer de quelque nouuel honneur la venue de leurs hoſtes, qui ſe vouloient ainſi incorporer en noſtre Egliſe, ayant eſté chaſſes de la leur. Il ne ſe faut donc point eſtõner ſi ſainct Hieroſme racontant les Egliſes, qu'il met en teſte à la Romaine, donne le premier lieu à la noſtre & ie ne craindray poinct de dire que le ſiege Romain ne ſçanroit rie mettre en veuë de ſi beau ny de ſi noble, que nous ne luy oppoſions des choſes auſſi precieuſes, que nous ne leſblouiſſions d'auſſi vifs eſclats de gloire, que nous ne faſſions preſque paſlir ſon plus haut luſtre des eſclairs de la lvmiere de noſtre Egliſe. Rome ſe pare pour la monſtre de deux ſuperbes & riches ornemens, du nom d'Apoſtolique, & de la dignité du Primat. Mais

la France n'a-elle rien de pareille beauté, & de mesme lueur? Qu'on regarde les premiers Conciles d'Orleans, d'entree on trouuera que nos Euesques s'appellent tous Apostoliques, & que nos Roys les salüent de ce titre d'honneur: que les Euesques assemblez au Concile de Poictiers conçoiuent les lettres qu'ils enuoyent aux peres demeurez à la cour de Gõtran auec ces honorables inscriptiõs, essentieles & inseparables de la dignité episcopal : & Benoist Diacre de Maience monstre cõme nos Pastenrs se maintenoient constament en ceste honneur de la succession des Apostres. Beaucoup d'autres Eglise ont sans enuie partagé comme nous ceste marque de gloire auec les Papes. Gregoire de Nazienze en peint & en dore son siege: les peres du Concile de Sardyque addressent les confessions de leur epistre synodale à tous les Euesques de l'Eglise Catholique & Apostolique quelquepart qu'ils soiét: Les peres du Concile de Constantino

In Concil. 1. Aurel. Tom. 2. Conc.

Greg. Turonens. lib 9 cap. 41.

Theodoret lib. 2. c. 8.

Iden lib. 5. cap. 9.

ple appellent Antioche vrayement Apostolique: les Euesques Oriẽtaux faisans responce à la lettre de Damasus apres le grand Concile Romain se disent ses compagnons au Royaume Apostolique? & S Hierome nomme esgallemeut tous les Euesque successeurs des Apostres. On voit ainsi au Concile d'Agde, dans Sidonius & les autres de son aage cõme nos Prelats se donnent tantost le non de souuerains Pontifes, tantost de Princes des Euesques, & autres semblables dont toutes les premieres chaise se peuuent iamais estre parees. Quand au Primat i'en croy les Papes mesmes, & le tesmoignage incorruptible des morts. Car Eleuthere en la lettre qu'il addresse aux Euesques de Gaule confesse que IESVS CHRIST leur a mis sur les espaules la conduicte de l'Eglise Vniuerselle, à fin qu'ils prennent le soing de toutes les Eglises, trauaillent constamment pour elles, & les aydent & secourent au besoing. Si ce n'est vne marque indubitable de

Cap. 35. Tom. 1. Concil.

Tom. 1. Concil.

Primat, ie ne sçay qu'elles proprietez & qualitez plus certaine ils enferment en la definition du leur. Il eust esté bien mal-aisé à ce Pape d'vmbrager & obscurcir ceste gloire à le Gaule, qu'elle a si anciennement acquise, & si longuement conseruee. Car que peut-on dire autre chose des tauaux Chrestiens, & des ville ordinaires d'Irenee de courir ainsi par le monde, de soulager les Eglise affligees, d'assister & deffendre la Romaine au fort de tant de guerres, & de trauerses d'heresies? Comment peut-on nommer autrement ce partage de labeur & d'honneur baloté entre S. Hilaire Euesque de Poictiers, & Eusebe de Vercelles quand ils entreprindrent de visiter & reformer toutes les Eglises d'Orient, & d'Occident? De voir S. Hilaire apres son retour d'exil aller regler l'Eglise Romaine, & repurger toute l'Italie? Ceste inspection si general esprouuee si necessaire par Rome mesme ne rapportte-elle point de traits bien nets, & bien apparans de

Ru. lib. 1. ca. 30. & 31.

Primat Ceste dignité qui faict si viuement esclater nostre Eglise, qui estant ses rayons si loin iusques dans l'Italie, & dans les portes de Rome mesme n'est pas desnuee de bons tiltres, ny desprouenë de forts & ancines appuys, confirmez d'vne longue possession, Car dés le temps que l'Italie & la Gaule seruoient vn mesme maistre qui pouuoit ordonner à son gré de ceste preéminence, nous trouuons par vne nouuelle de Theodose II. & Valẽtinian III. que Leon I. s'estoit plaint à eux de ce qu'Hilaire d'Arles faisoit tout office d'Archeuesque absolu en Gaule sans attendre son aduis, ny son iugement. C'est dequoy ce Pape pensoit ietter ce sainct & genereux Euesque. conseruateur de nos libertez en l'enuie de ses freres, luy reprochant qu'il affectoit comme vne principauté sur nos Eglises, qu'il deposoit les Euesques cõme Celidonius & Proiectus, qu'il en instituoit de nouueaux, & indisoit les Consiles, pour se donner la iurisdiction entiere sur le Cler-

Leo. I. c. 89 ad Episcop. per Viennens. Prouin. Constit.

gé de Gaule. Et toutesfois vn grand nombre de peres en plain Concile auoient attaché & collé ce droict au siege d'Arles. Car apres que le Concile de Nice eust faict en gros l'estat & le departement des Archeuesques, ou Patriaches, la Gaule se forma vn Primat au Concile d'Arles qui suiuit de bien pres l'Assemblee de Nice, en apandit les tiltres à la ville d'Arles, & resolu que la conuocation de ses Conciles, comme toute la police des autres affaires seroit sous la direction de l'Archeuesque de ceste Eglise, auec menasse d'Anatheme à qui contreuiendroit au reglement de ce decret.

Concil. Arl. 1. Cap. 18. Tom. 1. Conc.

Il est vray qu'au Concile de Turin sur la contẽtion esmuë entre les Prelats d'Arles & de Vienne, on arresta que la prerogatiue demeureroit à celuy dont la ville seroit capitale de la Prouince. Hõneur deu à la ville d'Arles, ou les Empereurs ont fait residence, & tenu autrefois leur siege, & qui à porté quelque temps le titre de Royaume. Aussi ceste belle prefe-

Cap. 1. Tom. 1 Conc.

rence, & la dignité du Patriarchat ne s'yternist que bien tard. Elle estoit encores florissante & vigoureuse du temps de S. Gregoire, qui enuoyant Augustin en Angleterre luy deffendit de rien toucher à l'Eglise de France cõduite, & gouuernee de l'œil de l'Archeuesque d'Arles: & dõt le siege estoit fort redouté des Papes comme remarquable par vn des plus grands iugemens de l'Eglise, qui differa à la Gaule l'honneur des appellations interiectees de la sentẽce du Papes Miltiades. Il ne faut donc pas s'estonner si ceste grandeur de l'Eglise Galicane faisoit porter ancienement aux Pasteurs de ses premieres chaise les tiltres de Patriarche, qui sont les plus grands noms qu'on ait iamais donné aux plus hautes Eglise comme la Romaine. Enquoy puis que nous en sommes si auant il faut que i'acheue de dire ce que i'en ay sur le cœur. Ie hay les changemés d'estat en l'Eglise comme és Royaumes, & lors que les Papes n'apporteront poinct d'altera-

Greg. Turon. lib. 5. c. 20.

tion à lordre de l'Eglise Gallicane qu'ils n'abuseront point contre nous de lauthorité de leur siege comme Gregoire, ie seray tres-aise de voir durer nos alliances en la façon qu'elles ont esté iurees & longuement entretenuës par nos peres; tant que l'honneur du Roy, & la liberté dn Royaume n'en resentiront ny affoiblissemẽt ny perte. Mais quand les papes se lairront emporter au fil & au courant des temeritez de Gregoire, qu'ils suiuront la piste de ses violentes actions, & que nostre sage Prince voudroit monter & esleuer au titre de Patriarche quelque Siege de France pour l'oposer & en faire teste à ces entreprises Romaines, comme par la vigilance & inspection general de toutes nos Eglises: Ie diray õonfidamment qu'il seroit au pouuoir de sa Maiesté de le creer & lestablir ou il voudroct, quil n'excederoit en rien les droicts Royanx, & ne violeroit point les loix de la police de leglise. Car pourquoy est-ce donc qu'on a dõné lhonneur du premier

mier siege à Rome qu'au nõ de la premiere ville, & en cõsideratiõ de l'Empire? Pourquoy la ville de Constantinople a elle obtenu le second rang qu'en faueur des Empereurs, & cõme renduë la seconde Rome par le changement de leur demeure, par la translatiõ des enseignes Royales, & l'attraction de la Majesté de l'Empire? Pour qu'elle autre raison a elle deuancé les autres trois sieges Archiepiscopaux qui en auoiét la marque plus antiẽne? A qui importoit il plus qu'aux princes d'auoir l'œil ouuert sur ces charges si grandes? qui en pouuoit mieux disposer puis qu'elles estoient si redoutables à leurs estats, images de leurs sceptres esclats & pieces coupees de leur ancienne Courõnne, eclipsemẽt de leur souuerain pontificat? Encores que ce Pape qui est allé songer tant de degrez de Pontifes Ethniques nous ait voulu conter que sur ce dessein on auoit basti & formé l'ordre des Metropolitains, & Archeuesques & qu'on en auoit attaché la dignité à

Platin. in Bonif. Can. 3. Synod. Constãt.

mesmes villes, ne sçait-on pas que ces noms de commandement n'auoiẽt esté ouys en l'Eglise qu'vn bien peu de temps auant le Cõcile de Nice? qu'auant cest aage on ne cognoissoit que le nom des Euesques? & que ce? tiltres plus releuez sont plustost nez de la grãdeur des villes, de la personne des Euesques qui y ont auancé leurs sieges, ou de la grace des Princes, que de vertu particuliere affectee plustost à la charge de l'vn que de l'autre? Ne voyons nous pas que les villes qui possedoient l'honneur de premiers Magistrats politiques. ou ils faisoient leur ordinaire residẽce, ou ils auoient planté, & arresté leur tribunal ont attiré comme par la force d'vn exemple, & d'vne consequence necessaire les sieges des Euesques & Archeuesques, pour les proportions, les similitudes, & les conionctions de leurs offices, pour la relation du spirituel au temporel? Pour ces raisons les Empereurs Romains ont tousiours estimé, & iugé prudem-

ment estre de leur grandeur, de despartir & distribuer les places des vnes & des autres dignitez, d'accroistre à leur plaisir l'honneur des Sieges Ecclesiastiques comme des Magistrats ciuils, & de donner le territoire aux vns & aux autres aussi grand qu'ils ont voulu, ou pensé estre necessaire à l'exercice de leurs iurisdictions. Aussi la loy de Zenon declare qu'à sa maiesté seule touche de disposer de l'ordre, rang, & prerogatiue des Patriarches. Mais les Princes n'ont-ils iamais pratiqué ce droict? se sont-ils fermez & retenus aux simples termes de puissance, sans la produire en acte, & la monstrer par effect? Le Roy feroit-il yci nouuelle ouuerture? esbrecheroit-il le premier ces pretentions Romaines? Qui ne sçait point que Iustinian se resouuenant de la grandeur, & du long courage des Eglises Affricaines qui n'auoient iamais sceu ployer sous tant d'entreprises de la Romaine recueillit & assembla en l'honneur de Cartage la gloire & les preéminan-

L. decer. C. de sacr. Eccle.

Nouuel. 37. & 131.

ces de tous les Sieges, & monta ceste ville à la dignité du Patriarchat?
Nouuel. 9. N'auons nous point encores ces nouuelles qui ont esleué, & rehaussé à ceste d'honneur la premiere & seconde Iustiniance? Et de qui tiennent les Papes l'vniuersalité, & ce Primat si diffus que de Phocas? Car les Conciles ne leur auoient accordé pour tout que le rang du premier siege, & l'Archeuesché d'Italie, qu'ils ne retenoient anciennemẽt que par coustume? Ces titres de grandeur ne sont ils pas signez des mains violentes de cest Empereur? auãt que Phocas eust osé cherher l'Empire, & le diademe Romain dans le sang & la mort de son maistre, affectoit-on ceste vniuersalité? S. Gregoire ne l'auoit-il pas cõdamnée en l'Euesque de Cõstantinople? ne l'auoit-il pas repoussee loing de soy-mesme quand elle luy auoit esté offerte par Maurice? Et Maurice en la luy presentant ne iugeoit-il pas bien qu'il la pouuoit donner, si la saincte vniuersalité de l'Eglise eust peu

Platin in Bonif. 3.

Greg. Magn. l. 7. epist. 30. ad Eulogiũ. Sim neta

compatir & durer auec ceste vanité de quelque particulier siege? Mais encores, les Empereurs n'ont-ils iamais esgalé quelqu'autre croce à la Romaine? Honorius & Theodose le ieune s'accorderent-ils poïnt à Constantinople toute l'entiere prerogatiue de l'Eglise de Rome? N'auōs-nous point deux loix en nos liures & sous mesme titre, en l'vne desquelles les Empereurs font Rome la premiere Eglise, & Constātinople en l'autre? Iustinian ne nomme-il point l'Archeuesque de Constantinople Patriarche œcumenique? & Adrian I. ne pria-il point Charlemagne de luy assuiettir les autres Eglises? Les Princes ne se iouoiēt ils point à leur plaisir de ceste preéminance, la despartant tantost à l'vn tantost à l'autre, sans mesurer ceste grandeur qu'à l'egal de leur affection, sans balācer ces graues dignitez qu'au poix des merites des Euesques, & n'alignant qu'au seul niueau de leur vouloit la hauteur de toutes les Eglises? Icy on respondra que Phocas a

L. omni innouatione c. de sacr. Eccl. In l. nos reddētes. l. Cōstantinolitana & l. decernimus. c. eod. L. cognoscere g. c. de sum. arin

donc peu donner le Primat, & quon le tient de bonne main. Ie le veux & en ſuis d'accord: mais en ce iugement forcé de l'artifice que chacun ſçait dequoy pouuoit Phocas aduantager Boniface troiſieſme ſur la Gaule? Luy pouuoit-il acquerir n'y transporter plus de droict qu'il n'y en auoit? Et il n'auoit plus que voir en ce Royaume. Les ſuperbes aigles de l'Empire auoient quitté la place à la venue des Lys victorieux. La Gaule ne mouuoit & ne releuoit plus que du ſceptre ſouuerain de nos Rois: qui doit bien faire voir aux plus aueugles que la puiſſance Romaine de quelque meſure ſi ample qu'elle ſoit, & tant à plain fonds qu'elle ait eſté taillee par Phocas, ne ſe pouuoit contre la volonté de nos Roys eſtendre ſur la Gaule, ſuiette à vn autre maiſtre: Encores que les Egliſes de Milan & de Rauenne euſſent vertueuſement reſiſté, & ſe fuſſent courageuſement efforcees de retirer le col de ceſte domination nouuelle,

force leur fut à la fin de flechir, & de faire plustost ioug aux commandemens des Empereurs, qu'à l'authorité des Papes. Mais aussi des que Rome se fut desrobee & soustraite de l'obeissance de l'Empire, que les Papes l'eurent enleuee par les arts de l'excõmunication, Rauẽne cõmença à secouer sa subiection contrainte, print nouueau nom de Patriarchat, pensa à bastir des dignitez à part, suiuit l'ordre de la grãdeur Romaine, & luy opposa des traicts de mesme grandeur. En quoy les Empereurs l'authoriserent pour l'entretenir en ceste poincte cõtre les Papes, parce que Rome auoit changé de Seigneur, & les Princes Grecs plus aduisez par ceste perte ne pouuoient souffrir que les villes de ce reste de leur estat, fussent sous l'inspection & la garde d'autre Euesque que leur subiect, ou comme souuerains ils peussent estre tousiours recogneus protecteurs de la discipline, & plus diligens reformateurs des abus Ecclesiastiques. Sur le mesme subiect de

querelle Constantinople & les Eglises Orientales regagnerent la liberté qu'elles auoient longuement defenduë, & leurs Princes leur rendirent la franchise que seuls ils leur auoient peu raier. Maintenant ie demande d'où sont sorties les institutiōs & fondatiōs de la pluspart des Eueschez que de la pieté des Princes? Qui a establi, ou doté les grandes Eglises de Frāce que nos Roys? qui a ordonné vne partie des Eueschez des autres estats que les Princes? Car laissant à part les grands biens dont les rois de France de la premiere race remplirent toutes les Eglises, & les tiltres d'honneur & de pouuoir qu'ils leur accorderent, Charlemagne institua quatre Euefchez, & departit les terres qu'il auoit conquises sur les Saxons en autant de mitres qu'il voulut, L'Empereur Henry I. donna ce droict au Duc de Bauiere en ses terres. Otton III. crea sept Eueschez nouuelles, Henry I. Roy d'Angleterre rendit Cariol ville episcopale, donna ceste marque au mo-

Vincent. Auentt. li. 5. An.

Pel d r.

nastere Helience: Dauid roy d'Escosse erigea neuf Eueschez, & Guillaume adiousta la douziesme, Megislas Roy de Pologne en bastit neuf, les Roys de Portugal firẽt Lisbonne Cathedrale: Balduin Roy de Hierusalem promeut Bethlehem à ceste dignité, & i'en pourroy' dire autant de beaucoup d'autres Princes. C'est eux qui ont monté les Eueschez plus haut, & les ont poussees à l'honneur Metropolitain. Valentinian y esleua Nicomedie, Martian, Calcedõne, & les autres firent les Eueschez & Archeueschez comme ils voulurẽt: ceux de Pologne ont parer de ceste grandeur les Eglises de Gracouie & de Gnesné, & les Roys de Hongrie ont donné le pallium à la veuë des Papes. Sur la raison de ces plus anciens exemples les Conciles de Tollede laisserent en la main des Roys Gots l'erection des Patriarchats, & les Eglises de Leuant la confirmerent à Alexius Comnenus. De là Charlemagne entreprint de former vn nouueau Patriarche à

Cromer. lib. 3.
Cont. Sigeb. Tyrius de bell. sac. lib. 11.
L. Vnaquaque C. de epi. & cleri.
Conc. Tolet. 12. 2. Tom. con. Ius Orient.

Vincent. toute l'Espagne qu'il arresta à Compostelle, voulut raduire toutes les Eueschez de France sous la direction de l'Euesque de Paris, & l'Empereur Otton I. auança au Primat d'Allemagne le siege de Magdebourg. Qu'elle enuie porteroit-on donc à la France quand le Roy la voudroit renger sous les loix & la conduite d'vn Patriarche? Puis que les Princes ont fondé les Eueschez, puis qu'ils ont peu ployer vn nombre d'Eglises episcopales sous la iurisdiction d'vn Metropolitain tels qu'ils l'ont voulu choisir, & au lieu ou ils en ont voulu fermer la dignité, pourquoy n'esleueroyent-ils point vn Archeuesque pour tenir le timõ par dessus les Metropolitains mesmes? Pourquoy ne pourroient-ils sur le tout ce qu'ils peuuent sur toutes les parties separees? Et si les Roys ont creé de nouueaux Primats & patriarches à leur volonté, s'ils en ont esgalé les Sieges à Rome, pourquoy interdiroit-on en France ce pouuoir à nostre Prince? Pourquoy ne graueroit-i

Fascic. temp.

point ſur la face de l'vne des Egliſes de ſon Empire l'vnique forme de ſõ gouuernement, cõme les rayons du ſoleil impprimẽt ſon viſage au ſeing humide d'vne nuë ? Pourquoy la France ne pourroit-elle point rateindre, & regagner l'honneur de ſon ancien primat? Pourquoy le Roy ne luy pourroit-il point rendre, s'il n'eſtoit ſi perilleux & ſi redoutable à l'aduancement, & repos de ſes affaires ? Car s'il eſt permis à l'affection tres-humble que i'ay au ſeruice de mon Prince de dire ce que i'en penſe, ſa Maieſté ne doit iamais pouſſer aucun ſiege Eccleſiaſtique à l'entiere diguité de patriarche, ou Archeueſque de France. Ce ſeroit preſque ſe faire vn compagnon au Royaume, l'Empire des ames eſt eſtrangement puiſſant, chatouilleux, & plein de danger, principalement icy ou le nombre des Eccleſiaſtiques & perſonnes Religieuſes eſt ſi grand & ſi fort, que par les ſuperſtitions des cenſures mal iettées, par les ſcrupules & autres traicts d'artifice on pourroit

bien remuër du mesnage, & exciter des desirs de choses nouuelles dans des esprits si malades, & si disposez au changement, pour se couler en biaisant dans l'Estat. Encores que le Magistrat François se formant sur la prudẽce des loix Romaines, eust le soing & l'aurhorité sur ceste si haute puissance Ecclesiastique pour la restraindre, & la contenir dans les frontieres & les termes du deuoir, & de la fidelité, sans luy laisser passer l'enclos & le cerne de l'attribution que sa Maiesté luy auroit mesuree, & marquee, on a toutesfois veu que les Papes sappant le pouuoir des Magistrats n'ont pas laissé de gaigner Rome, & de l'arracher des poings des Empereurs. Les Patriarches mesmes de Constantinople bien que plus retenus, abusant sous couleur de Religion de leur authorité si ample ont beaucoup donné de peine & d'affaire aux Princes d'Orient. Par là Gregoire vouloit rendre la France à l'Espagnol, & n'entendoit de la luy garentir d'autte ti-

tre. La chaleur de ce diſcours nous a emportez plus auant que nous ne penſions, & nous a vn peu deſtourné la veuë des plus nobles perfections, & plus eſſentielles beautez de l'Egliſe Gallicane, pour nous eſtre laiſſez trop longuement rauir à l'admiration du ſeul front & premiere face de ſon magnifique edifice, & des titres de ſes portes grauees de ſi glorieuſes inſcriptions. Il faut rentrer en la contemplation du corps de ce riche baſtiment, & de tout ce qui eſt plus ſubſtantial & plus precieux en luy, recognoiſtre encores vn coup ſi toutes les autres parties ſe rapportent à la monſtre de ce riche frontiſpice, & ſi les effects de la vertu de ceſte Egliſe reſpondent aux enſeignes de tant de Maieſté exterieure. Ces ſeuls noms d'Apoſtolique & de Primat ne ſeroyent que fard & enlumineure, que bouffees de vent, & de fumee ſi ſes glorieuſes actions n'eſtoyent eſgales & pareilles à la reputation. Vrayement ce luſtre tant eſclattant ne s'eſt pas ſeulement

arresté à l'escorce, comme foible dorure, incrustation, esmail, & painture dont la crouste legere s'esclatte & tumbe facilemẽt, ou s'enleue en y touchant du doigt. Nostre Eglise a donné des preuues bien solides & bien fortes de ce soing si genereux, de ceste inspection tãt admiree, & des vertus de ceste renommee, de quelque façõ qu'on le regarde, de quelque sorte qu'on la cõtemple on trouuera qu'elle est iustement proportionnee à la grandeur de son nom. Car s'il a fallu prendre à cœur le soing de la propagation du Christianisme & de la conuersion des estrangers mescreans, & Ethniques qui n'auoyent iamais veu luire le soleil de nostre foy, endormis dãs la nuict & les espesses tenebres de l'idolatrie, nostre Eglise a espandu sur eux les rayõs de ceste celeste lumiere, les a hautement esueillez, leur a dessillé, & faict ouurir les yeux au iour & à la lueur de ses miracles. On ordonne en vn de ses Conciles qu'Ægitus & Eustacius deux saincts hommes & des

Vincent.

plus renommez entre ses pasteurs seront enuoyez de sa part pour reduire à la foy les nations voisines, & y planter & ietter les fondemens de nostre religion. Sainct Gregoire prie Theodebert & Theodoric de ne permettre point que les Prelats de France se diuertissent, ou se lassent en la cõuersion de l'Angleterre: & il n'y a personne qui ne sçache combiẽ d'Euesques elle a destinez à la conqueste des ames infidelles par toutes les prouinces ; & pour faire gouster aux vieux Saxons & autres peuples la verité du Christianisme. Sont-ce les derniers traits de sa gloire? Si on demande des iugemens celebres qui sont les nerfs de la vertu de toutes les Eglises, & les moyens par où la Romaine s'est tant accreuë ; on trouuera que les Affricains ne rechercherent, n'y ne voulurent souffrir d'autres Iuges que tirez de l'integrité de la Gaule, qu'ils ne se fierent point en la probité de Miltiades s'il n'estoit assisté, & comme contrerollé par trois de nos Euesques,

Gregor. epist. 158 lib. 5. Indict. 4.

Mais si nostre Eglise a eu affaire de iustice pour elle-mesme, elle s'est recogneuë si grande & si capable qu'elle n'a rien emprunté d'autruy, elle a logé tousiours chez elle assez de vertu & de courage pour amender la vie de ses naturels Euesques, & n'a sceu attendre l'aduis & les suffrages des Papes pour en conclurre le iuge-
Leo I. ep. 89. ment. On le vid és procés de Celidonius, Salonius, Sagitaire, Pretextatus, Ægide, & autres semblables tous traittez & vuidez par ses sainctes assemblees, & selon l'ordre de ses anciennes prerogatiues recogneuës biē nobles, & bien grandes par Bonifa-
Bonifac. epist. 2. Tom 1. conc. ce I. qui en vn de ses Decrets deffent de troubler en rien les iugemens de la Gaule. Les belles traces de ceste authorité reluisent particulierement au
cap. 28. Concile de Reims tenu sous le Roy Hue Cappet, ou Arnophle Euesque d'orleans d'vne oraison belle, polie, & genereuse fait esclater cōme vn soleil l'hōneur de leglise Galicane, defend aux Papes de mettre la main sur
nos

nos Euesques, rembarre viuemẽt tous ceux qui leur vouloiẽt reuuoyer l'accusation d'Arnolphe Archeuesque de Reims, se roidit constamment pour la defence de nos libertez, & reproche aux Romains des choses si estranges que nostre timidité n'en oseroit auiourd'huy ouurir la bouche, & trembleroit presque en y pensant, L'arrest est-il donné, nos prelats ont ils prononcé sur quelque affaire d'importãce, ils pensent que leurs decrets lient les Papes mesmes. Les peres du premier Cõcile d'Arles enuoyerẽt pour cela leurs resolutiõs à Syluestre I. ou si on y ueut remuer quelque chose, nos Euesques veulent que le different en meure dãs la Gaule, empeschent que les appelletiõs n'aillẽt à Rome, & deffendent d'en faire poursuitte ailleurs que deuant eux. Salonius & Sagitaire apres le iugemẽt du Concile de Lyon se retirerent au Pape Iean qui escriuist à Gontran pour les faire remettre en leurs Sieges ; & nostre Eglise se rassemblant encores vn coup à Chaa-

In proem concil. 1. Arelat.

lons en Bourgongne reietta pour la seconde fois ces mauuais Euesques. Hincmarus claire lampe de la vertu Françoise dissipa les confuses nuës de ceste plaiderie Romaine des efforts de son courage ordinaire, vingt Euesques assemblez en vn Concile pour la cause de Normanus s'opposerẽt valeureusement soubs le Chauue à la temerité du ieune Hincmarus Euesque de Laon, qui osoit rentamer de ceste ouuerture dangereuse la dignité de nostre Eglise, & trahir l'honneur de la France en recherchant les iugemẽs estrãgers: Gerbert de Reims soustint en plein Concile a la face du Pape la iuste degradation de l'Archeuesque Arnolphe, & nos peres ont tousiours monstré en cest endroict vn esprit plus genereux, que celuy dont les Eglises Africaines se sont tant fait renommer par la longue conseruation de leurs frẽchises. L'Eglise Galicane ne s'est pas contentee d'admirer sa vertu, & de vanter la constance de ses decrets dans l'eclos de ses Cõ-

Greg. Turon. li. 5. c. 20. & 27.

Ep. Hincmar. ad Adri. 2,

ciles. Hildebert Euesque du Mans l'écriuit de cholere au Pape Honorius, & estouffa & retrãcha aussi seuerémẽt les appellations transalpines comme les Affricains les transmarines. Pourquoy se fust-on fait tant de tort de deferer à l'appel Romain? Nos Euesques ont bien eu l'ame assez forte & vigonreuse, & se sont iugez assez grands pour instruire auec l'assistãce de leurs freres d'autre nation, le procés criminel aux Papes mesmes, cõme à Iean XII. & à Hildebrand aux Conciles de Brice & de Pauie, & à Vrbain II. au Concile de Plaisance? La Sorbonne vn seul College de nostre Eglise condempna sainctement l'heresie de Iean XXII. bastit l'ordre & la forme pour demettre & deposer Pierre de la Lune, Pape du nom de Benoist XIII. sur lequel dessein il fut apres degradé, & nos Euesques opinerent grauemẽt de leur franchise naturelle en ce Concile qui fit brusler les impitoyables actes, & cruels decrets d'Estienne VI. contre Formose. S'il a donc falu

Auent. l. 5. Annal.

Naucler

Vincent.

iuger nos Eueſques, ç'a eſté à nos ſeules Egliſes de l'ordonner, s'il les a falu deſtituer, la Gaule a repouſſé de ceſte entrepriſe les Papes qu'elle a peu depoſer, & s'eſt reſeruee ceſte authorité abſolue en l'exautoration de Celidonius, Ægide, Anſelme, Vvolphod, Theodulphe, Ganelon, Rotaldus, Arnolphe, & autres. Là où Gregoire penſoit condamner & perdre ſeul noſtre Egliſe, entiere, & en ſuprimer & effacer pour iamais la gloire, d'vn traict de ſa plume iniurieuſe, trampee & noircie dãs le mortel poiſon de ceſte enuie Eſpagnole. Auſſi quand il a fallu promouuoir nos paſteurs à leurs charges ſacrees on n'en a pas ſeulement laiſſé approcher. Iss Romains, qui n'auoient que voir en leur creation, non plus qu'en la deſtitution. Hilaire d'Arles ordonnoit religieuſement nos Eueſques du temps que la Gaule viuoit ſous l'Empire cõme Rome, bien que Leon I. s'efforçaſt de l'en reculer. Ce Pape qui en a tant voulu au courage de ceſt Archeueſ-

Aimoin 4. c. 105. & 106. du Tillet.

cap. 1. concil. Tauria.

que des Gaules, protecteur de nos Eglises recognoist librement aux Euesques de la prouince de Viēne qu'il *Epist. 89* ne voudroit pour rien auoir pensé à les troubler en l'ordre de leurs institutions, que si par fois il s'en mesle ce n'est point d'entreprise, que rien ne l'y pousse que le seul desir & le soing de leur bien, de leur grandeur, & de leur repos, traits desliez de la cabale Romaine. Mais nos Princes recueillant depuis ce droict purement Roial comme attaché à la conqueste du Royaume, l'ont exercé d'vne longue Religion, sans attendre l'aduis n'y l'aprobation des papes. Les Conciles *Tom. 2.* d'Orleans, de Soissons, & de paris le *& 3. conc* leur ont plainement confirmé, & si quelqu'vn mal à propos, & contre l'ordre de la France s'est aduancé a l'hōneur de ces saincts ministeres, on sçait comme Hugo fut depossedé de la dignité de Reims par le Concile de *contin.* nos prouinces. En fin si quelques vns *Reginon.* de nos prelats ont tant rapporté de scandale à l'Eglise qu'il les ait fallu

chasser de la communion des Chrestiens, comme du siege, la Gaule n'a point laissé couler de sa main ceste authorité, que les Conciles d'Arles d'Agde, d'Aurange, Carpentras, & autres y ont si honorablement logee. Elle la fit bien viuement reluire contre Splendonius du temps de Sainct Augustin, elle seule excommunia auec grande ceremonie Vrsicinus Euesque de Cahors luy enioygnant vne penitence publique; & l'ordre certain de nos Conciles tesmoigne la saincte seuerité de ses censures sur ses autres Euesques. Au declin mesme de ceste grandeur, si les papes ont eu enuie de frapper quelque Euesque d'anatheme, ils ont enuoyé leurs Legats en France pour en resoudre auec nos pasteurs la cause, & la iustice en plain Concile. I'en diray autant de l'absolution; Nos peres n'ont iamais trouué bon qu'on l'ait esté mandier ailleurs. Ils ont declaré par les Conciles de Turin, d'Aurange, Carpentras & autres pareils que nostre

August. l.3. contr. liter. petil
Gre. Tur. li. 8. c. 20

Eglise pouuoit dissoudre les plus fortes estraintes des nœuds d'excommunication, relascher les attaches des pechez les plus tenants, & on en vid la pratique contre les Papes mesmes au regne de Loys Debonnaire, & du Chauue. Pour les proces, les contentions des Sieges, & autres choses de moindre importance, & plus facile disquisition à plus forte raison ne s'est elle iamais estimee si foible que de les lascher aux Papes, elle les vuidoit en ses Conciles, mesme pour les plus hautes dignitez. Les Euesques de Gaule deciderent les preferences des Archeuesques d'Arles, de Vienne, & de Marseille au Concile de Turin, le different des Euesques de Rodez, & de Cahors prindrent fin en France : & Drogon de Mets osa bien plaider cõtre le Pape Sergius pour le droict de quelques Eglises. Mais qui a mieux recognu que les Romains la grandeur & dignité de nostre Eglise, qu'ils ne peuuent debattre sans que l'iniure en reialisse, & en retombe sur eux?

Concil. Taurin. cap. 1. Gregor. Turon. lib 6. c. 38.

pourquoy se sont-ils tant de fois retirez, & sauuez en Frauce que pour se couurir de nos aisles, se mettre à l'ombre de nostre vertu, & se fortifier, & remparer de nostre courage? N'est-ce pas du nom & de la vigueur de nostre Eglise qu'Vrbain II. paschal II. Calixte II. Eugene III. & tant d'autres se sont munis comme d'vn bouclier à sept plis contre les efforts de tant d'Antipapes, & de tant de peuples esleuez contr'eux? N'est-ce pas là qu'ils se sont faits confirmer? Le Concile d'Estampes ne fut-il pas mendié par Innocent II. pour se faire declarer pape de l'authorité de nos Euesques? La seuse approbation de l'Eglise de Gaule ne les a elle pas tous mis en seureté, & renuersé sainctement leurs adversaires? N'a ce pas esté par l'assistance de nostre Eglise qu'ils ont excommunié leurs plus puissans ennemis, trempans les traits plus vifs de leurs censures dās la iustice de la France? Iean IX. ne fit-il pas authoriser par le Concile de Troyes l'excommuni-

Vincent.

cation qu'il auoit iettee contre Lambert & Adalbert,& Innocent IIII.ses anathemes contre Federic II. par le Concile de Lyon? N'a ce pas esté assez pour le comble de leur grandeur qu'ils ayent esté iugez Papes par la seule France pour en acquerir apres ou retenir le nom par tous les autres Royaumes? pour en faire quitter & perdre les titres à tous ceux qui les auoient entreprins contr'eux? & faire esuanouir les espais nuages de tant de controuerses, & querelles, fondues & dissipees par son interuention comme foibles brouillards par l'ardeur du soleil de midi? Tant d'Eglises estoient bandees & liguees contre eux, & le seul appuy & adueu de l'Eglise Gallicane les a faict publier & recognoistre Papes, a rompu la grande contention presque de tous les Estats, & de la plus-part des Eglises; sur ses lettres pacifiques, & formees ils ont eu libre passe-port par tout. S'ils n'y voyent encores assez clair, voicy vn grand esclat de lumiere, & de preuue qui leur

Aimoin. 5. ca. 27.

Naucle.

vient donner dans les yeux. Victor IIII. auoit esté esleu Pape par les suffrages & les voyes ordinaires du conclaue, receu & seruy comme tel par Roland Châcelier du Siege Romain. Vnze iours apres Roland, ayât dressé vn party se faict creer Pape en la Cisterne de Neron par quelque nombre de Cardinaux qu'il auoit attirez à son ambition. Mais dés que Victor est aduerty de ceste faction, il le galope de si pres qu'il luy faict quitter l'Italie, & nous le iette en Frâce. Voici des merueilles de l'Eglise Gallicane à qui on veut faire perdre le cœur. Nostre Eglise surprise par mille artifices de ce desliéprelat, l'embrasse sous le nom d'Alexâdre III. & le soustiët sifermement contre tous les assauts de ses ennemis qu'ils se rompët, & se brisent à sa rencontre, comme les plus furieuses marees, & les vagues les plus enflees se renuersent & s'aplatissent au choc des plus puissans rochers. Et bien que Victor eust esté promeu deuant lui, qu'il fut premier Euesque de droict & de

temps, que Roland l'eust adoré ; la Gaule luy fit demordre le papat, & esleua Alexandre au siege. Sur la grauité de ses arrests, & l'authorité des Conciles tenus en sa faueur il debuta encores trois Antipapes Paschal, Calixte, & Innocẽt, & les Eglises qui luy estoyent les plus contraires ne l'osant plus trauerser le compterent & rengerent aussi tost au catalogue des Papes. Qui n'admirera icy comme moy ceste grandeur, qui ne l'aduouëra cõme Alexandre III ? Nostre Eglise fait Pape qui elle veut, dispose à son gré de la chaise de S. Pierre contre les papes mesmes, à l'estonnement de toutes les Eglises, à la teste de beaucoup de Royaumes ; Sur les marques & caracteres receus de sa main ils fendent comme vn puissant esclair tous les orages de leurs ennemis ; & on la pense auiourd'huy ployer laschement cõme vn tendre roseau d'vne seule bouffee du vent des brauades d'Espagne ? A ce esté tousiours le iugement que les Papes ont fait de sa vertu ? Quand

Platin.
Vsperge͂.
Radeui.
Frisinge͂.

il leur a falu cercher par force autre logis que Rome , ou que pour leur plaiſir, pour l'accroiſſement de leur authorité, & pour des conſiderations volontaires du ſoing de leur grandeur ſans contraincte ils ont voulu chãger de demeure, ont-ils eſtimé iieu plus digne de la tranſlation du ſiege de S. Pierre que la France? L'a ſept Papes tout de ſuitte depuis Clement V. ont tenu le Pontificat, & n'ont laiſſé qu'à regret la beauté de noſtre Royaume. C'a eſté l'appuy de ce grãd baſtiment de leur grandeur, la ſe ſont-ils les plus aduancez aux Conciles generaux & ſur l'authorité de l'Egliſe, par là ils ont reconquis Rome, & nous ont perdu ce pays, meſlant confuſement toutes choſes , entamant la pluſ-part des droicts Royaux, & violant les libertez anciennes des Egliſes. Car c'eſt ainſi qu'ils payent bien ſouuent leurs hoſtes. Il eſt vray que ne pouuant ſans rougir meſcognoiſtre honneſtement la Maieſté de ceſt eſtat leur ancienne protection , qui les à remplis de tant

de biens qu'ils ont en Italie. qui les a ainsi parez des despouilles de tant de Princes, qui s'est apauury pour les enrichir, & n'osant desaduouër la dignité de nostre Eglise qui leur a rasseuré leurs titres si ondoyans, affermy & fixé leurs triares flotantes au gré de toutes sortes de vẽts, & de tant de diuerses tẽpestes d'ennemis cõiurez de toutes nations, ils ont par quinze Bulles confessé & declaré les libertez & grandeurs du Royaume, & de l'Eglise Galicane, recogneu qu'ils ne peuuẽt vser contre nous d'excommunicatiõ, qu'ils n'ont que voir sur le temporel du Royaume, que nos Roys ne le tiẽnent que de Dieu & de l'espee, & ont dementy & foudroyé sur ce subiect l'audace de leurs predecesseurs, qui auoyent controuué & aduancé malicieusement le contraire comme Boniface VIII. Voylà comme vn rude & grossier desseing des principaux & plus nobles traicts de l'Eglise Galicane, à qui on peut iustement faire part du nom de ce beau Lys que Cassio-

cap. meruit de priuileg. in extrauag.

dore ſur les Cantiques applique à la candeur de l'Egliſe ; voilà ſes lineamens, ſes ordinaires dimenſions, ſes proportiõs plus neceſſaires, & vn peu de ſon taint, & de ſon iour le plus pres du naïf qu'il nous a eſté poſſible. Mais comme vne image pour ſi belle qu'elle puiſſe eſtre ſi elle porte vne contenance morne, oiſiue, ou languiſſante n'eſt iamais bien aggreable: & que les peintres pour mieux animer vn pourtraict le repreſentent auec quelque geſte & mouuement actif. par lequel il leur ſemble qu'ils expriment d'auãtage du naturel & de l'inclination de ce que l'art de leur pinceau imite, & penſent par maniere de dire imprimer & inſpirer par la feinte de quelque action vigoureuſe, & releuee vne eſtincelle de vie à vne toile inanimee, pour deceuoir par l'artifice nos ſens & noſtre veuë. Ainſi noſtre Egliſe ſe monſtre en ce tableau compoſee en vne graue & genereuſe contenance, comme occupee en l'vne de ſes plus nobles functions. Elle eſt tou-

te tournee, & abutee contre la violence des entreprises Romaines. C'est aussi le subiect de ce discours, nous pourrons bien tost figurer, & representer les effects de ceste façon magnanime sans changer de pinceau ny de couleur. L'Eglise Gallicane resentant son cœur, & ses forces anciennes que la Romaine a tant admirees, & si fauorablement & salutairement esprouuees en ses plus perilleuses fortunes, les a viuement tenduës contre les Papes mesmes trop hardis ; & leur a longuement faict teste quand ils se sont osez aduantager sur elle, quand ils ont pensé d'offencer son honneur en quelque chose, ou s'auancer sur les moindres droicts de ses franchises. Leon I. se plaint en vne epistre de la resistance de l'Euesque de Vienne, & bien souuēt de la vertu de l'Archeuesque d'Arles. Anastase II. se voulut efforcer cōme luy de ployer nos Euesques sous l'ambition de son Empire, mais ils luy respondirent constammēt qu'il se meslast de ses affaires, qu'il les

Epist. 89.

Auentin.

laissast en repos, & en l'exercice libre de leurs charges. Quand les Papes virent qu'ils ne les pouuoyent auoir par là, eux qui ont gagné la plus-part des Archeuesques par la friandise & les apasts d'vn vain nom de pallium (en effect marque de subiection Romaine) s'apperceuans que nos Archeuesques auoient meilleur nez que les autres pour esuanter & descouurir la ruse de ce piege, qu'ils ne vouloyent point mordre à la trompeuse apparence de cest ambitieux hameçon, les voulurent honorer par force, & les contraindre à receuoir ce manteau misterieux de leur main. Mais nos prelats se mocquerent de ceste saillie, &

Bonif. in episto. ad Zachar.

Boniface de Maiance Legat de Zacharie, entrepreneur de cest ouurage n'en rapporta pour tout que des affronts, & de la honte. Albert Euesque de Gaule, Clement d'Escosse, Virgile d'Irlande, & Sidonius de Boheme se liguerent aussi tost cōtre luy, & la force vnie des Eglises rompit ce coup & cest effort assez violent. Quand les

Papes

Papes recognurent qu'ils n'auançoiēt rien par l'entremiſe de ces Ambaſſadeurs, & Lieutenās eſtrangers ils s'adviſerent d'eſleuer l'Archeueſché de Sens à la grādeur du Primat de Gaule en l'abſence Apoſtolique, penſant par là en attirer tout le gouuernemēt: à quoy nos Eueſques oppoſerent la franchiſe de leur naturel courage, & repouſſant grauement ceſte ſpecieuſe & fardee ſeruitude, en reietterēt bien loing le mords trop rude, & roidirent genereuſement le col contre ce ioug nouueau. Là les Romains faiſans ſemblant d'auoir les yeux fermez ſur ces braues traits de vertu, & de n'auoir rien ſenty de tous ces coups ſi bien aſſis, & ſi fermes ſe voulurent meſler ouuertement de la creation de nos Eueſques, comme s'ils eſtoyent deſia tous rengez, & courbez ſous le faix de leur iuriſdiction. Mais ils ne l'eurent pas pluſtoſt penſé, que noſtre Egliſe chaſſa par le poing Pierre Archeueſque de Bourges, promeu par Innocent contre la volonté du Roy

Aimoin. l.5.c.33.

Paul. Aemil.

R

Loys le ieune. Les autres belles preuues de la magnanimité de nos Euesques iointe à la honte de tant de dommages rapportez de ces entreprinses si hardies, les deuoient rendre plus cõsiderez & plus retenus. Car il leur estoit encore arriué pis au Concile de Reims quand ils s'estoyent aduancez pour toucher à la destitution de nos prelats. Arnolphe d'Orleãs declama genereusement contr'eux, soustint l'egalité des Euesques, dit que les Papes s'abusoyent d'oser traitter le iugement des pasteurs de Gaule, qu'on ne deuoit attendre aucune iustice de Rome, qu'on y faisoit marchãdise ouuerte des suffrages, & que toutes choses y estoient publiquement venales. Puis notant, & marquãt l'ignorãce de quelques-vns qui auoyẽt tenu ce siege, se resolut constamment de mourir plustost mille fois que de laisser ainsi superbement fouller aux pieds la belle blancheur des lys François, & de voir renuerser l'Eglise Galicane. Gerbert qui tiré de nostre Eglise monta

Conc. Remen. c. 28

apres à la chaise de S. Pierre reprint, & enfonça plus auant ce propos au Concile de Senlis, & en vn autre assemblee à la face du Pape Iean, sans pouuoir fleschir la liberté de son esprit aux efforts de tant de violences estrangeres. Les Papes n'en ont pas eu meilleur marché de Pierre de Blois Archeuesque de Rouen. Iean de Salisbery Euesque de Chartres les entame iusques au vif dans son Policratique, descouure leurs artifices plus cachez, monstre que leurs iugemens ne vōt qu'au poix de l'or, craint que leur ioug deuienne insuportable, les presse en mille façons; & les peint de toutes couleurs. S. Bernard ne les espargne pas. Il rabaisse par les beaux discours de l'humilité Chrestienne l'orgueil d'Eugene III. & tranche ce mot en faueur de nos Euesques, qu'il se souuiēne de n'estre qu'vn du nōbre des autres, compagnon & non pas maistre. Dequoy toute nostre Eglise s'estoit autrefois ouuertement declaree en plain Concile tenu à Francfort,

Berna. 4. de consi- derat.

Regin. lib.2. Auent.4 Annal.

ſous le regne de Charlemagne. Nos Prelats en ſont-ils demeurez-là? Ils ont eu le cœur ſi grand, que ne brauãt pas ſeulement chez eux cõme on dict ils ſont allez publier l'hõneur de leurs dignitez iuſques dans Rome meſme. Pierre chantre de Paris les alla porter aux yeux des Papes en plain Concile de Latran, & en esblouïſt l'aſſemblee, Hildebert du Mans leur en eſcriuit de bõ ancre, & ne peuſt permettre qu'on violaſt tant ſoit peu la longue franchiſe de l'Egliſe Galicane. Que ſi apres la maturité, & grauité admirable de leurs ſacrez arreſts, apres le cõſeil & la reſolution prinſe auec le S. Eſprit pour la priuation & deſtitution de quelque Eueſque, les Papes ſe ſont mis en deuoir de le reſtablir, noſtre Clergé s'eſt mis en deffence, reſiſtãt de ſa vertu ordinaire à la reſtitutiõ d'Arnolphe Archeueſque de Reims. Pierre de Blois, & Ieã Eueſque de Poictiers s'en prindrent à eux en faueur des Royaumes eſtrangers, & les blaſmerent d'auoir oſé remettre l'Archeueſque de Can-

Matthæ. Paris.

tabrich chaſſé par l'Egliſe Anglicane. Nos Eueſques font de là vn grand pas, & s'auancent iuſque à la chaiſe de S. Pierre, & ſur la perſonne des papes. Car ſi leurs promotions ne leur ſemblent legitimes, Hugo Archeueſque de Lyon, & Richard Abbé de Marſeille y contrediſent; Noſtre Egliſe ſe diuiſe pour Pierre Leon contre Innocent II. l'Eueſque de Bourdeaux aſſocié de quelques-vns de ſes freres fauoriſe le party de l'vn, les Eueſques de Limoges & de Poictiers ſupottent l'autre, & tous nos Eueſques d'vn courage admirable eſcriuirent autresfois aux Cardinaux aſſéblez pour la creation d'vn pape que s'ils n'y procedoiét ſainctement, & ne mettoyent quelque homme capable en ceſte charge, qu'ils y pouruoiront en France. Mais encores qu'ils ſe ſoyent iettez ſi auant en l'inſpection des autres ſieges, & du Romain meſme, ils n'ont pas toutesfois voulu ſouffrir qu'on ait touché du bout du doigt à la dignité dés leurs. L'Archeueſque de Bourges print la

Matth. Pariſ.

parole au Concile tenu à Paris en l'annee 1290 rembarra viuement les moynes, & autres ſortes de gens que le Pape auoit reſpandu ſur la France, pour enuahir les droicts Epiſcopaux ſous l'ombre & le voile de ceſte charité apparente dont ils ſe ventoyent enuoyez, pour ſuplir & releuer la negligẽce des Prelats : & ne peut iamais permettre que par leur profeſſiõ monaſtique ils s'affranchiſſent de l'obeiſſance naturelle des Egliſes. ou declinaſſent la iuriſdictiõ ordinaire. Qu'à-on fait lors qu'on a voulu tailler nos Egliſes cõme roturieres, ou vaſſalles de Rome, & leur impoſer des exactiõs & leuees de deniers, ſur les mauuais exemples de la vexatiõ de quelques autres Royaumes ? Là tous les ordres du Clergé ſe ſont redreſſez, & ont imploré l'ayde des Roys quand ils ſe ſont trouuez trop foibles pour ſouſtenir ces violences. Vn Eueſque d'Eureux diffama l'auarice d'Adrian IIII. tous les Nobles de Frãce ſe ioignirẽt à nos paſteurs pour ceſt exploit ſigna-

Catalog. teſt. veri.

le de vertu en l'an 1247. & semerent des placarts, & des epistres plaines de risee & de moquerie contre ces sordides inuentions. En fin les Moynes des Abbayes, & nos plus petits clercs s'esueillerent à ces alarmes si frequentes. Bernard moyne de Cluny escriuit des satyres contre Rome qu'il addressa à Pierre le Venerable son Abbé. Vn Prieur nommé Nicolas bãda son sçauoir contre les dispẽces, descocha vn traict mortel contre les vanitez Romaines, & anima heureusement son liure du nom d'vne sagette ardente: & c'est ainsi que nostre Eglise s'est monstree tres-genereuse en toutes façons & en toutes sortes d'actions, laissant beaucoup d'autres tesmoignages de sa vertu & de ses libertez que ie passe icy pour les auoir touchez autrefois, & pour les vouloir poursuiure ailleurs. Mais quãd les Papes franchissans les termes de la modestie comme de la puissance ont osé menasser la France des rigueurs de leurs excommunicatiõs, ç'a esté la grãde guerre, les viues

Les Lauriers du Roy.

prises, & la sanglante contention. Tous les vains efforts de ces tõnerres n'ont fait que r'asenerer nostre air, ces foudres les plus durs se sont brisez en esclats sur ces roches de constance, ces ondes & vagues desreglees, ces gros bouillons escumeux qui menaçoient le ciel n'ont fait que lescher legerement les saincts vaisseaux de nos Eglises, & ces orages ordinaires les ont seulement lauez pour les rendre plus nets, & plus luisans. Car tant s'en faut que nos Euesques se soient estonnez du bruit de toutes ces tempestes qui ont tant trauaillé l'Europe, qu'au contraire sans fermer seulement les yeux sur ces esclairs si ardens, sans baisser tãt soit peu la teste à ces coups si furieux, Drogon Euesque de Mets renuoya courageusement des anathemes bien trenchans à Gregoire IIII. qui en pensoit brauer Loys Debonnaire. Encores que ce Pape n'eust pas esté si hardy d'acheuer, & parfaire ce temeraire desseing, nos Euesques craignans que la marque de quelque

Auent. 4 Annal.

tache n'en demeuraſt au front de la France impollue, s'aſſemblerent en la ville de Mets ou ſept Archeueſques du Royaume deſlierent, & abſolurent ce Prince des cenſures don le Romain n'auoit faict que la monſtre, & leue ſeulement la main pour le menaſſer. Nicolas I. oubliant tous ces traits de vertu ſi recens & ſi redoutables, s'auantura bien d'excommunier quelques vns de nos Eueſques pour auoir preſté conſentement au mariage de Lothaire & Valdrade, mais ils ſe moquerent de la peine qu'il ſe donnoit en vain, & il n'en rapporta pour tout que du meſcõtentement & de la honte. Cela fit marchander Adrian II. qui bruſloit d'enuie d'offencer Charles le Chauue : car Hincmarus deſdaignant ſa requeſte le renuoya tout eſtonné & tout confus. Mais lors que ce Pape ſe iettant comme à corps perdu à trauers de ces viues pointes de courage euſt pouſſé plus auant le feu de ſes cenſures contre ce Roy de France, noſtre Egliſe recueillie au

Aimoin. 5. c. 16.

Auent. 4 Annal. Sigebert.

Concile de Reims luy rendit aussi tost des menasses, luy opposa constamment l'authorité de son glaiue, luy enuoya dire que ses predecesseurs ne s'estoient iamais tant oubliez en leur deuoir, que s'estoit s'esloigner trop des bornes de l'ancien respect que les Papes auoient tousiours rendu à la France, que les Empires ne se conquestoient pas par les excõmunications; & en se mocquant luy reprocherent que s'il croyoit que ses censures fussent de quelque effect, ou guerissent de quelque chose qu'il les employast à deffendre le Royaume de l'inondation des Normãs. Charles le Chauue mit luy mesmes la main à la plume, braua desdaigneusement ce Romain, soustint ses droits par le tesmoignage de l'escriture & authorité des peres, & le menassa fort aigrement s'il entreprenoit mal à propos sur son Estat. C'estoit le cœur de nostre Eglise, c'estoit son ancienne vertu qui la rendoit admirable, & redoutable tout ensemble. Toutesfois les Papes deue-

nus depuis plus hardis pour auoir tãt fait de voyages en Frãce, & accoustumez à ne nous craindre plustant par la frequẽtation & la veuë ordinaire qui rasseurẽt les plus timides, & leur ostẽt l'apprehension de ce qui les faisoit trembler auparauãt, se hazarderent en fin d'excõmunier Philippes I. Philippes Auguste, Philippes le Bel, Charles VI. & Loys XII. Aux deux premiers coups de ce tõnerre nostre Eglise fort raualee, & descheuë par sa negligence se monstra à la verité vn peu estourdie & surprinse. Sa veuë se troubla, & a demi chancelante, & mal asseuree ne faisant presque que parer aux coups elle se reuẽchoit mollemẽt si nos ROYS ne l'eussent picquee, releuee, & soustenuë. Toutesfois soubs l'Empire du Bel nos Euesques aussi façonnez & accoustumez a ouyr tonner sans s'esmouuoir, cõme les Papes a ne craindre plus leurs reuenches, s'esueillerent sans effroy, & retenans leur iugement entier, sans perturbation, d'vn pas reglé coururẽt a la def-

fence de l'honneur du ROYAUME, & se vẽgerent de courage. Au Concile tenu à Paris pour le seruice de ce Prince on bafoua la Bulle de Boniface

Naucler. hist. de Franc.

VIII. on resolut de casser ses abus, de rabatre son audace immoderee, de couper le chemin à ses entreprises, & de soustenir constamment les libertez du Royaume. On donna mesmes preuues de constance sous Charles VI. & eu faueur de Loys XII. nostre Eglise braue, resolue, & confirmee en sa premiere vertu piquee des insolantes façons de Iules II. entre? print de les amender és Conciles de

Cronic. du Tillet.

Tours & de Lyon, ce qu'elle eust heureusement accõply si le desir de chastier ceste iniure d'une penitence plus publique, plus cogneue, & plus signalee en la presẽce de tãt d'autres Princes interessez & offencez en mesme cause, & sous les suffrages des Eglises de leurs estats, n'en eust faict differer & remettre la plainte, & la iuste correction aux Conciles de Milan & de Pise. Qu'ont faict ici nos Euesques

pour eux-mesmes quand on s'en est prins à leurs personnes, ou à leurs dignitez comme a faict Gregoire ? Le Concile de Reims ayant deposé Arnophe, Iean XVII. le voulut remettre & rencontrant trop de resistance pensa d'estonner nos Prelats qui auoient religieusement conclu ce iugement vrayement François, par mille esclairs de ses foudres, par la priuatiõ de leurs Eglises, & l'interdiction de l'exercice des choses sacrees: mais ils n'en firent que secouer la teste, tindrent peu de compte de toutes ces brauades, se reuancherent d'vn mespris hautain, & d'vn desdain fort genereux. Ceste ancienne vertu Galicane n'a pas destitué les particuliers subiects au Roy, si leur malheur a imploré son secours. Normanus auoit esté excõmunié du cõmandement d'Adrian II. & Hincmarus Archeuesque de Reims & vingt Euesques de France resolurẽt de l'absoudre, coupperent les aisles au long traict de ceste cause portee de la legereté du ieune Hincmarus & luy fer-

Paul emi.

Ep. Hinc. Remens. ad Hincmar. Laudunens.

merent le passage des Alpes Encore que pour quelque temps nostre Eglise ait semblé endormie, estonnee, & effrayee des impressions Romaines, comme les corps les mieux cõposez, & les plus temperez ne sont pas perpetuellement esgaux, n'y de mesme humeur, si s'est-il tousiours trouué quelqu'vn qui a fait le guet pour tous les autres, & qui donnant l'alarme a ses freres a fait la moitié de la peur aux Papes. Pierre de Blois Archeuesque de Rouen, & Iuo de Chartres crient contre la facilité de ces anathemes les rabbatent, les rompent & renuersent de leur pouuoir, sans iamais permettre que fort impatiemmẽt qu'on lie, ny deslie en leurs Eglises. Ce chef de l'Eglise de Chartres voyant que Simon de Melphe qu'il auoit iustement censuré & auec tant de circonspection, & de prudẽce s'estoit allé faire absoudre à Rome, se plaignit aigrement par lettres au Legat Roger, ne peut approuuer qu'on allast cercher ce pardon à Rome,

Pet. Blesens. ep. 55.

Epist. ad Rog. leg.

blaſma hautement ceſte iniuſtice, & l'erreur des clefs Romaines d'enſerrer & d'eſtraindre les gens de bien des n'euds mortels de l'Egliſe, & d'en deſtacher ſi librement les meſchans. Telle a eſté autresfois l'Egliſe Galicane, c'eſt ſon viſage, ſa cõtenance, ſa façon, & ſon port, tel a eſte peu apres ſon courage, ſes mœurs, ſa fidelité, ſes exercices: & cela ſuffiroit pour ne la meſcognoiſtre plus à tant d'enſeignes aſſeurees & certaines. Toutesfois la iuſte douleur que ie ſés de la voir chãgee me fera paſſer plus auant pour dire les cauſes de ſa mutation, & de ceſte diuerſité ſi grande, pour luy faire voir comment elle eſt ainſi deſcheuë rauale, preſque renuerſee. Car il faudroict n'auoir point d'yeux, de ſentiment ny d'eſprit pour n'y recognoiſtre point vn chãgement, & difference remarquable, pour n'y iuger point vne autre face d'Egliſe, & vne conſtitution plus foible, plus maigre, moins nerueuſe, moins coloree & plus palle & la contagieuſe maladie de ceſte

fieure d'esprits, & les longues affli-ctions de ces guerres ciuiles ne lui ai-dent pas à se remettre. Il faut ici qu'el-le recognoisse qu'il luy a nuy d'auoir esté si belle. Car les Romains comme espris de tant de perfections admira-bles la rechercherent en toutes sortes & s'il se peut ainsi dire luy firent l'a-mour, par tous les artifices que cest humeur peut conseiller à ceux qui en sont attaints bien au vif. Encore qu'el-le bouchast les aureilles aux charmes de leurs douces paroles, qu'elle fer-mast les yeux sur la lueur apparente de tant de belles offres, qu'elle renuoyast chastement leurs Legats & Ambas-sadeurs, ils ne se rebuterent pas pour tous ces refus. Sa beauté farouche & hautaine, sa façon grauement des-daigneuse estoient autant d'attraicts violents pour les piquer, & esmou-uoir d'auantage par ceste resistan-ce. Leurs desirs croissoient, & redou-bloient par l'opposition de sa constan-ce. Ils la caressent tantost ouuerte-ment, tantost à cachettes selon qu'ils

choi-

choisissent & prẽnent à poinct le tẽps qui se presente, & ne perdent pas vn moment d'occasion. Voyant que nos Prelats ses espoux y prennent garde, ils les courtisent, les entretiennent, les endorment, leur presentent partie de leur charge, & la lieutenance Apostolique. Remy de Reims & Vigile d'Arles se laisserent gaigner par Ormisde & Adrian I. à l'ostentation de ces fumees. Cependant on endort par là les gardes de nos troupeaux, c'est ainsi qu'on esbranle & sape sourdement nos arcs-boutans les plus puissans, pour les briser apres en mille esclats, & mille pieces sous la cheute de ce grand edifice. Les Romains ne tendoyent pas ici à faux, & leur desseing estoit infiniment subtil & captieux. Car establissãt vn hõme sur nos Eglises comme Vice-Roy de leur Monarchie spirituelle, cestuy-cy pour estre leur creature, engagé par ceste preference sur ses freres tenoit obstineement leur party, & ne pouuoit demẽtir l'autheur de cest aduantage d'hon-

neur ſur les autres ſans faire tort à ſoy-meſmes, ny conſiſter ſeurement apres auoir rompu les degrez par ou il eſtoit monté ſi haut. Le pallium dõt ils ont emmantellé les Archeueſques à beaucoup aduancé ceſt ambitieux labeur : & les frequentes legations enuoyees en France, les iugemens volontairement recerchez par nous, les diſpenſes de mal faire, les affranchiſſemens de la iuſtice ſeculierre ſur les priuileges de clericature & tonſure, l'accroiſſement de l'audience epiſcopale par les ſermens, & le ſoulagement enuoyé comme ils diſoyent à nos Eueſques d'vn grand nombre de Moynes de tous ordres deſliez, & affranchis de la iuriſdiction ordinaire, pour s'introduire dans le gouuernement des Egliſes ſans en eſtte comptables qu'à Rome ont eſté autant d'inſtrumens de noſtre ruine. On a adiouſté à cela les pardons des plus gros pechez, les indulgẽces de to⁹ crimes, & le paradis ouuert pour peu d'argent. De ſorte que qui auoit aſſaſſiné

ſon ami, qui auoit volé vn milliõ d'or, couppé la bource en mille marchez & mille foires, deſtrouſſé mille marchans au paſſage, & eſpuiſé d'vſures toute vne prouince, pour peu d'argẽt regaignoit la vie eternelle en dõnant quelque choſe de ſes larcins, qui eſtoient rendus par là comme meritoires. On s'aduiſe apres de no° faire preſent des reliques, & autres choſes benites & ſacrees, de priuileges & de ceremonies, afin d'arreſter & rõpre par des põmes la courſe de ceſte belle Atalãte. Ià Dieu ne plaiſe que ie die cecy pour blaſmer les ſainctes inſtitutiõs de l'Egliſe, ie les honore & les reſpecte comme ie doy, mais ie trouue eſtrange qu'en en peruertiſſant l'vſage on les ait employees pour no° apaſter de leur douceur, qu'on en ait abuſé à noſtre mal, & qu'õ s'en ſoit ſeruy pour ſurmonter par des artifices ſi foibles la longue liberté & magnanimité de nos Egliſes. On paſſe de là plus auant. On veut ſçauoir le nom des Eueſques excommuniez ſelon l'ancien vſage de

l'amitié des Eglises, pour en esuiter se dit-on la societé & la contagion: mais bien plustost pour pretendre & vsurper l'authorité de les excõmunier vn iour. On veut voir les confessions de nos Conciles pour tomber & demeurer tousiours d'accord auec nous de la foy, mais en effect pour essayer de prendre droict de les confirmer. On conseille nos Euesques comme freres à la conduite, & meilleure façon du gouuernement des Eglises, pour tourner en fin ces conseils en estroits cõmandemens. Ce n'est pas encore tout nostre mal'heur. Les Romains sement des procez dans nostre Clergé, & par les priuileges qu'ils veulent faire accroire qu'ils accordent à l'vn de nos Prelats, excitent l'enuie & la contẽtion des autres pour les des-vnir par là, & les emporter plus facilement vn à vn. Ils trouuent moyen de se faire establir iuges par remission & compromis, subdeleguent à desseing des Commissaires sur les lieux pour en attirer les appellations à Rome, & fon-

der par là leur iuriſdictiõ. S'il s'eſmeut quelque diſpute, ou quelque pique entre les Archeueſques de deux prouinces, qui penſent mal à propos n'en deuoir croire les Eueſques de leur reſſort, en lieu d'adreſſer ceſte cauſe à vn Concile de toute la France selon la police de l'Egliſe, pratiquee en la noſtre au Concile de Turin & ſemblables; les Papes qui ſe diſent eſtre neutres en ce different ſe font nommer arbitres, & obligent ainſi eſtroitemẽt celui en faueur de qui ils prononcent. Ils ſupportent apres les archeueſques contre les Eueſques qui ne ſe veulent ployer facilement, & ces Archeueſques les obſeruent, les reſpectent, & leur rendent le deuoir de clients. S'il y a quelque party faict entre les Eueſques pour les procés qu'ils leur font naiſtre, ils ſe rẽgẽt du coſté de l'vn ou de l'autre, pour s'accroiſtre de nos ruines, & s'enfler de nos mauuaiſes humeurs. A quoy ſi Roys prennent garde pour les esblouïr de vanité, & les fleſchir à l'affoibliſſement des Egliſes

ils les flattent de quelque beau nom ſpecieux, les careſſent de leur alliance, les appellent leurs fils aiſnez, donnent le titre de Patrice à Pepin, enuoyent des preſens au Chauue, & ſe meſlent de traicter vn mariage entre Charlemagne & Hyrene Imperatrice de Leuant. Quelquefois nos Roys qui ont enuie de ſe deſcharger de quelques-vns du Royaume qui leur peſent trop ſur les bras, ont intelligence auec les Papes qui ſe veullent auſſi depeſcher des Eueſques plus puiſſans & qui leur ſont le plus cõtraires: & cõcertant & concluant des croiſades enſemble les enuoyent tous au voyage d'outre-mer. En fin on n'obmect pas les plus petits traicts qui ſeruent à la cõciliation des amitiez. On employe les muſiques pour amollir & rompre par ce chatouillement les fermes & conſtants eſprits de nos Egliſes, on nous fait trouuer bon de receuoir le chant Romain; & par ceſte conformité & marque de ſimilitude és moindres choſes de leur police, ou s'auãce

pour occuper l'entieremoderation de la noſtre, endormant ainſi nos Prelats par des chanſons, les prenant au pipeau comme cailles, & perdant le vaiſſeau de noſtre Egliſe au perilleux paſſage des Syrenes. Toutesfois elle n'a pas touſiours eſté ſi ſimple de ſe laiſſer gaïgner pour peu de choſe, elle à cõſerué longuement ſa liberté, & repouſſé bien loing ces alliances eſtrangeres ſi dãgereuſes. Qui fut cauſe que le deſdaing de ce rebut tournant en rage le deſir des Romains, ils ſe propoſerent de trouuer en la force ce que *Aumt. 4* l'amitié leur auoit deſnié. A ceſt effect *Annal.* ils s'adreſſerent à Pepin & Carloman, *Bonifac.* *in epiſ. ad* & depuis à Charlemagne qui par edit *Daniel.* public contraignirent noſtre Egliſe à *Adrian.* ſe donner ainſi en proye, & bien que *1. epiſ. ad* nos Eueſques reſiſtaſſent fermement *Carol.* à Boniface de Maience & autres Proxenetes & entremetteurs de ce violent mariage, ces Princes les y rangerent à coups de baſton. Auſſi les Papes n'eſtimant pas trop certains, ny durables ces titres forcez pour autho-

riser leur possession de mauuaise foy, faisoient iurer aux sacres de nos Euesques vne nouuelle subiection au siege Romain, comme on void par la profession d'Albertus Morinensis, & par la lettre d'Hincmarus de Reims à l'Eglise de Tournay. Qui n'estoit autre chose que la ruse des cedulles arrachees des Euesques Oriẽtaux au huictiesme Concile general. lesquelles ils se firẽt apres biẽ rendre cõme iniustement & violantemẽt extorquees. On ne peut certainement excuser Pepin, Charlemagne, & le Debonnaire d'auoir beaucoup fait de bresche à la gloire de nostre Eglise. Car ne se contentans pas d'auoir enrichi la Romaine iusques à l'enuie, & de l'auoir appellee en partage de leurs conquestes, ils negligerent du tout la nostre, & ne se donnerent point de peine du tort qu'ils luy faisoient de l'abaisser & de l'asseruir; n'estimans importer rien à la maiesté de leur Empire de sçauoir laquelle de ses Eglises seroit premiere ou derniere, qui seroit l'esclaue,

la franche, ou la maistresse, parce que toutes deux seruoient à la grãdeur de leur estat. Mais Charles le Chauue qui ressentoit le dommage de cest aduantage Romain auoit apporté à la France, qui en iugeoit les perilleuses consequences par ou la perte du Roiaume n'auoit tenu qu'a vn filet, encore qu'il se laissast apres vn peu aller ployé par les presents du Pape Iean VIII. rendit toutesfois au commẽcement de son regne la liberté à nos Eglises, qui n'estoient pas du tout abbatuës. Car quelque suport que les papes esperassẽt de ses ancestres ils n'y osoient pourtant iamais rien entreprendre sans enuoyer descouurir deuãt quel il y faisoit, sans sonder le gay, & sentir de loin la force & la doctrine de nos Euesques. Traict malicieux de Nicolas I. Qui apres auoir entendu de ses explorateurs que nos Prelats estoient peu soigneux de l'estude, amateurs du bon temps, endormis & ensevelis dans les plaisirs fit vn grand effort sur la France, & ne l'osa iamais

Aimoin. 5.c.33.

Regino lib. 2.

attaquer auparauant. De ſorte qu'on peut bien compter l'ignorance entre les plus preſſantes cauſes de la cheute de noſtre Egliſe. Le chapiteau & la couronne de toute ceſte grãde maſſe des diuers moyens de noſtre perte, à eſté la venuë des Papes en France. Vrbain II. Paſchal II. & les autres hebergez cõme amis & alliez par nos Eueſques, violant tous droicts d'hoſpitalité ont preſque ſurmonté du tout noſtre Egliſe. Nous rapportons encores des laides marques de leurs voyages, & ne s'eſt point trouué iuſques icy quelqu'vn ſi genereux, ny ſi hardy pour nous effacer du front les veſtiges de ceſte condition trop ſeruile. Noſtre diuiſion, & les longs troubles de la Frãce ont cuidé donner la derniere main à ce chef d'œuure de mal-heur, C'eſt par là que Gregoire pẽſoit abattre & accabler pour iamais l'Egliſe Galicane, & ne ſe meſcontoit pas de beaucoup. Les fers en ſont encore au feu, & la nuée n'eſt pas du tout paſſee. Noſtre Egliſe court fortune, ſi

elle ne se resueille icy, si elle ne se pique, ne se reuanche, & ne reprent son ancien cœur. Ne le fera-elle point? qu'elle se voye, se cõtemple, & se mire sur elle mesme, qu'elle se compare à son exemple, s'excite de la premiere beauté de son image, & s'anime comme vn Lyon de ses propres esguillons. Se trouue-elle trop decheuë, & trop differente? Il n'y a que les accidens de changez, c'est la mesme substance & la mesme forme, biẽ que la figure soit vn peu alteree. Les femmes se font portraire quand elles ont leur venus & leurs grace., en la plus grande vogue, & plus fort credit de leur beauté, & à mesure qu'elles la voyent couler & decroistre par le temps & les maladies, celles qui s'aiment le mieux essayent de l'entretenir la plus esgale qu'elles peuuent à ce que leur tableau leur fait voir de leurs premiers beaux iours: quelques autres plus curieuses reparẽt par l'artifice les ruines du tẽps & de la nature. Il sert à ceux qui se reuiennent de quelque grande maladie

de se regarder souuent au miroir; la veuë de leur changement en si mauuais estat, & le souuenir de leur premier estre representé par vn portraict ou ils se comparent leur donnent le cœur de regaigner leur bon visage, & de reprendre leurs anciennes forces. Ils se picquent d'eux mesmes pour ne pouuoir si parfaictement estre eux-mesmes, & le regret de ceste diuersité accourcist le retour de leur premiere vigueur & leur ramene plus promptement vne santé solide. Pourquoy l'Eglise Galicane n'en fera-elle de mesme? Qu'elle se moulle & se cõforme à son ïmage; qu'elle considere que c'est tousiours elle mesme, quoy que chãgee. Son corps est biẽ vn peu plus maigre, plus eslancé, plus courbé; la peau vn peu ridee, le tainct flestry, la coulenr moins fresche, & plus pasle, l'embon-poinct vn peu escoulé, les nerfs retirez, les veines espuisees de sang, les arteres vuides d'esprits, ses mouuemẽs plus froids & plus tardifs, mais les mesmes traicts sont demeu-

rez, ce ſont les meſmes conſtitutions, les meſmes lineaments, & le meſme corps. Il ne faut que quinze iours de ſanté pour la rendre plus belle que iamais; on rengraiſſe au releuer des maladies. Si elle ſent encores l'eſtomach chargé des reſtes de sõ mal, ſi la cẽdre bruſlee de la fieure paſſee luy donne encore de l'eſmotion, ſi elle reſſent la peſanteur de quelque excremẽt quelque racine d'humeur piccãte, ou quelque petit filet de ce venin de diuiſion qu'elle le vomiſſe & le reiette haſtiuement, qu'elle ſe nettoye & ſe renouuelle Apres les grandes maladies la purgatiõ eſt touſiours neceſſaire. Mais on l'ẽpeſche, on la trauaille, on l'exerce en des faſcheuſes trauerſes elle rencontre de fortes reſiſtances? Sa vertu doit redoubler ſes vigoureux effects à l'oppoſition de ces coutrarietez ennemies. Les rayons du ſoleil rabattus ont plus de force par la reflexion: & la vertu à ſes antiperiſtaſes comme toute autre choſe. Qui la garderoit de ſe recognoiſtre & ſe redreſſer à ceſt ex-

treme coup de ſon mal-heur excitee, prouoquee,picquee, de ſes exemples domeſtiques? Eſt elle moindre d'honneur & de dignité qu'aux ſiecles de nos peres qui l'ont faite ſi dignement reluire,qui l'ont fait reſſentir aux Romains ſi grande, ſi courageuſe, & ſi puiſſante? Qui l'a tant raualee de grãdeur & de courage qu'elle meſme,qui a tant aidé ſon mal? Qui la tient ainſi abbatue qu'elle,qui ne s'efforce point de ſe releuer? qui deſdaigne ſi negligẽment de ſe remettre? Eſt-ce qu'elle vieillit,que courbee ſous le faix de tãt d'annees elle eſt lente,froide, & paureuſe? Se iuge-elle par la plus impuiſſante & moins hardie? Ceſte honorable antiquité eſt la verdeur & la force des Egliſes. Tous les eſtats decroiſſent par le tẽps, la ſeule Egliſe ſe doit fortifier par l'aage, & la longue ſuitte des annees. Peut éſtre qu'elle n'eſt pas en eſtat de s'eſmouuoir, & de ſe faire pitié? Et peut-elle iamais courir plus perilleuſe fortune? On veut perdre d'un eſclat de foudre Romain vn mil-

lion de consciẽces, estouffer & estaindre la fidelité en vn million de cœurs, rẽuerser & ruiner pour iamais la gloire du plus grand Royaume du mõde. Ce sont ici des violẽtes humeurs d'vn Caligula Romain : on voudroit pouuoir abbattre d'vn seul coup toute la grandeur, & la bonne fortune de la France. Ie seroy bien marry d'accoupler l'Eglise Galicane aux autres pour obscurcir & vmbrager d'enuie les beaux rayons, & la lumiere de ses glorieux merites, car sa vertu ne peut trouuer de pararelle. Mais ie veux essayer de l'animer par la monstre & la veuë des autres Eglises, afin qu'elle considere commẽt ses sœurs ont sainctemẽt defendu leur liberté, & qu'elle plus belle, plus grãde & plus genereuse reçoiue lustre de leur approche, ou si elle s'estime auiourd'huy plus foible & moins valeureuse, qu'elle se picque au moins de regret à regaigner l'honneur de son premier nom : l'exemple sert de quelque chose à la perfection de la vertu. Qui pourra faire iuger

aux enuieux de ſa gloire, & à tous les vendeurs de ceſte fumee des Bulles de Gregoire, qui nous veulent pluſtoſt creuer que esblouïr les yeux de tant d'eſclairs de ſes tempeſtes, qu'ils ne ſçauroyent iamais appeler temerité és François, les effects de ſolide conſtance qu'ils verront ſi hautement eſclatter au ſein de toutes les Egliſes. Car pour en parler hors de paſſion, il s'en faut tãt que Policrates & les Aſiatiques fuſſent trop marris du ſchiſme Romain, & dequoy Victor s'eſtoit ſi bruſquement retranché de leur communion Chreſtienne, qu'au contraire ils deſdaignerent genereuſement ceſte arrogance, & firent gloire de rompre ceſte alliance inſupportable. Encores ſur ce ſubiect Irenee vn de nos Eueſques entreprint de regler les fantaſies immoderees de ce Pape, qui print en bonne part la correction de ce Prince des Egliſes de Gaule. Il ne tarda guere qu'Eſtienne I. & S. Cyprian ne ſe trouuaſſent bãdez & pointez en diuerſes doctrines, mais pour cela

Euſeb. 5. c. 33.

Ibid. c. 25.

cela l'Eglise Africaine se donna ell beaucoup de peine du iugement que la Romaine pouuoit faire d'elle? au contraire, elle en tansa rudement les Euesques. S. Cypriã appella Estiẽne opiniastre, mal traictable, & luy reprocha que S. Pierre n'eust osé dire comme luy que les autres Eglises plus nouuelles deuoient subiection à son aisnesse. Ceste belle resolution fit tant admirer & redouter las Cartaginois qu'encores qu'Estienne pour la mesme contention du baptesme eust denoncé l'excommunication aux Euesques Helenus & Firmilianus, qu'il eust enueloppé en ses imprecations toutes les Eglises de Cilicie, Capadoce, & Galatie, il ne fut iamais si hardy de quitter la societé de S. Cyprian. Quãd il l'eust entreprins l'Eglise Africanie eust tonné plus hautement que luy, & eust plus porté de regret de la faute de Rome que de la derniere dissolution de ses legeres amitiez. Car d'appeller de l'ẽtreprinse aillieurs qu'à l'Eglise d'Afrique, il estoit deffendu

Cyprian ep. ad põpeium & ad Quirin

Cap.22. tom.1. Cõc. ſur peine d'anatheme par le Concile Mileuitain L'Affrique ſe ſentoit & ſe iugeoit aſſez forte pour tirer raiſon de ſes querelles, ſans emprunter ſecours d'ailleurs; d'ou vint la grande contention du VI. Concile de Cartage pour Appiarius. Le Pape Denys nourry en l'eſchole d'Eſtienne oſa biẽ pouſſer plus auant ceſte poincte, pour s'en prendre à Denys Alexandrin qui ſouſtenoit les Egliſes Ciliciennes, & s'auança pour l'excommunier: mais l'autre plus ferme ſe reuencha brauemẽt, luy rendit auſſi toſt ſon change, delaſcha & desbanda ſur luy d'auſſi furieux traicts de cenſure qu'il en pouuoit auoir receus. Pierre Alexandrin rẽbarra par la Gelaiz, qui luy portoit de ces fougues au nez, & toutes les autres Egliſes n'ont pas eu autre fois moins de cœur & de reſolutiõ. Car lors que *Socrat. lib. 2. Soſomen. lib. 3.* Iules I. euſt ainſi mal traicté les Oriẽtaux, ils l'adiournerẽt par deuant eux en la ville de Philipolis, & luy renuoyerent ſon anatheme auec vſure. Il print vne pareille humeur à Leon I.

contre ces leuantins qui le payerent encor' de mesme. Dés que Fœlix 3. eust excommunié Accatius Archeuesque de Cõstãtinople. sans s'esmouuoir beaucoup de ceste iniure il assembla son Clergé, effaça ce Pape des table de son Eglise, & le raya du tout du catalogue des Euesques, cõme on void par la plainte qu'en faict Gelaiss sõ successeur en sa lettre aux Euesques de Dardanie. Ainsi Pierre de Cõstãtinople ne peust iamais ployer sous Boniface III. ny obeïr à Phocas qui le pressoit de luy asseruir son Eglise, Tels se sont portez tous les autres Archeuesques de Constantinople comme Photius contre Adriam 2. & ç'à esté le courage de to' les Orientaux, qui sur le reglement de l'ordonnance d'Honorius & Theodose 2. traiterent souuerainement les affaires esmeuë dãs le ressort de leurs Prouinces, mesprisèrent noblement les cẽsures des Occidentaux, se retirent aussi franchement de leur communion comme les autres pouuoiẽt faire de la leur, & en-

Sabellic.

Lib. Pontifical. In Adriam. 2.

L. 6. C. de sacr. Eccles.

tamerent de tant & de si grãds scismes l'Eglise Romaine qu'ils planterẽt des termes esleuez sur le mont de Tusca pour enseignes remarquables de leur separation. Lesquels effects de vertu & de courage imprimenttant d'estonnement & de crainte aux esprits Romains, que Iean VIII. enuoya ses Legats au Concile de 383. Euesques tenu à Cõstãtinople, pour rechercher leur alliance. Qu'on fait icy toutes les autres Eglises aux rencontres de mesmes querelles? La lettre de Boniface de Maience Legat de Zacharie monstre que les Euesques d'Almagne ne redoutoient pas beaucoup ses choleres, n'y ses cẽsures. Nicolas I. bãdant tous les nerfs de sa presomption pẽsoit biẽ foudroyer iusques au fonds des enfers Gontarius Archeuesque de Cologne, & Theogandus Archeuesque de Treues pour le mariage de Lothaire de Lorraine; mais ils luy dresserent aussi tost des contre-batteries, & luy rendirent des coups de mesmes foudres. Luipert Archeuesque de Ma

Flores temp.

Auent. 4 Annal.

iēce fit teste à ces temeritez du temps de Loys Debonnaire; Herold d'Alſbourg reiecta le iugement Romain ſur le droict du pallium, Guillaume Eueſque de Maſtrich, & Valdramus de Niemburg ralliez & vnis auec les autres Eueſques de Germanie entreprindrent fidellement la deffence de l'Empereur Henry III. excomunié par Hildebrand, qu'ils accablerent du poix de meſmes anathemes à Ingelhein, & à Brixe en Bauieres, Arnoul de Maience, & Eberard de Salſbourg firent meſmes efforts de vertu contre Adrian IIII. en faueur de Federic I. reprocherent à toutes les Egliſes leur lacheté de ſeruir trop miſerablemēt à ceux qui les redouteroient ſi elles vouloient retenir leurs courages maſles, & leur reſtoit tant ſoit peu de ſang & de force pour regagner leurs libertez anciēnes. Les Eueſques de Cologne & de Maiance repouſſerent, & rompirēt de pareille conſtance les tempeſtes eſmuës ſur l'Eſtat de Federic II. & Adolphe de Cologne

Ide n lib. 5.

Idem 6. Annal.

Naucler

&Philippe de Salts-bourg firent glorieusement reluire les armes de l'authorité de leurs Eglises contre les violentes entreprinses d'innocent IIII. C'est ainsi que ceux de Liege refuserent dobeïr aux crueles & sanglantes censures de paschal II. & que ceux de Suede rabatirent l'audace du Cardinal d'Alabanie, depuis pape du nom d'Adrian 4. La Hongrie auoit longuement honoré les miracles d'vn sainct homme nommé Luc, quand Alexandre 2. portant enuie à sa reputation, pensa de la tascher, & diffame d'vn anatheme. Mais l'autre non plus estoneé ny esbranlé de cest orage, qu'vn chesne de cent annees des haleines d'vn foible Zephire continua constamment en la gloire de ses premieres actiōs, mourut sans demander, d'estre destaché de ces liens Romains & tesmoigna son innocēce & le droit cours de sa vie par la suitte de tant d'autres merueilles, que les papes furent contrains de luy donner place entre les saincts, & sa memoire & ses

Crantz.

Cantor. Parisiẽs.

cendres ont esté tousiours sacrees à la Hongrie. Voicy dequoy faire ouurir les yeux aux plus craintifs, pour regarder fixement, sans terreur & sans effroy les esclairs brillants, & les pointes ardantes de tous ces foudres. L'anatheme Romain effleura si peu la conscience & l'honneur d'vn homme de bien, qu'en lieu de l'abysmer comme on pensoit, il rebondit contre ce traict furieux; & se releuant & rehaussant par ceste agitation, cōme d'vn contre-coup sauta droit dans le paradis. L'abus de ces iniustes censures n'a pas esté moins mesprisé par l'Angleterre. Augustin enuoyé par S. Gregoire pour conuertir ceste isle, & luy donner comme il pensoit les premiers elemens de nostre Relegion, y rencontra sept Eueschez desia Chrestiennes, qui ne s'estōnerent pas beau coup de ses menasses. S. Gregoire en dit autant d'irlande. Fulco Archeuesque de Londres & Robert de l'incolne ne laisserent pas pour lespouuentable bruit de ces tōnerres de rē-

uerſer fortement les violances d'innocent III. Les Roys d'Angletere en l'annee 1094. n'attendirent pas que Rome les eſcartaſt de ſa communion,
Matth. Pariſ. ils rompirẽt les premiers compagnie, deffendirent à leurs Eueſques la ſocieté d'vn, qu'ils diſoiẽt s'eſtre tãt oublié enuers eux qu'il ne tenoit plus rien de Sainct Pierre que la chaiſe, & tous les Prelats Anglois euiterẽt longuement la rencontre & l'approche d'Anſelme de Cantabrich comme d'un hõme peſtiferé, parce qu'il portoit d'Italie des iniuſtes decrets contre la frãchiſe de leurs Egliſes. Que ſi les Romains deſchargeant, & deſployant les derniers coups de leur main, ont oſé mettre l'interdict au Royaume: le Roy Eſtienne ouurit auſ-
Polido. ſi toſt les porres des Egliſes, remit le culte diuin, reſtablir l'exercice des choſes ſacrees par toute l'Angleterre, & fit cõtinuer & pourſuiure aux Eueſques l'ordre & le deuoir de leurs charges. L'Eſcoſſe comme partie de ceſte belle Albion vient prendre part à la

gloire de ſes merites. Clement l'vn de ſes grands Paſteurs deſdaigna noblement, & en homme de cœur les cenſuree deſlachees par Boniface Legat Romain, vertu cõmune à tous les Eueſques de ſon ſiecle. Colombanus ne s'eſmut iamais de toutes ces imprecations horibles, & tenantes par leſquelles on le penſoit renger à ceſte ſubiection: les Egliſes Eſcoſſoiſes ſe remuerent bruſquemẽt contre ces excommunications au regne d'Alexandre III. & condamnerent de la ſainɛteté d'vn Concile les legeres anathemes des Legats Romains. C'eſt ainſi que la lettre du Pape Symachus adreſſee aux Preſtres d'Eſclauonie mõſtre le peu d'eſtime que fit Euphemianus & les Eueſques de Dardaine de ces haleines enſoufrees de Gelaiz I. & cõme la Dace, & l'Eſclauonie s'en moquerent. Les Patriarches de Hieruſalem ne s'en ſont fait que rire, & ceſte Eſpagne qui ſefarde tant auiourd'huy d'vn nom paré de Religiõ, qui ſe parfume tãt de l'obeïſſace Romaine de-

Beda lib. 3. c. 25. & 26.

Boetius.

Tyrius de bell. ſacr.

clara son naturel brauache contre Estienne I. quand il luy portoit aux yeux ces morts spiritueles, si elle ne reçeuoit ses Euesques Basilides & Martialis qu'elle auoit rebutez de ses Eglises. Quoy qu'elle dissimule, quoy quelle se contrefasse, se faigne, se contraigne, & fasse icy l'ipocrite à la veuë du monde elle à tenu long temps les yeux fermez sans vouloir recongnoistre les iugemens Romaïs comme Arnophle d'Orleans le reprocha de cholere à la froideur de nos Euesques assemblez au Concile de Reins. En fin l'eglise de Millan s'est longuement reuenché de ces affronrs & celle de Rauēne quoy que voisine de Rome à foulé mille fois aux pieds ses anathemes. Leon & Iean ses Euesques en poinćterent de cōtraires sur Adriā & Nicolas I. qui ne les peurent iamais renger sous les loix de leur seruitude que par la guerre, & la force ouuerte l'vn alaide de Charlemaigne, l'autre par vn siege rigoureux, & l'iniurieux effort d'vne armee ennemie, qui sont

Cypriam. Epist. 4. lib. 1.

Cap. 28. Concil. Remens.

Liber Pontifi. Sacellac.

les belles benedictions Apostoliques de Gregoire. L'Euesque de Florence attaqua fort l'hõneur de Paschal II. sur mesme subiect, les Peres du Concile de plaisance se moquerent de ces saillies d'Vrbain II. l'Eglise, & les habitãs de Verõne le mirẽt par le poing hors de leur ville quand il osa ouvrir la bouche pour excommunier l'Empereur, le Clergé de Rome se separa d'vne hardiesse incroyable de Sixte III. & d'Anastase II. entaché de l'erreur d'Acacius: & tous les Euesques d'Italie raliez pour faire le proces à Iean XII. comme il pensoit rompre ce coup vigoureux de iustice par le murmure & l'effroy de ses tempestes, luy renuoyerent brauement vne excommunication bien seellee, attachee à sa destitutiõ. Les Papes nous ont mieux mõstré que tous autres l'asseurance que nous deuons prendre ici, no⁹ ont confirmez en la naturelle constance de nostre liberté, & nous ont apprins à ne nous troubler pas seulement à la venue de ces impetueux orages. Car

Sabellic.

Crantz in Saxon.

Cap. cum Anasta. 19 distin.

Luitprãd Blond.

cõbien de fois se sont-ils horiblemēt entr'excomuniez, excitant & attirant d'enfer les vns sur la teste des autres les plus cruelles & plus espouuentables furies? Hildebrant & son aduersaire, Vrbain II. & Clement III. Paschal II. & Gilbert, Gelaiz II. & Maurice Archeuesque de Braga eslu Pape par l'Empereur. Innocēt II. & Anaclet, Alexandre III. & Victor ne s'excomunierent-ils point sanglantement? n'espuiserent-ils point les vns sur les autres toute l'horreur, & la tēpeste de l'Arcenal Romain? Mais parce qu'on pourroit reuoquer en doute la puissance de quelques vns d'entre eux dont on a rayé les noms du tableau, & de l'ordre des Papes. Ne vid on point acharnez l'vn sur l'autre Benoist XIII. Gregoire XII. Alexandre V. & Iean XXIII. tous recogneus pour Papes en mesme temps: Ne s'anathematiserent-ils point effroiablement, & auec eux tous les Princes & peuples de la terre diuisez de leurs factions? Qu'eust faict icy l'Eglise si

tous ces coups de foudre eussent porté, & eussent tiré sang? Car tous les Royaumes estoiēt bandez, & coniurez pour les querelles de ces Papes. L'vn suiuoit vn party, l'autre fauorisoit le contraire; & souuent vne mesme prouince estoit partie & deschiree en la suitte, ou en la contention de toutes ces diuerses parts? Tout le monde estoit donc ce coup là effacé du liure de vie, qui par l'vn, qui par l'autre de ces Papes? A ce compte toute l'Eglise estoit censuree, & profondement damnee? car il n'y auoit petit coing de la terre qui n'eust receu des traits, & senty des attaintes violētes de leurs maledictions, qui n'eust esté frappé à mort par l'vn ou par l'autre, si leur foible puissance & mauuaise volonté eussent tant peu produire de ruine? Il ne restoit donc plus de face, ny de forme d'Eglise, elle estoit toute tachee, noire, hideuse, espouuentable. Tout l'abysme s'estoit desgorgé sur elle, & les portes d'enfer auoient preualu cōtre sa vertu. Les Papes mesme s'arra-

chant par force du salut de son sein s'estoient logez les vns les autres bien auant dans l'Enfer, & auec eux toute la Chrestienté entiere, si ces dires imprecations eussent esté de quelque effect valable, si Dieu eust tendu & presté l'aureille pour exaucer ces voix sanglantes & mortelles. Ou eust esté alors le paradis puis qu'l estoit bouché? puis que les clefs Romaines ne seruoient plus que pour en fermer les portes? Il estoit superflu, oisif, inutile, & interdit à l'espouse de Iesus Christ; La mort du fils deDieu estoit sans merite, puis qu'elle ne sauuoit plus personne? il n'y auoit plus d'esperance de grace, puis que ce sang de nostre redemption estoit ainsi respandu & espanché sur des grauoirs, des pierres, & des espines? Puis qu'il estoit foulé aux pieds, & infidellement derobbé à la medecine des ames? Et toutesfois l'Eglise plus irritee, qu'effrayee de tant de coups de tonnerre qui mesloient si confusement le ciel auec la terre, qui assembloient le paradis auec l'enfer,

ſortant la teſte hors de ces nuages comme vn beau ſoleil de Mars, hors des ombres de la terre, & des longues horreurs de l'hyuer, diſſipa de ſes premiers rayons ces nuicts mortelles ramena & rendit le iour au monde, replanta le'ſperance du Paradis, & chaſtia ſeuerement ces Salmonees: que d'vne puiſſance auſſi iuſte que vigoureuſe elle excõmunia ſeuerement & chaſſa pour iamais du S. ſiege de S. Pierre, C'eſtoit la grandeur del'Egliſe en ces eſtranges, & monſtrueuſes occurrances, c'eſtoit la vertu de l'Egliſe Gallicane en ces horribles, & dangereux accidents, & le courage de toutes les autres Egliſes. Qui comme filles legitimes de ceſte ſaincte Egliſe Vniuerſelle, rapportãt ce noble cœur de la grandeur de leur naiſſance. tant qu'elles ont peu retenir leur liberté, & conſeruer leur forces entieres ſe ſont deffenduës elles-meſmes de ces aſſauts Romains, & ont apporté leur authorité pout corriger le mauuais meſnage qu'on faiſoit des merites de

Iesus Christ, de qui on versoit le sang par terre à chasque bout de champ, au grand mespris du christianisme, & au scandale public de toute l'Eglise. Telle estoit leur asseurance, leur resolution, & leur pouuoir, c'est ainsi qu'elles attendoient ferme e choc de ces fureurs, chasque poincte Romaine rapportoit aussi tost sa responce, & s'estoient le plus souuent coups fourez. Mais apres q; par mille diuers artifices que ie qourray bié faire voir aillieurs, on a conquis & emporté la Monarchie spirituelle des Eglises, que le siege Romain s'est rendu si puissant par la negligence & lascheté des autres, par la faineantise des Empereurs, par l'ignorance des autres Princes, & l'estonnement de tous les peuples, qu'il a brisé les sceptres les plus forts, a battu les plus hautes couronnes, deschire les plus riches & plus precieux diademes, renuerse les plus fermes Estats de la terre, fait la guerre aux Roys les plus belliqueux, & dompte & subiugue de force presque toutes les autres Eglises

Eglises du monde, Il a fallu trouuer ce remede d'appellation à vn Concile general composé de toutes les Eglises ensemble, pour estre ce moyẽ resté seul à cest vmbrage & foible idee de leur premiere franchise, comme naturel, mal-aisé à abolir & destruire, bien que souuent tenté & esbranlé. De sorte que ce qu'une particuliere Eglise trop inesgale à la force du siege Romain ne pouuoit plus faire en sa deffence, toutes les Egises d'vne vertu rassemblee, conioincte, & vnie l'ont recerché en ce secours salutaire, basti pour rompre les efforts d'vn adversaire trop puiſſãt. Car d'aller reprendre & repeter si haut ceste forme d'appellation, pour la mouller sur le desseing de l'appel interiecté par Donatus de la sentẽce de Miltiades, seroit trop ignorer l'histoire. Donatus ne cogneut iamais ce Pape pour son iuge naturel, il estoit Africain de courage comme de nation, & sçauoit les vigoureuses loix de son pays, dont la saincte liberté retenoit

par les peines des anathemes les appellations dans les bornes d'Affrique. Mais Miltiades ayant esté commis, & deputé par Constantin pour iuger son procés, ceste delegation qui authorisoit le iugement du nom & de l'authorité du Prince, forçoit Donatus de prouoquer, ou d'aquiescer. Si ie m'estonne dequoy les Eglises ayant perdu le cœur, & les forces naturelles ont esté reduites a parer seulemēt aux coups, & à se deffendre des iniures Romaines de la vertu d'vn appel; ie ne m'esbahis pas moins dequoy les Papes l'ont volu empescher, qui sont les desseings des factiōnaires de Gregoire. Et toutesfois l'vsage a affermy: & rendu familier l'vn l'autre. Les Eglises sur le declin de leur vertu, & à la cheute de leurs franchises ont appellé des Papes a vn Cōcile general, & les plus ambitieux des Romains ont esté contraincts de souffrir l'appel. Car Nicolas I. ayant iugé par cōpromis & remission la cause du Patriarche Photius, deux Conciles parti-

culiers l'ayant cōdamné, il prouoqua du Pape & de ces Conciles aux estats generaux de l'Eglise, & son appel fut receu, & iugé par le .8 Cōcile vniuersel tenu à Constantinople. Quand ce Pape eust delasché & respandu sur Theogandus & Gontarius les tempestes dont il faisoit fort grand marché, ces deux Euesques apres s'estre vertueusement defendus se voyans en fin trop pressez, mal soustenus, & destituez des autres, appellerent au Concile, & firent prendre la mesme resolution & addresse à Lothaire de Lorraine pour qui ils en auoient ainsi cōtre ce Pape. Ceste façon s'est apres espanduë par tous les Royaumes. Nostre Frāce apres s'estre genereusemēt vengee, s'est bien souuent appuyee en la force d'vn Concile vniuersel. Philippes Auguste piqué & irrité des cēsures d'Innocent III. releua son appel au Cōcile: Philippes le Bel opposa ce rempart aux fureurs de Boniface VIII. soustint cōstamment que le siege Romain estoit vacant comme occuppé

Auent. 4 Annal.

Histoir. de Frāce.

par vn homme heretique, indigne de la chaise de S. Pierre, & sans quitter ny desmordre tant soit peu ce dessein sans se lasser en ceste magnanime entreprise, ne reposa iamais en patience qu'il n'eust faict casser les Bulles ou-
Naucler trageuses de ce Pape par le Concile de Vienne. Cest exemple fut suiui par Charles V. & embrassé bien fermement par Loys XII. Qui offencé des excommunications de Iules II. sur les pas religieux, & le train courageux de ses peres assembla vn Concile à Tours & à Lion, puis se ioignãt à l'Empereur Maximilian, & autres Princes blessez en mesme cause se mit en deuoir de recueillir vn Concile general à Pise & à Milan, ou on decreta vn adiournement personnel cõtre le Pape, & les Eglises de France & l'Vniuersité de Paris approuuant de leurs decrets leurs sainctes resolutiõs de leurs Rois, les ont quelquefois accõpagnees & confirmees de leurs exemples. Les Princes d'Allemagne ont tousiours visé & buté droict à ce

poinct. Henry III, IIII. V. Conrad Otton IIII. Federic I. & II. Loys de Bauiere, Sigismond, & Charles V. excommuniez par les Papes Gregoire VII. Vrbain II. Paschal II. Gelaiz II. Adrian IIII. Alexandre III. Innocent III. & IIII. Iean XXII. Pie II. & 7. Clement VII. ont appellé au Concile, & l'ont assemblé aussi grand qu'ils ont peu pour retracter ces violentes entreprises. Ce chemin ainsi heureusement ouuert a esté battu de toutes les Eglises d'Allemagne. Henry Archeuesque de Maience lors que deux Cardinaux lui denoncerent l'anatheme de la part du Pape se porta appellant de ceste iniuste force, & releua au Cōcile & à Iesus Christ. Quād le Cardinal Iean Legat d'Honorius IIII. ou Martin IIII. eust vomi les foudres Romains contre les Eglises Allemandes qui desdaignoient d'enuoyer à Rome la quatriesme partie de leur reuenu. & contre l'Empereur Rodolphe qui sur l'exemple de la vertu genereuse de ses ancestres refusoit d'aller prendre

Vspergēs. Frisingēs. Auentin. l. 5. 6. & Nauclér.

ſa couronne, & confirmation à Rome, Probus Archeueſque de Colongne harangua courageuſement contre ces oppreſſions, & foules extraordinaires au Concile de Vuiceburg; & au nom de tous les peres qui l'aſſiſterẽt interiecta appel de ces ſordides iugemẽs à la grandeur d'vn Concile general. Gregoire II. raualla͂t beaucoup de ceſte dema͂de voulut à force de cẽſures arracher vne decime d'Allemagne, & on le paya d'vn meſme appel. Toutefois ceux de Baſle excommuniez en haine de Loys de Bauier s'appellerent, ny ne ſe mirent en peine de dema͂der abſolution. C'eſt ainſi que l'Angleterre rebuta d'vn appel Innocent IIII. qui exerçoit de grandes & inſuportables exactions de deniers ſur ſes Egliſes, & Henry VIII. apres auoir employé tous ces remedes, fut tant importuné de Rome qu'elle le contraignit de luy dire en fin vn eternel adieu. Tous les Roy de la terre, de Naples, Sicile, Aragon, Pologne, Cypre & autres inquietez

Auentin. 7 Annal.
Naucler.
Naucler.

par les censures Romaines ont ainsi proclamé aux Conciles generaux. Les Romains mesmes bie͂ que pressez sans fin du poids de ceste domination presente onr attendu de là secours contre les imperieux efforts de Lucius II. & Eugene III. les Eglises de Milan & de Rauenne ont essayé mille fois de se releuer sur cest appuy, & les Moynes du Montcassin qui prete͂dent par l'ho͂neur d'vn grand & singulier priuilege dependre, & mouuoir immediateme͂t de Rome en ont si constamment repoussé les orages, que Odesirus, & Bruno deux de leurs Abbez ne laisserent pas pendant l'appel de celebrer le diuin seruice auec toute asseurance, crossez & mitrez comme auparauant, En fin les moindres corps des ordres de l'Eglise, les generaux des Cordeliers, les Moynes mendians bien que particulieres creatures Romaines, les Bacheliers de Theologie comme Iean Teutonic⁹, & autres ont arresté court, & renuersé par là l'insupportable violence de quelques Papes. Tous ces

Cronic. Cassine͂s.

La mer des hist.

honorables tesmoignages de l'ordre de la France. ces mœurs & façõs presque de tout le monde font que l'appel de l'Eglise Gallicane ne rauale point sa grandeur, & ne flestrit en rien sa premiere gloire, puis que tant d'Eglises & tant de peres ont par des actiõs si expresses approuué & annobly cest vsage, desquels on ne pourroit blasmer l'exemple, sans en offencer la vie & la memoire. Dequoy on peut necessairement conclurre que les Papes ne sçauroient empescher & rompre le cours de ceste iustice, ny coupper le train de ceste voye d'appel, puis que tant de fois en la cause de tãt de Royaumes & d'Eglises. en l'interest de tãt de personnes priuees il leur a fallu souffrit, quoy qu'impatiemmẽt. L'Eglise a iugé les termes de ce secours si iustes, à l'application de ce remede si necessaire qu'elle l'a fait employer cõtre le iugement des Cõciles mesmes s'ils n'estoient generaux. C'est la police des Conciles de Nice, de Sardique, de Frãce, d'Afrique, & de Tole-

Nicen. Can. 5. Sard. cã. 17. Vasens. c. 5. Carth. 2. & 4.

de. Que fussent deuenus S. Athanase, Paul de Constantinople, Marcellus, Asclepas, & S. Chrysostome si ce port ne leur est ouuert & fauorable? N'eussent-ils pas fait vn mortel naufrage? N'eussent-ils pas esté perdus & accablez mille fois de tant de tempestes, & coniuratiõs ennemies? Ils rabatirẽt & rõpirent tousiours par là les coups des iniustes sentẽces de quelques particuliers Conciles plains de faction, bastis, & assemblez à leur ruine; & soustindrent constamment les plus pressans assauts de l'enuie de leurs aduersaires du fort de ces appellations, comme d'vn bouleuart imprenable. Beaucoup d'autres Euesques s'en couurirẽt apres eux comme Photius Euesque de Syrie, & George Archeuesque d'Antioche. En quoy ie diray que l'Eglise s'est monstree si pitoyable, si bonne & si iuste, & à trouué l'ordre de ceste procedure si considerable qu'elle n'a pas destitué icy les Heretiques mesmes comme Nouatianus, Auxentius, Nestorius, Futiches, Dioscorus &

Euagr. l. 6. cap. 7.

autres semblables, desquels elle a fait reuoir les procés apres les iugemens des Conciles Prouinciaux. L'Eglise Gallicane peut dõc bien attẽdre auec asseurãce ceste iustice de l'Eglise Vniuerselle, telle qu'on la luy a autresfois renduë, & qui n'a iamais esté desniee aux plus petites Eglises, aux moindres ordres du Clergé, n'y à vn si grand nombre de particuliers qui l'ont implorée. L'Eglise refuseroit-elle bien à l'Eglise Gallicane l'vne de ses premieres filles, & de sa premiere couche le secours de ses celebres iugemẽs qu'elle a salutairement desployés en faueur de tous ceux qui les luy ont saínctement demãdez, qui les ont esperez, & recerchez humblemẽt dans son sein? A l'Eglise Gallicane qui rapporte tant au naïf la beauté de son visage, en qui on voit reluire si à clair tous ses traicts plus naturels, son tainct, son air, son mouuement, ses proportions plus mesurees, la candeur & la droicture de ses plus belles actions, & toutes les plus vrayes marques d'vne

fille legitime ? La meſcognoiſtroit elle au iour de tant de certains, & irreprochables teſmoignages? Quoy? l'Egliſe n'eſt-elle plus l'Egliſe ? N'a-elle plus de iuriſdiction ſur ſes filles ? S'eſt elle ſi mal conduicte, elle eſt ſi fort eſgaree, & ſi interdicte, qu'ō luy ait lié les mains, qu'on lui ait deffēdu l'exercice de ſes graues, & redoutables iugemens? Si elle eſt donc l'Egliſe pourquoy ne ſe fera-elle recognoiſtre icy pour l'Egliſe ? Manque-elle d'amitié? de force, ou de courage ? Si elle ſe recognoiſt eſtre mere n'aime-elle plus ſes enfans ? Si elle a logé tant de puiſſance en la main de ſes filles a-elle eſté ſi mauuaiſe meſnagere & ſi prodigue de n'en rien reſeruer, n'y retenir pour elle? Si elle ſe ſent donc encore aſſez grande, ſi elle n'a point du tout perdu la vigueur de ſon ancienne authorité qui pourroit refroidir ſa charité ? qui lui abbaiſſeroit ainſi le courage ? qui corromproit & éneruceroit ſes facultez naturelles ? qui luy en empeſcheroit les iuſtes, & libres mou-

uements?qui en interromproit les ordinaires functions? Que craindroit-elle à se resoudre en cest affaire si necessaire & facile ? Pourquoy perdroit-elle le cœur à casser d'vn effort de sa iustice les temeraires decrets de Gregoire, pour condamner & abolir pour iamais la memoire ignominieuse de sa factieuse Bulle si pleine de calomnies manifestement iniurieuses, toute regorgeante d'iniustice, qui cheoit desia du poix de son iniquité, & se deschire de sa pourriture mesme. Mais l'Eglise est foible, malade, abatuë, estanduë miserablement par la poudre, l'vne de ses filles luy tient le pied sur la gorge, la suffoque, luy fait perdre l'haleine, le mouuement & les esprits ? Et tout le reste de ses filles, tous les Princes & les Estats du monde luy rient fauorablement, l'animent, & l'encouragent à se redresser sur ses pieds, la prenent par la main, & la veulent faire medicaméter, & guerir. Il ne tiendra qu'en elle, si elle ne veut plus estre ceste bel-

le, grande, & floriſſante Egliſe. Ce n'eſt pas la ſeule cauſe de l'Egliſe Gallicane qui la doit icy picquer, qui luy doit faire reuenir le cœur & les eſprits, qui la doit preſſer de reprendre ſes anciennes forces, il y va beaucoup du ſien. Il faut qu'elle regagne ſa premiere dignité, qu'elle faſſe voir qu'elle eſt la puiſſante mere de l'Egliſe Romaine, qu'elle faſſe icy eſclatter de gloire ſon authorité ancienne fondee ſur tāt de tiltres ſacrez, appuyee de tant de iugemens celebres, confirmee par la verité de tant de ſiecles, recogneuē de la bouche des Papes meſmes. Il faut qu'en reparant les iniures faictes aux autres, elle venge les ſiennes. Le iugement de la cauſe de la France fait vn eternel preiugé pour elle, & frappe le plus grand coup à ſa grandeur. Quand en faueur de la France elle ſe fera recognoiſtre & valoir pour l'Egliſe, les Romains l'honoreront & la redouteront touſiours pour l'Egliſe. C'eſt icy que tous les Eueſques doiuent prendre l'occaſion au poil, ſe re-

souuenir du premier honneur de leur ordre, s'esmouuoir du changemẽt de leur condition, & apporter leurs sainctes mains à ce chef-d'œuure de liberté. SIRE, Ce sont les remedes ordinaires employez par l'Eglise Galicane, & les voyes de defence recherchees & employees par toutes les Eglises contre les foulles & oppressions Romaines. Parce que modestes, pacifiques, & retenuës dãs les termes de leurs sainctes loix, & dans l'enceinte de leur ancienne police elles n'apportent iamais de force en ces affaires, mescognoissent la guerre, & ne s'empourprent iamais que du sang de leurs martyrs. Là où Gregoire oubliant la condition de son ordre auoit tiré l'espée tẽporelle, ne respiroit que meurtres, auoit ietté vne armee dans la France, iusques dans nos foyers & dans nos temples, & infectoit l'air des souspirs intemperez dont sa Bulle tesmoignoit le regret qui luy pressoit le cœur de ce que son aage cassé l'empeschoit de mourir en ces belles oc-

casions, & luy rauissoit ce lict d'honneur, cõme si c'eust esté vn grand renfort à la coniuration Espagnolle. L'Eglise a tousiours seuerement condãné ces fureurs. Elle ne peut manier sainement d'autres armes que la doctrine dont elle couppe la gorge aux erreurs, les prieres enflãmees qui estaignent les choleres ardãtes de ses plus violents ennemis, ou à l'extremité se vẽger sur ses yeux, espãdre des pleurs, des larmes, & tristes gemissemens. Elle est nette, pure & blanche comme la neige & les lys, & ne peut suporter la marque d'vne seule goutte de sãg sans tacher, & effacer son innocence. Mais les Princes à qui Dieu à mis le glaiue en main, qui le ceignent legitimemẽt pour la defence de leurs estats, & la protectiõ de leurs Eglises ont accoustumé d'apporter icy vn autre remede genereux, que toute l'Eglise leur a tousiours remis, pour ne pouuoir estre iuste qu'en leurs persõnes. Ce sont les armes, & la guerre par ou la plus-part des Roys se sont courageusement vẽ-

gez des anathemes & autres torts de quelques Romains trop insolens, & dōt ils ont heureusemēt accablé tous ceux qui les auoyent prouoquez, ou supportez en ces iniustices si hardies. La gloire de ce secours, SIRE, est reseruee à vostre grandeur & vertu, seulles esgales à ceste genereuse entreprise. Gregoire & l'Espagnol ne pouuoient irriter vn plus grād Prince, n'y se bastir vn plus puissant ennemy. Le ciel vous a destiné à la moderation de leurs humeurs violentes, à la correction de leurs audaces desreglees, à l'estouffement de toutes ces ambitieuses fougues dont ils ont troublé le monde, & renuersé presque la Chrestienté : & vous a choisi pour venger tant d'indignitez faites iusques icy à la France, & purger d'vne iustice remarquable la memoire de toutes les iniures passees. Dieu vo⁹ a fait naistre propre, pareil, & mesuré à l'effect de tous les plus hauts desseings dont son conseil celeste veut soulager, & bienheurer le monde, il vous a doué de

toutes

toutes grandes graces, vous a paré de toutes belles vertus, vous a accomply de toutes les plus rares & plus dignes perfections qu'on peut desirer en vn bon Prince, & vous a composé de toutes les excellentes parties qui peuuent faire admirer vn si grand Lieutenant de sa puissance sur la terre. Il vous a donné au monde comme vn soleil pour dissiper & rompre des esclats de vostre vertu tant de nuages de vice, de mal & d'iniustice qui l'enueloppent si obscurement, il vous a faict leuer en ceste hemisphere comme vn nouuel astre pour seruir d'adresse és afflictions de tant d'estranges tempestes qui nous agitent si violentement, vous a establi de sa main comme vn fort rempart, & vne haute leuee contre les descentes & desbordemens impuissans de l'ambition Espagnole, vous a enuoyé à ses peuples comme vn autre Hercule pour deliurer la terre assiegee, oppressee de tant de Tyrans, & vous a saincte-ment ordonné pour repuger heu-

reusement le Christianisme, faire esuanouir les nuicts de toutes sortes d'erreurs, , assoupir le combat de toutes heresies, & nettoyer & purifier dignement l'Eglise des tares, & rides que la vieillesse & la negligence luy ont faict naistre, qui commencent desia à s'endurcir comme vn cal si la faueur de vostre main ne les arrache, & n'en couppe les racines. Encoresque pour tant qu'elles s'espandent, pour si auant qu'elles percent, elles ne pourront iamais prendre pied plus auant que sur la peau de ceste belle espouse de Iesus Christ. Sa pureté, & innocence naturelle ont tousiours repoussé les plus fortes & plus dangereuses corruptions, qui ne pouuans penetrer plus auant que l'escorce, la moindre & plus legere laueure effacera toutes ces tasches, & fera paroistre en vos iours l'Eglise aussi belle, aussi nette, & luisante que iamais. Puis que l'ingrat Romain, & l'Espagnol ancien ennemy de vostre Royaume ont osé si temerairement espandre dan le sein

de la France des armees rapiecees, non animees d'autre chose que de superstition, mais aussi fortes qu'ils les ont peu bastir, apres que vostre vertu, & la force de vos armes auront genereusement terrassez ces ennemis, que vous leur aurez passé sur le ventre, les aurez foulez superbement dans la poussiere, & chassé du tout hors de France ceux qui n'auront pas le courage d'attendre les coups vigoureux de vostre main, nous esperons que vostre prudence & valeur ietteront bien tost les flambeaux de ceste guerre dans le cœur de l'Espagne & de l'Italie, si les Romains assez vaincus de la memoire des bienfaits de vos ancestres s'osét encore releuer sur les pas factieux de Gregoire. Dieu assista heureusement Philippes le Bel en vn pareil ouurage, & a beaucoup plus foible occasion contre Boniface VIII. & celuy à qui ce vain Prelat auoit faict vn present imaginaire de ce Royaume. Ayant ietté des gens de guerre en Italie, on print

prisonnier Boniface qui mourut soudain de rage, frappé des vengeances du ciel. Ce sage Prince Loys XII se porta ainsi courageusemẽt contre Iules II. & les Espagnols. Renforçant ses armees d'Italie il print la ville de Boulongne, fit mettre Bresse à feu & sang, & fit donner vne forte bataille aux Espagnols, & au Pape. Ces occasions de guerre contre les Romains, & ceux qui se sont seruis du manteau de leur siege pour couurir, & authoriser leurs querelles ont esté iugees si iustes par tous les Princes, qu'ils en ont fermement embrassé & exercé le remede, & leurs subiets les ont fidellement seruis & sans scrupule en ces necessaires entreprinses, que Dieu a benies & approuuees par des heureux succez, & des glorieuses issues. L'Empereur Henry III. dressa vne puissante armee contre Hildebrand, vainquit en bataille rangee Rodolphe qu'on auoit presomptueusement esleué à l'Empire contre luy, crea vn Antipape, & opposa le Pape au Pape,

qui luy opposoit les armes aux armes. Henry IIII. & V. Conrad & Otton IIII. se vengerent ainsi des Romains qui troubloient leurs Estats en faueur de leurs ennemis, quand Federic II. s'apperceut qu'Innocent IIII. se messloit d'assembler vn Concile contre luy, il mit des armees aux champs, fit assieger les chemins par mer & par terre, print quarante galeres qu'auoient fait equipper les Cardinaux, & luy fit vne forte guerre. Loys de Bauiere fit quitter l'Italie à Iean XXII. & luy establit vn Antipape à Rome qui l'eust bien empesché si Boniface Comte de Pise ne l'eust trahy: Et Sigismond, & Charles V. s'armerent contre les Papes. Telle fut la vertu de Roger le Normand Roy de Sicile. Adrien IIII. ayant desbandé les traits ambitieux de ses censures contre Guillaume Roy de Sicile, & de la Pouille, il print les armes, donna bataille à l'Empereur Emanuel Comme vne ligué contre son Estat, assiegea le Pape & les Cardinaux dans Bene-

Auent. 5. 6. & 7. Annal. Vspergẽs.

uent, les print tous prisonniers, & se fit absoudre de brauade gaignant par la seule force l'amitié d'vn Pape qui le redouta. C'est ainsi qu'on faict teste aux Romains les Roys d'Angleterre, & d'Aragon quand ils ont ressenty quelque attainte des esclats de leurs tonnerres: Et tous les Estats du monde estraignant la vertu de cest ordre ont secoué d'vn bras armé les nuees de ces tempestes, ont rompu ces malicieuses estraintes, & ces neuds superstitieux à coups d'espee, & se sont vaillamment desueloppez comme Thesees des labyrinthes, & enlassemens Romains. Les Venitiens tournerent leurs espees contre Iules II. Les Florentins se firent absoudre à Sixte IIII. par la guerre, & les Romains qui pour estre plus pres des Papes sembloient obligez à respecter d'auantage leurs anathemes, en ont tenu moins de cõpte. Car tout ainsi que ceux qui viuent sur la crouppe des plus hautes montagnes, & parmi les nuës mesmes se ressentent moins des gresles

qui ſe forment parmi eux, & reçoiuent le plus ſouuent moins d'incommodité, & de mouilleure des pluyes: De meſme les citoyens Romains viuans dans l'air de ces orages, accouſtumez au bruict de ces tempeſtes, aſſeurez au ſon de ces forges, habitans touſiours ſur ces Æhtnes qui ont tant eſpandu de foudres par le monde en ont eſté les moins bleſſez, pour les auoir les plus dedaignez. Cintius Gẽtil-homme Romain excommunié par Hildebrand le print priſonnier. Les Frangipains picquez d'vne cenſure ſe ietterent à main armee ſur Gelaiz II. Les Iordains aſſiegerent Lucius II. Tout le peuple de Rome chaſſa hors la ville Eugene III. qui ne ſe peut ſauuer qu'en France, & contraignit Lucius III. de ſe retirer à Veronne. La force, la vengeance, les armes vigoureuſes de tous les peuples ſe ſont faict donner place entre les plus certains moyens de la reformation de ces excommunications. Nos peres comme tout les eſtats du monde ont mis ſou-

Sabell. *Vſperg.* *Continua Sigebert.* *Crants in Saxon.*

uent l'abſolution à la poincte des eſpees, ont heureuſemẽt tiré raiſon des Romains qui troubloient leur repos, & dompté vaillamment tous ceux qui les auoient pouſſez à ces entreprinſes temeraires. C'a eſté la vertu la valeur & fidelité de la France. Il ne tiendra qu'à vous, François, que vous ne regagniez ce meſme rang d'honneur, que vous ne reteniez les belles enſeignes de ceſte reputation, que vous ne repreniez ce degré de merite, que vous ne ſoyez recogneus pour enfans de vos peres. Vous auez pour chef le plus grãd Roy du monde, prudent, hardi, valeureux, vray foudre de la guerre, ſucceſſeur de toute la gloire des Rois de France comme de leurs couronnes; qui retirera du tombeau l'honneur de vos ayeuls que ces troubles ſemblent auoir enſeueli dans la ruyne meſme du Royaume. C'eſt luy qui eſtendra plus loing que iamais le nom de vos conqueſtes qu'on vous veut tant racourcir, qui releuera bien haut les ſtatuës de vos peres à

demy panchantes &presque abatuës, qui redressera les trophees de l'ancienne vertu des François renuersez par le temps, & enterrez en la confusion de tant de guerres ciuiles, qui fera reuerdir les couronnes des frequẽtes victoires de France hallees, & flestries par l'ardeur de tant d'ambitions estrangeres, & vous acquerra de nouueaux lauriers, & de nouuelles palmes. Il vous sera bien aisé sous la conduite de la vertu de ce grand Prince de chasser du tout les restes de ces miserables armees ennemies, pour transporter apres au pied des murailles de Rome, & de Madry les feux qui ont tant embrasé, & si longuement bruslé la France: pour faire rougir le Tybre du sang hõteux de tant de Romains vaincus, & engresser les deserts d'Espagne des corps morts de ces Mimores d'Occident. Il faut faire resouuenir aux Romains s'ils s'oppiniastrent aux lasches desseins de Gregoire, que mesmes les armes Françoises qui leur ont cõquis tout ce qu'ils ont

de plus riche & de plus beau en Italie, qui leur ont conserué tant de fois ce qu'elles leur auoyent donné, qui seulles les ont peu remettre en leurs sieges, qui se sont tãt de fois bãdees & roidies pour les apuyer de leur valeur contre les efforts presque de tous les Princes de l'Europe, n'ont rien perdu de leur premiere force. Il faut faire voir icy que vous estes de la race de ces François qui ont tant de fois esblouy Rome, & l'Italie des foudroyãs esclairs de leurs harnois, qui l'ont fait paslir & trembler à la nouuelle de leur venuë, qui l'õt fait pasmer de leur seule veuë, & l'ont effrayé des seuls hennissemens des cheuaux, du bruit esclatant de leurs armes, & des cris victorieux des gens de guerre. Il faut faire resentir aux Espagnols presumptueux que vous estes sortis de la diuine semence de ces valeureux François qui ont chassé les Gots tiges de leur nation hors de tout ce qu'ils occupoient en la Gaule, qui ont dompté & conquis l'Espagne entiere sous les

enſeignes de Charlemagne, qui les ont ſi furieuſement battus és iournees de Cериſoles & Renty. Pourroit-il biẽ tomber ſeulement en voſtre ame de laiſſer dire quelque iour, que les François ayent permis ſi laſchemẽt à deux vieux & caſſez ennemis de leur porter des armees dãs le cœur du Royaume, ſans rapporter vn eternel repentir de ceſte outrecuidance? Ie ne puis auoir ceſte opinion, ny ceſte crainte. Vous ne ſouffrirez iamais, François, qu'vne ſi lourde & ſi voyante tache ſouille la gloire de vos peres, marque de honte leurs glorieux tombeaux, trouble & viole le repos de leurs ſainctes vrnes, irrite leurs mannes ſacrez contre vous, les attire preſque du ciel, & les cõtraigne de deſpit à rentrer de nouueau au monde pour vous reprocher ceſte laſcheté, ou pour l'empeſcher. Vous ne permettrez iamais que ceux qui ſortiront de vous, vous deſaduouüent pour enfans de ces victorieuſes cendres qui ont laiſſé tant de ſuperbes monumens de leur vertu, &

planté tant d'eternelles enſeignes de leur gloire en Italie, & en Eſpagne comme en toutes les parties du monde, & vous accuſent d'auoir perdu en voſtre temps l'honneur & la renommee des Frãçois, ſans leur laiſſer pour tout heritage qu'vne infamie des-honorable qui les ſuiuroit eternellemẽt. Voſtre fidelité & vertu ne ſe peuuent perdre, n'y changer qu'auec voſtre nom. Ce mal arriuera quand vous ne ſerez plus François. Quoy donc? voudriez vous touſiours eſtre le iouet de la fortune, la riſee de vos voiſins, le butin de toutes les nations, le triomphe de toutes ſortes de gens de guerre qui attendent vos miſerables deſpouilles? Ferez vous touſiours de voſtre pays vn eſchaffaut des tragedies de l'Europe, vn champ de bataille à tous les eſtats du monde? Chacun viendra eſtaindre dans le ſang de la France les torches de ſon ambition, vuider ſes ſuperbes humeurs dans ſon ſeing, debattre ſes querelles iuſques dans nos autels, & demeſler ſans fin

contre nous des nouuelles pretentions? La France ſeule ſeta la cauſe, l'irritement, le mouuemẽt, & la nourriture des auares deſirs de tous les peuples? Chacun y demandera partage, qui plus, qui moins ſelon qu'il aura de paſſion ou de force? Et on luy quittera ſi librement le lot qu'il y querelera, il ne faudra que l'y prendre? Ce ſera donc vne terre delaiſſee, vne Prouince vuide & abandonnee, ſans adueu, miſerablement vacante, expoſee au premier occupant, comme ſi elle n'eſtoit poinct naturellement, & legitimement deuë au Roy, ſans redouter qu'elle a pour maiſtre le plus grand Prince du monde? Ce ſera donc vn pays de conqueſte, ou chacun ſe promettra autant de part que ſon eſpee luy en pourra donner, comme ſi nous n'auions plus ces braues armes qui nous l'ont conquis ſur beaucoup de plus puiſſans ennemis ? On viendra courir à la ruine & deſpouille de la Frãce, cõme à la cheute & aux branches d'vn arbre renuerſé, comme à la

desconfiture d'vn banqueroutier? Frãçois à quoy pensez-vous? Vous aurez veu des fluz, des inondations, des regorgemens de toutes sortes de peuples respãdus sur vos testes, sans avoir eu le cœur de vous y opposer, sans auoir fait effort de les repousser? On dira que vous aurez fait si bõ marché de vos biẽs, de vos enfans, de vos femmes, de vostre vie, de vostre liberté, que vous-vous serez ainsi donnez en proye sans sang, sans sueur, sans poussiere. Quelles mœurs François, quelles façons & quels habits prendrez-vous doresenauãt, meslez auec toutes especes de natiõs? Quel lãgage parlerez vous en ceste cõfusion si grãde de toutes langues? Pour qui vous prẽdra on bigarrez de toutes choses comme de foy? variables de pensees & de resolutions cõme vn arc en ciel en couleurs. Les François perdront donc à ce coup la liberté qu'ils ont si longuement conseruee, qu'ils ont tant de fois secouée, & esbranlée dans la puissante main des Empereurs Romains pour

l'en arracher en fin d'vn ſi admirable effort? Vous-vous pourrez reſoudre à quitter vos anciennes demeures pour aller cercher nouuelles terres, & nouuelles maiſõs, pour viure ſous vn ciel eſtranger, & reſpirer vn autre air que de Gaule que vous penſez ſi molemẽt ceder aux foibles armes de voz ennemis? Seroit-ce voſtre miſerable deſſeing, & voſtre reſolution deſeſperee. Les anciẽs François vos ayeulx apres auoir forcé la grandeur de la Maieſté Romaine à leur donner vne Prouince commode pour leur laiſſer le reſte de l'Empire paiſible, & franc de leurs genereuſes contentions ne ſe peurent iamais contenter de ce partage, n'y ſe contraindre dans ces bornes iurees, qui ne pouuoient eſtaindre la noble ſoif, & le deſir honnorable de leurs belles conqueſtes, & vous-vous lairrez arracher ce pays qu'apres auoir couru tout le monde vos peres ont ſeul trouué propre pour la demeure des François, acquis par tãt de ſang & de peine, conſerué par les

efforts de tant de braues armes, & par le soing de tant d'annees? Si ce n'est point vostre intention que faites vous maintenant paresseux, & volontaires desesperez ? que ne seruez vous le Roy ? Que marchandez-vous tant? vous-vous trompez de faire autre discours, de choisir autre conseil, & prẽdre contraires addresses, vostre liberté & vostre bonne fortune apres la grace & la protection de Dieu sont enfermees en la seule main du Roy. C'est de luy que vous deuez attendre vostre deliurance, il faut poursuiure auec luy la fin de vos malheurs. Pour cela Dieu vous l'a donné si grand, si egal, & si pareil à ceste grande charge. Il vous affrãchira de mal, & de crainte, & vous rendra bien tost le repos pour qui vous souspirez. Mais il faut ioindre vostre peine à ces glorieux trauaux, il faut esclorre cest aise d'vn grand effort auec luy, & l'arracher de la cocque de ceste noix si dure. Il faut auoir vn peu de mal pour enfanter tant de bon-heur. Si l'Espagnol vous tenoit

tenoit iamais ſous ſa main penſeriez vous eſtres quittes de ſa ſuperbe & inſupportable arrogance, de l'inſolence de ſa victoire en luy cedant voſtre pays, reduits & forcez à viure ſous vn nouueau ciel? vous vous trompez d'en eſperer ſi bon marché. Il feroit de vous des colonies d'eſclaues comme des nouueaux peuples de ſes Indes, on vous vendroit à la douzaine comme marchãdiſe de balle, on vous tiendroit pour marchandiſe de contre-bande, on vous trocqueroit comme cheuaux. Vous ſeriez les laboureurs des deſerts d'Eſpagne, les fouille mines des Indes, nouueaux creats de Caſtille, notez d'vn infame, & perpetuel ſainct Benite. Vous ſeriez les forſaires de la grand flotte des Indes, attachez eternellement au banc de ſes galeres, liez à vne perpetuelle cadene. C'eſt trop de patience pour les François, nouueaux Hannibals, il faut aller bruſler l'Epagne des brandons de nos querelles. Le vent y pouſſe deſia les flames bien auant, les ſub-

iects de ce vieil tyran vous appellent, & vous tendent les pitoyables mains, pour les affranchir de ſa rude & peu Chreſtienne ſubiection. Les Aragonnois ont commécé à ſecoüer le ioug, ce Caſtillan n'a terre qui ne branſle, qui n'abbaye apres ſa ruine, qui ne bruſle du deſir de ſa mort, qui ne praticque de nouueaux maiſtres, tant ſa domination eſt violente, & la ſeruitude de ſes peuples miſerable. Ces horreurs, ny les craintes d'vne plus faſcheuſe fortune ne vous troublent dõc point? Comment pouuez-vous ouir dire que voſtre genereux Prince ſe ſoit trouué à tant de combats, qu'il s'y iette encor tous les iours, qu'il ait eſté ſi ſouuent aux mains auec l'ennemy, qu'il l'ait tant de fois prouoqué pour l'attirer à la bataille, qu'il l'ait fatigué & haraſſé ſans luy donner ny haleine ny repos, qu'il court encores tous les iours pour vous tant de fortunes, s'expoſe à tant de peine & de danger pour voſtre conſeruation, que vos compagnons, vos amis, & vos freres le ſer-

uent vaillamment auec tant de fideli-
té & de constance, qu'ils ont paty, &
souffert toutes les rigueurs de l'hyuer
& de la guerre pour ne mãquer point
de deuoir, sans que ces nouuelles ho-
norables vous transportẽt du desir de
mesme seruice? Sans que la vertueuse
enuie de leur merite & de leur gloire
vous esmeuue à rendre mesmes preu-
ues de valeur? sans vous trouuer mille
fois d'esprit & de volonté en ces no-
bles occasions? sans vous picquer de
despit & de regret de n'y pouuoir estre
à tẽps? Ou si tout cela ne vous esbran-
le, si vous auez les esprits si estaints, &
les sentimẽs si assopis qu'ils ne s'esueil-
lent ny ne s'eschaufent à ces attaintes,
& viues pointes d'honneur, si quelque
memorable effect ne tesmoigne vo-
stre condition & vostre volonté, de
quel front, de quel visage vous pou-
uez vous dire seruiteurs du Roy? A
quelles marques, à quelles enseignes
vous recognoistrons-nous? Si vostre
honneur ne vous touche plus rien, si
vous-vous picquez si peu de vos per-

tes, si vous faictes si peu d'effort pour tout ce qui peut cõiurer vostre vertu, si le seruice du Roy, le bien de vostre pays, la liberté de vos enfans & de vos peres ne vous entament bien au vif, si le ciel & la terre, vos feux, vos temples, vous mesmes & tout ce qui peut obliger vostre foy ne vous pousse à la defence, ne craignez-vous point de refroidir par vos timides cõtenãces tant de nations vos alliees, & vos amies qui viẽnent de toutes parts à vostre secours. Comment vous desuelopperez-vous donc de ces miseres si tenãtes? Quel dessein? Quelle resolution de salut prenez vous? Courage François, vostre bon-heur n'est pas du tout passé. Vous pouuez repaindre d'honneur les taches de ces fautes, & planter de vigoureux lauriers sur les honteuses traces de ces molles actiõs. Le chãp de vertu est encore ouuert; Voicy vne grande occasion de gloire qui se presente, si vous sçauez vser du temps, & vous seruir de la fortune. Il semble que Dieu vueille faire reluire

voſtre vertu d'vn eſclat admirable en la face de tout le monde, que les peuples eſpandus diuerſement ſur la terre ſoyent recueillis comme dās le pourpris d'vn amphiteatre pour contempler voſtre valeur, appellez comme teſmoins de vos merites, Icy ſi vous voulez ſe fortifiera heureuſement voſtre honneur, icy s'accroiſtra voſtre nom, icy ſurpaſſerez-vous la reputation de vos peres: faiſant voir en la lumiere de tout le monde que la France bien que deſchiree, partialle, & deſmembree, apres auoir perdu tant de ſang, ſi combatuë de fortes maladies, affoiblie de recheutes ſi frequentes, toute harraſſee de ſi lōgues guerres à eſté encores aſſez puiſſante pour ſe deſmeſler de tant d'ennemis qui s'eſtoient deſgorgez ſur elle. Et qu'apres les auoir glorieuſement vaincus & furieuſement foudroyez ſous la cōduite & la vertu du plus braue & plus grand de tous ſes Roys, & au milieu de ſon ſein meſme ou leur temerité les auoit pouſſez, elle leur va porter la guerre

dans leurs terres, & dans leurs entrailles mesmes. vos amis s'en retournerōt auec ce cōtentement, de voir que vostre estat rasseuré aura recouuert son ancienne vertu, arresté & affermy le bon-heur de sa premiere fortune, & ceux de vos ennemis qui se pourront sauuer de vos armes s'enfuiront auec vn eternel effroy, & le regret mortel de leur perte.

FIN.